

Monsieur le Maire

Politique Culturelle de la Ville de Bordeaux

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

COMMUNICATION SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE BORDEAUX

Bordeaux, le 26 novembre 2007

Parce que la culture est un enjeu de société, la politique culturelle de la ville de Bordeaux s'affiche en ambitions. Qui se déclinent en objectifs clairs, en actions concrètes et en moyens.

La ville consacre aujourd'hui 18,36 % de son budget à la culture - quand la moyenne nationale est de 16% - soit **276,36 euros par habitant**. Elle figure ainsi au premier rang des villes françaises pour ses dépenses culturelles par habitant.

A l'image de la vie et de la ville, la culture à Bordeaux traverse les genres et les définitions, irrigue et accompagne les secteurs de la jeunesse, de la vie associative, de la vie des quartiers et de la diversité sociale et culturelle.

De la démocratie culturelle au développement international

Ainsi s'articule l'axe majeur de la politique culturelle de Bordeaux.

Et les objectifs de cette politique culturelle sont dictés par ses ambitions :

Il s'agit de **mettre l'artiste au cœur du devenir de la ville, faisant de la culture un moteur de développement, le catalyseur du vivre ensemble ;**

Il nous faut miser sur l'éducation, la formation, la professionnalisation. Dans un même temps, **inventer une nouvelle relation entre enfance et culture pour l'accompagnement du futur citoyen.**

Favorisant l'émergence et les nouvelles pratiques artistiques, notre ville s'ouvre plus encore au monde, s'engage dans les projets internationaux et exporte son savoir-faire.

Dynamiser l'innovation c'est assurer la **reconnaissance de Bordeaux dans le monde.**

Il nous faut aussi évaluer pour aller plus loin dans la recherche de nos potentiels.

Bordeaux affirme ainsi ses atouts, sa tradition humaniste et son regard spécifique sur la modernité.

Il nous faut maintenant le faire savoir.

Car le mouvement est en marche depuis plusieurs années déjà et se construit, se développe, se manifeste à travers des événements-révélateurs de talents : avec les festivals par exemple comme Agora en passant par Nov'art ou Mira jusqu'à la très récente et significative mobilisation des artistes, de la population, du monde scientifique ou économique, des villes et régions voisines même, jusqu'au-delà des frontières espagnoles, autour de la candidature de Bordeaux capitale européenne de la culture.

1) La diversité culturelle, de la création à la diffusion

A partir d'un paysage culturel riche, diversifié, se croisent en maillage dense les associations, les équipements, les universités, la recherche, les entreprises...

Nos équipements et les associations couvrent ainsi l'ensemble des champs artistiques, anciens et contemporains, d'avant-garde, « underground » ou de recherche y compris dans le domaine de la culture scientifique.

▪ Des champs artistiques ouverts à tous les publics

L'offre culturelle est large, adaptée à une très grande variété de publics.

Pour la musique, l'Opéra, par exemple, produit, coproduit et crée, s'ouvre aux formes nouvelles et aux artistes de la jeune génération comme récemment avec le spectacle Hip Hop d'Hamid Ben Mahi. Répétitions publiques, animation de l'espace public, journées portes ouvertes, rencontres avec les artistes, la palette de ses activités s'étend considérablement.

L'orchestre vient d'enregistrer plusieurs CD salués par la presse nationale et participera en 2008 aux Folles Journées de Tokyo ; sa programmation fait intervenir dans différents lieux de l'agglomération des compagnies et artistes bordelais : la Bohême, mis en scène par Laurent Laffargue, Zatoïchi par Carlotta Ikéda et Christian Lauba ou encore Génitrix mis en scène par Christine Dormoy.

La Rockscool, Musiques de Nuit, le Bordeaux Jazz Festival et de nombreux lieux associatifs, quant à eux, ont contribué à faire de Bordeaux une place forte du rock, une ville largement ouverte aux musiques du monde, aux musiques électroniques et électro-acoustiques.

Ajoutons les compagnies Proxima Centauri, Eclats, le grain, Scirme pour la musique contemporaine qui se produisent aussi bien en France qu'à l'étranger.

Le théâtre et la danse ne sont pas en reste avec la « renaissance » du TNBA porté par Dominique Pitoiset et Richard Coconnier et près de ce vaisseau amiral, des lieux de création, de proximité aussi comme le TNT, le Glob, le théâtre du Pont Tournant ou bien même l'Onyx, l'œil la lucarne, le petit Théâtre, l'Alternative...

Pour les compagnies citons le soleil bleu, Anamorphose, Travaux Publics, Ouvre le chien, Ariadone, Révolution, Kouabo et d'autres encore... Pour les arts du cirque, son essor relève d'une réflexion commune qui devrait conduire à l'identification d'un pôle cirque rive droite autour de l'école du cirque déjà présente à Bordeaux depuis plusieurs années.

A l'ensemble de ces possibles s'ajoutent les lieux originaux que la ville propose pour les arts de la scène ou les arts visuels : la base sous marine aux possibilités inouïes, l'espace Mably, l'espace Saint-Rémi, la Halle des Chartrons...

Les arts visuels se répartissent entre champs public et privé, les deux secteurs s'interpénétrant.

C'est ainsi que l'action du Capc bénéficie aux galeries dont il soutient l'effort. Le design y côtoie le graphisme, la vidéo, les arts électroniques, les formes les plus en pointe des arts actuels, les formes les plus à l'écoute des jeunes générations. Quant aux musées, au cours des années qui viennent de s'écouler leur politique événementielle s'est largement dynamisée, faisant progresser le niveau et l'intérêt de leurs expositions temporaires en rendant plus attractive la présentation au public de

leurs collections permanentes. Ces efforts ont d'ailleurs été récompensés non seulement par une augmentation du public mais aussi par l'obtention par plusieurs expositions du label convoité « d'intérêt national ».

La plupart des grandes expositions sont coréalisées avec d'autres musées français ou étrangers selon des thèmes allant du regard impressionniste (à venir au musée des Beaux-Arts) jusqu'à Brian Wilson, l'idole de la surf culture au CAPC.

Le cinéma est incontestablement un secteur à prioriser et différentes propositions sont actuellement en cours pour répondre aux attentes des Bordelais. N'oublions pas cependant que notre ville a vu son attractivité et sa capacité d'accueil pour les tournages passer à 59 en 2007 soit plus 18% entre 2006 et 2007. Le travail de fond réalisé de même par le Jean Vigo et le Printemps des Ciné-concerts du côté du cinéma d'art et d'essai draine un large public.

Autour de la lecture, la Bibliothèque et les 10 bibliothèques de quartier engagent des actions d'expositions, de conférences en réseau avec les associations, vont à la recherche des nouvelles pratiques avec la documentation numérique, la bibliothèque sonore, la projection de films. L'une des plus grandes bibliothèques de France propose ainsi 1 million de titres pour le prêt à domicile et va au devant des lecteurs possibles, jeunes et moins jeunes, avec sa bibliothèque mobile. En complémentarité de ces actions, des événements tels Lire en fête, l'Escale du Livre ou le printemps de poètes, des collectifs d'auteurs de BD, la filière de l'édition sont mis à l'honneur

La recherche s'inscrit quant à elle dans les projets de la médiathèque avec son exceptionnel fonds patrimonial, rare et précieux, régulièrement consulté par les chercheurs du monde entier et enrichi par des acquisitions, dons et legs. Cette logique se développe de même aux Archives municipales avec son formidable fonds d'architecture notamment.

Le nouveau muséum d'histoire naturelle promet de son côté une véritable renaissance de la culture scientifique.

Quant **au patrimoine** bordelais, il est bien sûr désormais une référence. Et la distinction attribuée par l'Unesco, de même que le label ville d'art et d'histoire nous permettent d'aller plus loin encore dans notre démarche, nous permettent d'aller dans le sens même de la modernité en lien avec cette exceptionnelle histoire de la ville, nous ouvre de nouvelles perspectives sur les croisements entre citoyenneté, conseils de proximité, accueil touristique, économie, projection de l'image de la ville à travers le monde, vecteur en somme multiple des champs de nos possibles.

▪ **Créer les conditions de l'émergence**

En soutenant la création, la ville de Bordeaux est attentive aux talents émergents, tout comme aux formes artistiques nouvelles, notamment celles qui se définissent dans les cultures urbaines et qui utilisent l'espace public propice à la créativité et aux formes culturelles contemporaines.

La réalisation de résidences d'artistes est l'une des clefs de l'émergence dans sa proximité avec le tissu local et artistique. Actuellement au nombre de 5, ce principe de résidences est en développement avec des associations telle l'Espace 29, le TNBA ou encore le TNT.

Les établissements participent de l'ouverture aux jeunes talents avec les associations ; ensemble ils participent à l'effervescence d'un ensemble d'initiatives. Le CAPC, en complicité avec le Frac, devient lieu de découverte pour les jeunes artistes bordelais, aide à leurs premières productions dans un maillage concerté avec l'école des Beaux-Arts qui de son côté encourage les lieux alternatifs comme le Café Pompier, ou Cortex Athletico, pour les post-diplômés et les jeunes expérimentations.

Des lieux développent recherches et expérimentations ainsi que les relations nouvelles avec les territoires et leurs populations : c'est le cas des collectifs d'artistes comme Wonderful, Buy self, A suivre, Pola....

Associer des artistes aux nouveaux projets urbains est dans cet esprit une nouvelle voie pour que naisse au cœur de la ville l'innovation : tel est le cas des expérimentations en cours pour les futures berges du lac ou pour Bastide 2.

La création d'un fonds d'aide à l'innovation culturelle est actuellement en chantier ou encore la création d'une pépinière d'artistes sur le modèle des pépinières d'entreprise.

Mais favoriser l'émergence c'est aussi contribuer à **créer une économie qui va faciliter les initiatives**. L'adhésion de nos partenaires institutionnels et privés aux projets de la ville donnent moyens et reconnaissance :Etat, région, département, ministère des affaires étrangères, Education nationale, réseaux de villes, réseaux spécialisés, mécènes et sponsors sont toujours plus nombreux.

Sur cette lancée, a été créée il y a un peu plus d'un an, une cellule spécifique « mécénat » qui bénéficie aussi bien aux festivals ou aux établissements qu'aux associations, qu'elle porte dans la recherche de financements, affichant à ce jour des résultats très encourageants quant à ce type d'économie partagée.

Car une attention particulière est portée à l'économie de la culture, à ses enjeux, à ses emplois. Bordeaux est le plus gros employeur culturel de la région, qui réfléchit avec les acteurs culturels aux nouveaux moyens économiques.

II) De la sensibilisation à l'expression artistique, un état d'esprit culturel

Pour que la culture dépasse le seul acte de consommation, le clivage des favorisés-défavorisés, pour élever le citoyen au rang d' « agissant culturel », l'éveil commence au plus tôt. Non pas, selon l'habitude commune, à l'entrée de l'école mais dès la plus tendre enfance.

C'est un pari que la ville prend.

▪ Premières approches

Avec une nouvelle attitude liée aux très jeunes enfants, dès 1 an, telle que le développent l'Opéra, le Muséum, la Bibliothèque, ou le CAPC, des acteurs culturels telle la compagnie Eclat, un vaste projet s'ouvre pour les familles concernant les bébés mêmes, pour faire vivre la culture dès le premier âge, à toutes les périodes de la vie et qui favorisera particulièrement, à terme, l'intensification des pratiques amateurs.

Devront répondre à cette nouvelle donne les centres de formation tel le Conservatoire ou l'Ecole des Beaux Arts mais aussi les musées, les associations en toute transversalité avec les potentiels de la ville pour l'éducation, les associations...

Le CROUS, l'Inspection Académique, les centres d'animation de quartier, les filières de formation, montent en partenariat avec la ville de nombreuses actions en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Les musées développent leurs services éducatifs, forment des médiateurs pour la sensibilisation à l'art que ce soit à destination des écoles ou des individus.

50 000 documents accueillent les jeunes à la Bibliothèque dans un environnement étudié, animé par des spécialistes qui donnent les clefs de ce monde infini de la lecture. De l'école maternelle à l'université doivent correspondre des initiatives, des passeurs de savoir et de créativité pour développer en chacun l'appétence de la découverte.

Dans cet esprit une carte culture est en cours d'établissement.

Evoquons aussi la remarquable réussite du bus de l'art contemporain qui ouvre de nouveaux horizons artistiques au public de tous âges en connivence parfaite avec les artistes et les galeries. Un accès direct, chaleureux à l'art d'aujourd'hui décrypté et qui transmet l'enthousiasme de la création au public qui se presse désormais à ces rencontres mensuelles.

▪ **Les formations et l'accompagnement à la professionnalisation**

Notre offre de formation artistique s'étend désormais de l'apprentissage jusqu'à la formation professionnelle supérieure pour les arts de la scène et prochainement peut-être, pour les arts visuels.

1900 inscrits au Conservatoire National de Région implanté en 3 sites enrichissent leurs pratiques culturelles et participent du développement et du croisement des publics. La création récente de l'école supérieure de théâtre augmente encore le potentiel.

Des pratiques d'apprentissage collectives instrumentales et vocales se sont par ailleurs développées au cours de ces dernières années en étroite relation avec l'Opéra.

De même, la forte demande en matière d'enseignement des musiques actuelles associe la Rock School Barbey, le CIAM ou Musiques de Nuit qui sont autant de possibilités de formations que d'accompagnement aux débuts de carrière ou de tremplins professionnels.

▪ **Les pratiques amateurs**

Il y a dans ce domaine un gros effort à fournir. Insuffisamment développées, les pratiques amateur sont le lien culturel fondamental, le lien social, l'ouverture à l'art par excellence, le public-cœur. Encouragé par des initiatives en arts visuels à l'école des Beaux-arts avec les auditeurs libres ou au CAPC avec les cours pour adultes, les conférences, les pratiques amateurs s'appuient aussi sur les apprentissages dispensés notamment par le conservatoire, par les relais des maisons de quartier. C'est un autre pari que lance la ville : faire de l'art une attitude au quotidien.

III) De la pratique participative à l'accompagnement des publics

Au centre des préoccupations, se retrouve une attention toujours plus forte portée au public-citoyen. Au-delà de la qualité et de la diversité de l'offre culturelle, l'interaction, la proximité, l'accessibilité, la politique tarifaire sont des atouts majeurs.

▪ **Le travail avec les publics**

Parlons des ateliers dirigés par les artistes, par les médiateurs culturels à l'occasion de spectacles, d'expositions, de découverte du patrimoine lors notamment des journées du même nom, du contact et de l'interaction directe avec le public à ces moments de rencontre.

Evoquons aussi les pôles d'excellence développés particulièrement pour les publics empêchés : une action spéciale de la Bibliothèque dans les prisons en animation et sensibilisation à la lecture, en partenariat avec la DRAC, l'espace Diderot, projet pilote de la Bibliothèque pour les non-voyants, le travail spécifique de l'Opéra pour les malvoyants, l'expérience pilote du Théâtre du Pont Tournant pour les mal-entendants.

Voyons quelles actions sont conduites en faveur du public fragilisé soit par la maladie avec le CHU de Bordeaux et l'Institut Bergonié, soit par le chômage ou la précarité avec une tarification adaptée, une médiation spécifique de terrain pour la préparation à des spectacles, en amont et aval de l'événement, un programme, « ma Voix et toi » porté par l'Opéra tout au long de l'année avec les maisons de quartiers.

Parlons bien sûr de cet exercice de démocratie culturelle directe que nous avons voulu pour entrer dans compétition de la candidature au titre de capitale européenne de la culture. La mobilisation a été immédiate, parce que tous ont senti l'enjeu, ont manifesté un désir et une ambition pour notre ville, parce que la culture est portée par les citoyens et que nous leur donnons le moyen de l'exprimer. Parce que ce mouvement de fond se prépare depuis plusieurs années déjà avec le travail accompli en médiation et en participation de nos citoyens avec l'ensemble des établissements et des associations culturels.

▪ **La proximité**

Ce contact, cette proximité avec les publics se traduit aussi par une réflexion sur la répartition des équipements et projets culturels. Le rééquilibrage entre la rive droite et la rive gauche est en cours et passe par exemple par les nouveaux projets du conservatoire rive droite, par des créations d'équipements, la requalification d'autres (je pense à la caserne des pompiers ou au chai aux farines pour les futures archives entre autres), par l'implantation de projets artistiques : le cirque, des collectifs d'artistes...

La politique tarifaire participe de cette logique de l'accessibilité de la culture aux citoyens ainsi que le Kiosque, ouvert à l'ensemble des lieux de l'agglomération, qui est appelé dans les mois qui viennent à développer ses propositions, à faciliter l'accès aux événements, aux spectacles et à l'ensemble des manifestations y compris en termes de tarifs de dernière minute.

Rappelons aussi le succès de la gratuité des expositions permanentes (+39% en 2ans), de l'élargissement des horaires d'ouverture de la Bibliothèque (+20,83 % d'entrées et + 22,27% de prêts entre 2006 et 2007) ou les opérations de vente de livres à très bas prix par les musées et les bibliothèques.

Rappelons enfin les associations des amis des différents musées tout comme de l'opéra qui contribuent à créer des liens de proximité avec les différents publics potentiellement concernés.

IV) Ouvrir Bordeaux au monde

Nos forces vives sont prêtes, les citoyens concernés, actifs; notre ville distinguée Unesco, Ville d'art et d'histoire, nos jumelages avec 18 villes de par le monde, nos spécificités sur l'humanisme, l'histoire de l'homme, mais aussi le développement durable, nos pôles de compétitivité, notre savoir-faire et notre réflexion sur l'urbanisme, notre engagement culturel en somme, sont exemplaires.

Et le monde ne le sait pas encore assez.
Il nous faut aller plus loin.

- **Les grands chantiers**

A l'horizon 2013 de vastes chantiers sont ouverts qui vont contribuer à porter Bordeaux dans le monde.

Chaque nouveau projet est pensé en fonction du citoyen dans son rapport au monde, chaque nouvelle expérience sera lancée pour attirer le monde à Bordeaux et pour exporter l'expérience, le savoir-faire acquis.

Il en est ainsi pour le futur Museum, avec un projet muséographique novateur, pour les salles XVIIIème du Musée d'Aquitaine qui le classent dès aujourd'hui parmi les premiers dans le monde pour sa réflexion sur l'esclavage de tous temps, pour les futures Archives qui lancent un projet culturel ouvert, actif et propre à attirer les chercheurs et observateurs du monde entier, pour l'Opéra, qui avec la rénovation finale de son grand foyer accomplira sa pleine mutation et trouvera sa place unique au monde pour la création artistique dans une œuvre d'art unique, pour le futur auditorium de 1400 places qui placera Bordeaux au premier rang des grandes salles internationales et enfin pour les projets en réflexion et à venir autour de la Base Sous Marine, de la caserne des pompiers, d'un Zénith, des ZAC Bastide 2 et berges du Lac...

- **Les événements**

Les événements sont les porte-drapeaux fédérateurs et novateurs de cette dynamique.

Que ce soit avec la candidature Bordeaux 2013 et tous les événements d'ici-là qui en seront les précurseurs, les festivals qui ponctuent l'année et qui se développeront, tel Mira, Agora, Nov'Art avec les Grandes Traversées et le Bordeaux Jazz Festival, le concours de quatuors à corde qui s'allie désormais à l'Angleterre et à l'Italie, autour d'eux se fédèrent dans un même élan des associations, les théâtres, les musées, les bibliothèques, les lieux alternatifs, les communes voisines...

- **Communiquer**

Le « faire savoir » tout comme la nécessité des moyens humains, financiers de notre action, s'affirme fondamental. La communication Ubi et Orbi passe, on le sait, par une

politique de communication musclée, ciblée en matière culturelle et nous nous y employons activement.

Elle passe aussi par les personnes. C'est à dessein donc que les derniers recrutements ont privilégié des personnalités fortement impliquées dans les réseaux internationaux : je pense à Charlotte Laubard au CAPC, à Claire Jaquet, au FRAC, à Brigitte Proucelle à la direction générale des affaires culturelles.

Elle passe bien sûr par la mobilité de nos spécialistes, experts, acteurs culturels d'excellence. Dans ce sens nous avons récemment signé avec Culturesfrance une convention de développement culturel international, nous sommes partenaires du ministère des Affaires étrangères pour des actions d'information, de formation à l'étranger.

Elle passe enfin par chacun d'entre nous, par chaque citoyen qui porte sa ville où qu'il aille dans le monde, par sa fierté à participer d'une politique culturelle ouverte et ambitieuse.

ANNEXE

AGIR POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE

DES EQUIPEMENTS

- Auditorium

Prévu pour fin 2009, le futur auditorium de 1400 places placera Bordeaux au premier rang des grandes salles internationales pour la musique avec des potentialités remarquables pour les enregistrements

- Zénith

La décision est à prendre rapidement désormais ; il s'agira de l'équipement dont la ville et l'agglomération ont besoin pour enfin être dans le circuit des grandes tournées internationales et répondre aux attentes de nos concitoyens.

- Archives Municipales

Projet culturel innovant proposé avec la relocalisation des Archives dans un vestige important de notre patrimoine réhabilité, le chai aux farines sur le secteur de Bastide, cette réalisation rive droite marque aussi la volonté de rééquilibrer la présence de nos équipements culturels sur l'ensemble de la ville.

- Museum d'Histoire Naturelle

La culture scientifique est un axe privilégié dans le redéploiement de l'offre culturelle et de la formation du citoyen ; Le muséum rajeuni, s'appuyant sur les avancées de la technologie pour proposer une scénographie à la hauteur de ses collections ouvrira ses portes en juillet 2011.

- Base Sous Marine

Lieu emblématique qui affiche clairement sa différence en terme de propositions artistiques et de création comme récemment avec les Grandes Traversées. Lui donner une stature internationale et un développement en rapport avec le symbole fort qu'il représente.

- Salles XVIIIème siècle Musée d'Aquitaine

Le projet muséographique des salles XVIIIème du Musée d'Aquitaine permettra de faire entendre, selon un mode résolument novateur, la voix spécifique de Bordeaux sur l'apport du siècle des Lumières dans la construction de notre monde contemporain et particulièrement pour tout ce qui touche à la traite négrière.

- FRAC

L'opportunité d'une relocalisation du Frac dans Bordeaux s'appuie sur l'ambition affichée de l'accompagner dans son évolution, d'en faire un axe fort de rayonnement de l'art contemporain à partir de cette base aquitaine.

- Studios de danse du Conservatoire

La création des studios de danse au Conservatoire lance de solides bases pour le développement de la danse à Bordeaux et de nouvelles perspectives de formation.

- Des équipements culturels de proximité

Sur 2008 et 2009 seront notamment lancées les réalisations d'une bibliothèque médiathèque à **Belcier**, dans l'îlot Armagnac, le repositionnement de la bibliothèque de **Saint Augustin** dans une partie de la grande salle municipale, un équipement culturel de cœur de quartier, en cours de définition, dans le futur quartier des **Berges du Lac**, un lieu d'accueil pour « Bibliothèque pour tous » dans le futur lieu d'accueil

polyvalent de la rue **Malbec**, la réhabilitation et mise en valeur de l'ancien marché de Lorme, patrimoine architectural d'exception, dans le **quartier Fondaudège**.

DES EVENEMENTS

- BORDEAUX 2013

C'est le projet qui va faire valoir les dynamiques artistiques bordelaises, et qui sera le point de convergence de notre maillage artistique et culturel. Bordeaux 2013 pourra s'appuyer sur une biennale dès 2009 qui fera monter en puissance les thèmes de notre candidature.

- AGORA

Biennale d'architecture destinée au grand public, Agora réunit les grands noms de l'architecture, du design et de l'urbanisme. Elle est à ce titre reconnue internationalement. Centrée sur le Prix d'architecture de la ville de Bordeaux, elle est accompagnée d'expositions, d'événements sur les quais, de projections de films d'architecture et de débats sur l'urbanisme bordelais (Mars)

- NOVART

Rendez-vous d'un mois sur la création contemporaine, ce festival permet de présenter des créations inédites et d'inviter des artistes de la scène contemporaine.

Il se caractérise par sa transdisciplinarité et une programmation foisonnante dont six nouvelles créations mondiales pour cette année 2007.

Novart c'est aussi un véritable maillage des acteurs culturels de l'agglomération.

Le festival Novart associe de grands événements comme :

▪ BORDEAUX JAZZ FESTIVAL

qui propose chaque année une vingtaine de concerts dédiés à la création contemporaine dans le jazz..

▪ LES GRANDES TRAVERSEES

Créées en 2001, construites avec un chorégraphe invité, les Grandes traversées offrent de découvrir l'univers de ce chorégraphe, à la fois un temps de spectacles, mais aussi de rencontres et de création. Cette année était invitée Erna Omarsdottir, artiste Islandaise.

- MIRA

Festival biennal lancé en 2006 au TNBA, MIRA présente la création espagnole et portugaise dans le domaine du théâtre, de la danse, de la performance et de la musique. Mettant en valeur la création ibérique dans ces rapprochements avec notre création, ce festival a créé une forte attente de la part du public

- CONCOURS INTERNATIONAL DE QUATUOR A CORDES

Né en 1999, le Concours International de Quatuor à Cordes de Bordeaux permet de découvrir les grands interprètes internationaux de cette formation de musique de chambre. La notoriété de cet événement biennal n'a fait que grandir et il s'associe dès cette année aux concours italiens et anglais.

- CHAHUTS

Depuis 16 ans Chahuts promeut et soutient la parole, le verbe, par le conte dans le quartier Saint Michel et au delà. L'association des arts de la parole interculturelle s'engage en assurant une programmation annuelle.

Le festival est le point d'orgue de ce travail avec 25 spectacles, dont 43 représentations dans 14 lieux différents et de nombreux partenariats avec les lieux bordelais : capc, tnt, le glob...

- **ITINERAIRES DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS**

Depuis 1991, cette association propose au public entre douze et quinze expositions photographiques, gratuites, dans les principaux lieux culturels et musées de la ville.

DES ACTIONS

- **Education**

Priorité est donnée à l'éveil et l'éducation artistique dès le plus jeune âge (1 an). L'ensemble des services éducatifs des établissements ainsi que des acteurs culturels se mobilisent dans ce sens avec des projets pilote à signaler tel ceux de l'Opéra, du Muséum, du CAPC, de la Bibliothèque ou de la Compagnie Eclat. Une convention a été signée avec le rectorat pour le développement de partenariats. La carte Culture Bordeaux sera lancée prochainement pour les jeunes, de la petite enfance aux étudiants.

- **Fonds d'aide à la création**

La création d'un fonds d'aide à l'innovation culturelle est actuellement en chantier ou encore la création d'une pépinière d'artistes sur le modèle des pépinières d'entreprise. Création il y a un peu plus d'un an, une cellule spécifique « mécénat » qui bénéficie aussi bien aux festivals ou aux établissements qu'aux associations, qu'elle porte dans la recherche de financements.

- **Diffusion**

La diffusion est au cœur du projet des établissements avec le développement de l'ouverture à l'international : diffusion des savoirs (Bibliothèque, Archives, Muséum, Beaux-Arts, Conservatoire...), de spectacles (Opéra, TNBA, Base sous-marine, aide aux associations, Mably, Saint-Rémy...), d'expositions (CAPC, FRAC, collectifs, galeries...).

- **Proximité**

Les projets d'équipements évoqués ci-dessus participent de cette prise en compte de la proximité nécessaire de l'offre culturelle. Elle se traduit aussi par un service délocalisé comme c'est le cas avec le bibliobus, par un accès à la culture facilité pour les personnes empêchées (maladie avec des actions vers les hôpitaux, handicap avec la facilitation d'accès aux établissements et le projet pilote de la bibliothèque ou de l'Opéra pour les non-voyants, vers les prisonniers avec des actions spécifiques menées par la Bibliothèque).

- **Pratiques amateurs**

Encourager les pratiques amateurs pour former nos citoyens, élargir nos publics : c'est l'objectif de l'école des Beaux-Arts avec une action spéciale à destination des auditeurs libres mais aussi du conservatoire, de l'Opéra ou du CAPC avec des formations proposées pour tous les âges.

- **Promotion**

C'est la capacité de nos établissements à rayonner, c'est aussi les festivals, Bordeaux 2013, ou notre capacité à nous intégrer dans différents réseaux (de ville, de musée, de musiques actuelles...) pour notre savoir-faire ainsi reconnu. Un chantier est lancé pour valoriser toutes nos spécificités et nos expériences afin de mieux le faire savoir.

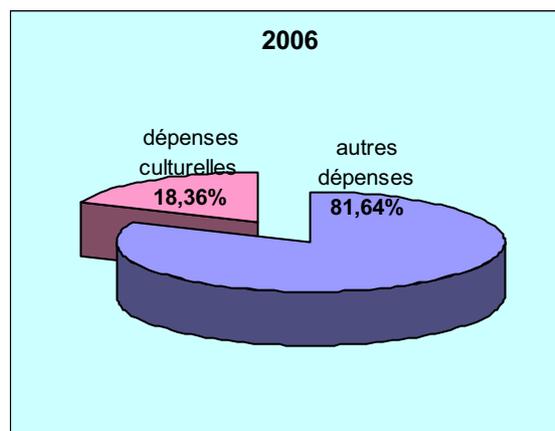
LES CHIFFRES DU BUDGET DE LA CULTURE DE LA VILLE DE BORDEAUX

Analyse des dépenses culturelles pour l'année 2006 (dernier compte administratif connu).
Source : documents de gestion.

- ♦ **Montant des dépenses totales de Fonctionnement** : 48,80 Millions d'euros dont 26,37 Millions d'euros pour dépenses de personnel
- ♦ **Montant des recettes totales de fonctionnement** : 2,87 Millions d'euros
- ♦ **Montant des dépenses d'investissement** : 14,94 Millions d'euros
- ♦ **Montant total des dépenses (investissement + fonctionnement) : 63,73 Millions d'euros**

Ces grandes masses permettent d'obtenir les ratios suivants :

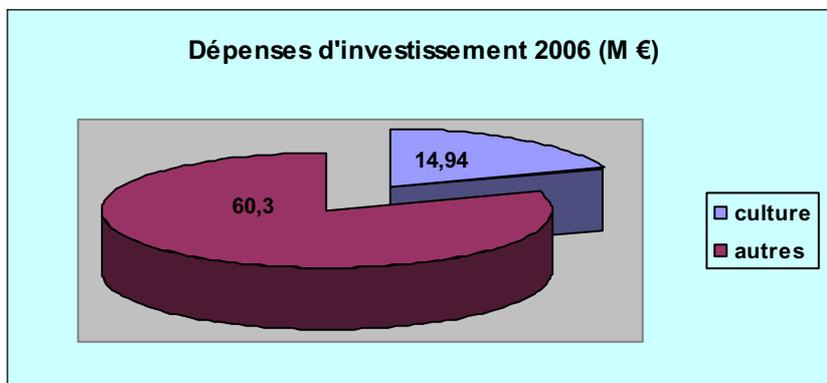
Part des dépenses culturelles dans le budget de la Ville (hors investissement):



NB : Moyenne nationale pour 2006 : 16% (source : Association des Maires des Grandes Villes de France)

- Il est à noter que ce ratio demeure supérieur à la moyenne nationale.

Dépenses d'investissement :



► La culture représente 20 % des dépenses d'investissement de la Ville de Bordeaux. Ces chiffres traduisent la volonté de la ville de mener un programme ambitieux en matière d'investissement afin de doter la Ville des équipements culturels de proximité et de rayonnement international qui lui permettront de s'affirmer en tant que capitale culturelle.

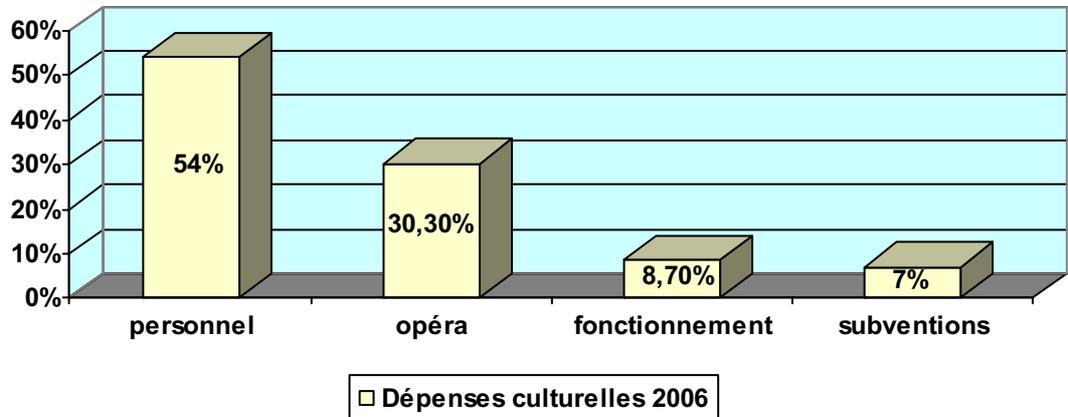
Dépense culturelle par Habitant :

Pour 2006, le calcul (montant total des dépenses / nombre d'habitants) aboutit à 276,36 euros par habitant.

NB : En 2005, à Bordeaux, le nombre d'habitants est de 230 600 habitants.

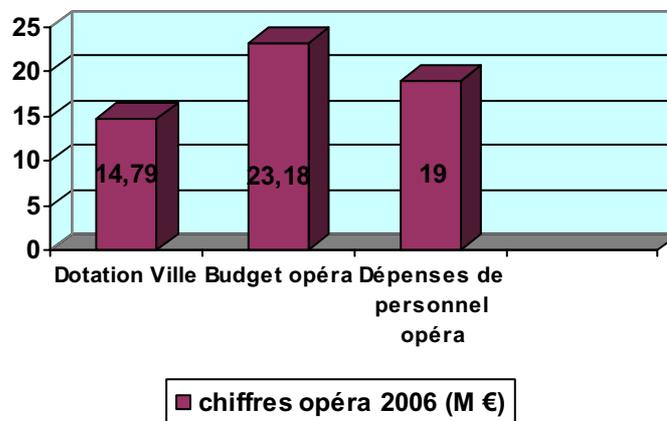
► Ce ratio illustre le poids de la centralité qui demeure caractéristique de la Ville de Bordeaux. Il demeure supérieur à la plupart des grandes villes de France, comme celle de Nantes (254 euros).

Répartition des dépenses culturelles (hors investissement) :



► La structure des dépenses culturelles révèle la prépondérance des dépenses liées à la rémunération du personnel.

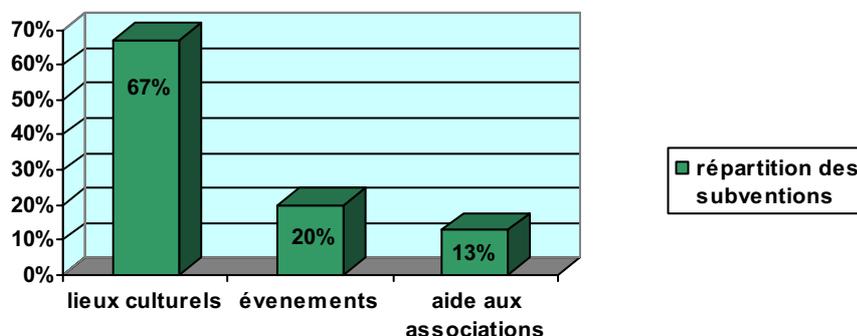
Dotation à l'opéra :



► La dotation de la Ville compense en partie la part des dépenses de personnel qui grèvent lourdement le budget de l'opéra.

Subventions aux associations :

La répartition des subventions au secteur associatif (3 415 693 euros) s'opère de la façon suivante :



❶ **LIEUX CULTURELS** : 2 260 276 euros soit 67 % des subventions

Les 5 plus grosses subventions sont :

TNBA	▶	1 523 774 euros
Cinéma Jean Vigo	▶	225 357 euros
Rock School	▶	198 185 euros
TNT	▶	146 470 euros
Glob-Théâtre	▶	70 000 euros

❷ **EVENEMENTS** : 686 174 euros soit 20 % des subventions.

Les 5 plus grosses subventions sont :

NOVART	▶	400 000 euros
Escale du Livre	▶	160 439 euros
CinéConcerts	▶	30 490 euros
MIRA	▶	30 000 euros
Quatuors à Cordes	▶	15 000 euros

❸ **AIDE AUX ASSOCIATIONS** : 457 665 euros soit 13 % des subventions

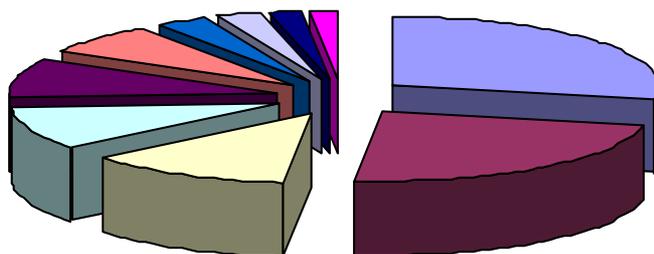
Les 5 plus grosses subventions sont :

<i>Kiosque culturel</i>	‡	51 810 euros
<i>Mémoire de Bordeaux</i>	‡	40 000 euros
<i>Théâtre des Tafurs</i>	‡	29 000 euros
<i>Cie du Soleil Bleu</i>	‡	25 000 euros
<i>Cie Tiberghien</i>	‡	25 000 euros

Répartition des dépenses de fonctionnement entre les principaux établissements culturels (y compris dépenses de personnel)

	2006
Direction Lecture Publique	28%
Conservatoire	23.63%
Ecole des Beaux-Arts	12.55%
Musée d'Aquitaine	9.95%
CAPC	9.30%
Musée des Beaux Arts	7.15%
Base Sous Marine	2.90%
Musée des Arts Décoratifs	2.92%
Muséum d'histoire naturelle	1.97%
Archives Municipales	1.6%

2006



COMPARAISON

GEOGRAPHIQUE

LE CAS DE LA
NANTES

en euros

montant
dépendances de

VILLE DE

des

- direction de la lecture publique
- conservatoire
- école des beaux arts
- musée d'aquitaine
- capc
- musée des beaux arts
- base sous marine
- musée des arts décoratifs
- muséum
- archives

fonctionnement :	27 676 056
	<i>dont 23 300 000 euros de subventions</i>
montant des dépenses de personnel :	20 560 493
montant des dépenses d'investissement :	23 372 470
total des dépenses :	71 609 019
	soit 254,12 euros par habitant
	<i>(NANTES compte 281 800 habitants)</i>

NB : L'Opéra des Pays de Loire est financé par les Villes de Nantes et Angers. Le zénith a été financé par la communauté d'agglomération.

M. LE MAIRE. -

Comme je vous l'avais annoncé au cours des précédentes réunions du Conseil nous allons aujourd'hui vous présenter une communication sur la politique culturelle de la Ville de Bordeaux.

Je voudrais demander à M. l'Adjoint chargé de la Culture de commencer à présenter cette communication.

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, à l'image de la vie et de la ville, la culture à Bordeaux qui s'insère dans le projet urbain, irrigue et accompagne les secteurs de la jeunesse, de la vie associative, de la vie des quartiers et de la vivacité sociale et culturelle.

De la démocratie culturelle au développement international tel est l'axe majeur de la politique culturelle de notre ville. Et les objectifs qui accompagnent cette politique visent à mettre l'artiste au cœur du devenir de la ville, faisant de la culture un moteur de développement, le catalyseur du vivre ensemble. Il nous faut miser sur l'éducation, la formation, la professionnalisation et inventer une nouvelle relation entre enfance et culture pour l'accompagnement du futur citoyen. Il nous faut favoriser l'émergence et les nouvelles pratiques artistiques, et engager notre ville dans les projets internationaux, car dynamiser l'innovation c'est assurer la reconnaissance de Bordeaux dans le monde.

Au travers de ces objectifs Bordeaux affirme ses atouts, sa tradition humaniste et son regard spécifique sur la modernité.

Le mouvement est en marche depuis plusieurs années. Il se développe, il se manifeste à travers des événements révélateurs de talents avec la récente et significative mobilisation des artistes, de la population, du monde scientifique mais aussi économique des villes voisines jusqu'au-delà des frontières espagnoles autour de la candidature de Bordeaux capitale européenne de la culture.

A partir d'un paysage culturel riche et diversifié se croisent en maillage dense les associations, les institutions et les équipements, mais aussi les universités et les entreprises. Nos équipements et les associations couvrent ainsi l'ensemble des champs artistiques sous leurs formes diverses, y compris dans le domaine de la culture scientifique.

Pour la musique, l'Opéra, par exemple, produit, coproduit et crée. Il s'ouvre aux formes nouvelles et aux artistes de la jeune génération. La palette de ses activités s'étend considérablement avec des animations dans l'espace public, des répétitions publiques, des journées portes ouvertes.

L'ONBA vient d'enregistrer un ensemble de CD salués par la presse nationale et il fait intervenir dans différents lieux de l'agglomération des compagnies et artistes bordelais. Si je ne me réfère qu'à la saison qui a démarré récemment 2007 / 2008, c'est Laurent Laffargue dans la Bohème, c'est Carlotta Ikéda et Christian Lauba dans Zatoïchi, c'est Christine Dormoy dans Génitrix, les deux derniers titres étant des créations mondiales.

La Rockscool, Musique de Nuit, le Bordeaux Jazz Festival et de nombreux lieux associatifs ont contribué à faire de Bordeaux une place-forte du rock, une ville largement ouverte aux musiques du monde, aux musiques électroniques et électroacoustiques.

Il faut ajouter à cela Proxima Centauri, la Compagnie Eclats, la Compagnie Le Grain, le Scrim pour la musique contemporaine qui se produisent aussi bien en France qu'à l'étranger.

Le théâtre et la danse ne sont pas en reste avec le TNBA, le TNT, le Glob Théâtre, le Théâtre du Pont Tournant, la Boîte à Jouer. On pourrait ajouter d'autres lieux comme l'Onyx, l'œil la Lucarne, le Petit Théâtre, l'Alternative et bien d'autres.

Parmi les compagnies, bon nombre ont acquis droit de cité au niveau national et international, je pense à Anamorphose, Travaux Publics, la Compagnie Ouvre le Chien, Ariadone, Révolution, Kouabo, mais aussi les marches de l'Été ou la Compagnie Tibérien.

Pour les arts du cirque une réflexion est en cours et devrait conduire à l'identification d'un Pôle Cirque rive droite – j'y reviendrai dans un instant – autour de l'école du cirque déjà présente à Bordeaux depuis plusieurs années.

A cela et à ces lieux dont je parlais il y a un instant s'ajoutent des lieux originaux que la ville propose pour les arts de la scène ou les arts visuels : la Base sous-marine, Mably, l'espace Saint-Rémi, la Halle des Chartrons, mais aussi la Maison Cantonale rive droite, la Pergola.

S'agissant **des arts visuels**, ils se répartissent entre champ public et champ privé, les deux secteurs s'interpénétrant.

Ainsi l'action du CAPC bénéficie aux galeries dont il soutient l'effort. Le design y côtoie le graphisme, la vidéo, les arts électroniques et les formes les plus écoutées des jeunes générations.

Quant aux **musées**, leur politique événementielle s'est grandement dynamisée faisant progresser le niveau et l'intérêt de leurs expositions temporaires en rendant plus attractive la présentation au public de leurs collections permanentes. Ces efforts ont d'ailleurs été récompensés, non seulement par une augmentation de la fréquentation du public, mais aussi par l'obtention par diverses expositions du label convoité « d'intérêt national ».

Un certain nombre d'expositions sont co-réalisées avec d'autres musées de notre région, ou avec d'autres musées nationaux ou étrangers.

Le cinéma est incontestablement un secteur qui se doit d'évoluer et des propositions sont actuellement à l'étude pour répondre aux attentes des Bordelais. N'oublions pas quand même ce qui existe déjà en matière d'attractivité et de capacité d'accueil pour les tournages dont le nombre a progressé de 18% depuis 2006. Ainsi 59 tournages ont été accueillis dans notre ville en 2007. Signalons aussi la qualité et l'attrait que représentent les Ciné-concerts qui accueillent chaque année un large public.

Autour de la lecture, la Bibliothèque centrale de Mériadeck et les bibliothèques de quartier travaillent en réseau avec les associations et vont à la recherche des nouvelles pratiques avec la documentation numérique, la bibliothèque sonore, la projection de films. L'une des plus grandes bibliothèques de France propose aujourd'hui 1 million de titres pour le prêt à domicile, et va au-devant des lecteurs possibles, jeunes et moins jeunes, avec sa bibliothèque mobile.

En complémentarité de ces actions nous pourrions citer des événements tels que le Livre en Fête, l'Escale du Livre, le Printemps des Poètes et des collectifs d'auteurs de bandes dessinées qui sont régulièrement mis à l'honneur au sein de ces bibliothèques.

La recherche s'inscrit aussi dans les projets de la médiathèque avec ses exceptionnels fonds patrimoniaux, rares et précieux, régulièrement consultés par les chercheurs du monde entier et enrichis régulièrement par des acquisitions, des dons et des legs. Il en est de même aux Archives Municipales avec son remarquable fonds d'architecture. Egalement pour les collections du Muséum d'Histoire Naturelle qui ont un attrait pour les chercheurs qui dépasse largement les limites de notre territoire et de notre pays.

Quant au patrimoine bordelais, vous devez le savoir, l'inscription à l'UNESCO, mais aussi le label de « Ville d'Art et d'Histoire », nous ouvrent de nouvelles perspectives sur les croisements entre citoyenneté, proximité, accueil touristique, projection de l'image de la ville à travers le monde.

En **soutenant la création**, la Ville de Bordeaux est attentive aux talents émergents, tout comme aux formes artistiques nouvelles, notamment celles qui utilisent l'espace public propice à la créativité et aux formes culturelles contemporaines.

La réalisation de **résidences d'artistes** est l'une des clés de l'émergence. Actuellement au nombre de 5 ce principe est en développement avec des associations telle celle de l'Espace 29, mais aussi avec le TNBA ou le TNT.

Les établissements participant de l'ouverture aux jeunes talents. Le CAPC, avec le FRAC, devient lieu de découverte pour les jeunes artistes bordelais aidés dans leurs premières productions dans un maillage concerté avec l'école des Beaux-Arts qui elle-même encourage les lieux alternatifs comme le Café Pompier, mais aussi des lieux qui développent recherches et expérimentations comme c'est le cas avec des collectifs d'artistes : Buy Self, A Suivre, le Bruit du Frigo, Pola...

L'association des artistes aux nouveaux projets urbains représente aussi une nouvelle voie très importante permettant d'insérer l'innovation dans la ville. Des expérimentations sont en cours pour les projets en développement des Berges du Lac et de Bastide 2. De même **la création d'un fonds d'aide à l'innovation culturelle** devrait contribuer à favoriser l'émergence, tout comme d'ailleurs l'adhésion de nos partenaires institutionnels et privés. Il a été ainsi créé il y a plus d'un an de cela une cellule spécifique « mécénat » qui bénéficie aussi bien aux festivals, ou aux établissements qu'aux associations. Ainsi une attention particulière est portée à l'économie de la culture, à ses enjeux et à ses emplois. A ce titre-là, nous le savons tous, Bordeaux est l'un des plus gros employeurs culturels de la région, et bien au-delà des limites de notre région.

Pour que la culture dépasse le seul acte de consommation, le clivage des favorisés-défavorisés, l'éveil commence au plus tôt. Non pas seulement à l'entrée de l'école, mais dès la petite enfance.

Ainsi, l'Opéra, le Muséum, la Bibliothèque, le CAPC, mais également des acteurs culturels tels que la Compagnie Eclats, œuvrent dans le vaste projet qui s'ouvre aux familles pour faire vivre la culture dès le premier âge et à toutes les périodes de la vie, favorisant à terme l'intensification des pratiques amateurs. S'y associent aussi le Conservatoire National de Bordeaux, l'école des Beaux-Arts, mais aussi les musées, les associations, en toute transversalité avec les autres services de la ville en charge de la petite enfance, de l'éducation ou des milieux associatifs. Ainsi le CROUS, l'Inspection Académique, les centres d'animation de quartier, montent avec la ville de nombreuses actions en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Les musées développent leurs services éducatifs et participent à la formation des médiateurs. 50.000 documents accueillent les enfants, les jeunes, à la Bibliothèque dans un environnement adapté et animé par des spécialistes. Dans cet esprit une carte culture est en cours d'établissement.

Signalons aussi le très grand succès du bus de l'art contemporain qui ouvre de nouveaux horizons artistiques au public de tous âges en communiquant avec les artistes et les galeries, transmettant l'enthousiasme de la création au public qui se presse à ces rencontres mensuelles.

Les formations et l'accompagnement à la professionnalisation sont aussi des objectifs très importants. Notre offre de formation artistique s'étend désormais de l'apprentissage jusqu'à la formation professionnelle supérieure pour les arts de la scène et prochainement peut-être pour les arts visuels. S'agissant du Conservatoire National de Région Jacques Thibaud, 1900 élèves sont inscrits entre le Conservatoire Renaudel et les trois sites associés à

ce lieu central, enrichissent leurs pratiques culturelles et participent du développement et du croisement des publics. La création récente de l'école supérieure de théâtre ne fait qu'augmenter encore ce potentiel.

Des pratiques d'apprentissage collectives instrumentales et vocales se sont par ailleurs développées au cours de ces dernières années en étroite relation entre le Conservatoire et l'Opéra. L'enseignement des musiques actuelles associe également le Conservatoire avec la Rock School, le CIAM et Musiques de Nuit qui sont autant de possibilités de formations, mais aussi d'accompagnement aux débuts de carrière ou de tremplins professionnels.

S'agissant des pratiques amateurs il y a un effort important à fournir car il s'agit-là d'un lien culturel fondamental, l'ouverture à l'art par excellence. Encouragées par des initiatives en arts visuels à l'école des Beaux-Arts avec les auditeurs libres, mais aussi au Conservatoire avec les nombreuses formations qui s'expriment régulièrement tout au long de l'année, au CAPC avec les cours pour adultes, avec les conférences, les pratiques amateurs sont relayées en relation avec les maisons de quartier.

S'agissant de la pratique participative à l'accompagnement des publics, au centre des préoccupations se retrouve une attention forte pour favoriser l'essor du public citoyen. Au-delà de la qualité et de la diversité de l'offre culturelle, l'interaction, la proximité, l'accessibilité, la politique tarifaire sont des atouts majeurs. De nombreux travaux sont conduits en relation avec les publics : des ateliers dirigés par les artistes, par des médiateurs culturels à l'occasion de spectacles, d'expositions, de découverte du patrimoine lors notamment des journées du même nom.

Des pôles d'excellence existent développés pour des publics empêchés : la Bibliothèque qui travaille en relation avec les prisons pour la sensibilisation à la lecture, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais aussi qui intervient dans un espace dédié aux non voyants, l'espace Diderot. Nous pourrions citer aussi le travail spécifique de l'Opéra pour les malvoyants, ou du Pont Tournant pour les malentendants.

Des actions en faveur du public fragilisé sont également conduites par un certain nombre d'établissements et de structures. Public empêché ou fragilisé par la maladie en relation avec le CHU de Bordeaux, avec l'Institut Bergonié, Public fragilisé par le chômage ou la précarité avec des actions également spécifiques qui engagent l'Opéra. Une médiation spécifique de terrain pour la préparation à des spectacles, en amont et en aval du spectacle, est conduite et est extrêmement suivie et demandée par ceux qui ont été amenés à suivre les spectacles et ont la volonté d'aller plus avant que la seule chose qu'ils ont vue. Un programme également, « Ma Voix et Toi », porté par l'Opéra tout au long de l'année, est associé aux centres sociaux.

Nous pensons aussi pour cette action sur les publics à cet exercice de démocratie culturelle directe que nous avons voulu pour entrer dans la compétition au titre de capitale européenne de la culture.

Cette proximité avec les publics se traduit aussi par une réflexion sur la répartition des équipements et des projets culturels. Le rééquilibrage entre la rive droite et la rive gauche est en cours et passe par de nouveaux projets qui concernent le Conservatoire National sur la rive droite, les créations d'équipements, la requalification d'autres. Je pense au Chai des Farines pour les futures archives. Je pense au Pôle cirque, mais également à des collectif d'artistes.

La politique tarifaire joue également un rôle important pour l'attrait des publics. Elle participe à cette volonté de l'accessibilité de la culture aux citoyens. Il en est de même du kiosque qui est ouvert à l'ensemble des lieux de l'agglomération, facilitant l'accès aux spectacles, aux événements, avec les tarifs de dernière minute. Rappelons le succès de la gratuité des expositions permanentes dont la fréquentation a augmenté de 36% en 2 ans, de l'élargissement des horaires d'ouverture de la Bibliothèque avec +21% d'entrées et 22% de

prêts entre 2006 et 2007, ou des opérations de vente de livres à très bas prix par les musées et les bibliothèques.

Et enfin nous pouvons penser pour ces actions envers les publics aux associations des amis des différents musées et de l'Opéra, qui contribuent aussi à créer ces liens de proximité.

Bordeaux se doit de s'ouvrir au monde. Nous y sommes prêts avec l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité, avec le label de Ville d'Art et d'Histoire, avec nos jumelages liant Bordeaux à 18 villes de par le monde, avec nos spécificités sur l'humanisme, sur l'histoire de l'homme, mais aussi le développement durable, nos pôles de compétitivité, notre savoir-faire et notre réflexion sur l'urbanisme.

Mais il nous faut aller plus loin et le faire savoir. De grands chantiers seront conduits pour le futur Muséum, pour les salles du 18^{ème} siècle du Musée d'Aquitaine avec sa réflexion sur l'esclavage de tous temps, pour les futures Archives, projet culturel ouvert à même d'attirer chercheurs et observateurs du monde entier, pour la rénovation finale du Grand foyer de l'Opéra, lieu unique et reconnu comme tel au niveau européen, voire international et mondial, et pour le futur auditorium de 1400 places qui permettra à Bordeaux de rayonner parmi les premières grandes salles de spectacle internationales. Ajouter à cela des projets en réflexion ou en devenir autour de la Base sous-marine, d'un Zénith, de la réimplantation du FRAC Aquitaine sur Bordeaux, mais aussi, j'en ai déjà parlé, des ZAC Bastide 2 et des Berges du Lac qui renfermeront un projet culturel.

S'agissant des **événements porte-drapeaux fédérateurs et novateurs de cette dynamique culturelle**, que ce soit avec la candidature Bordeaux 2013 et tous les événements d'ici-là qui en seront les précurseurs, mais aussi les festivals qui ponctuent l'année, je pense à Mira, à Novart avec les Grandes Traversées et le Bordeaux Jazz Festival, à Agora, au concours international de quatuors à corde qui s'allie désormais à l'Angleterre et à l'Italie. Autour d'eux se fédèrent des associations, les théâtres, les musées, les lieux alternatifs, mais aussi les communes voisines. C'est ainsi que bon nombre de manifestations s'ouvrent à un certain nombre de communes qui s'associent à ces événements.

Communiquer est également une nécessité. Le « faire-savoir » s'affirme fondamental. En complément du journal Bordeaux Culture ou du kiosque dont je parlais il y a quelques instants, la communication passe aussi par les personnes. C'est donc à dessein que les derniers recrutements ont privilégié des personnalités fortement impliquées dans les réseaux internationaux. Je pense à Charlotte Laubard au CAPC, à Claire Jaquet au FRAC Aquitaine, et à Brigitte Proucelle qui aujourd'hui occupe la Direction Générale de la Culture à la Ville de Bordeaux. Cette communication passe aussi bien sûr par la mobilité de nos experts, de nos acteurs culturels. Pour ce faire nous avons récemment signé avec Culturesfrance une convention de développement culturel international, et nous sommes partenaires du Ministère des Affaires Etrangères pour des actions d'information et de formation à l'étranger. Cette communication passe aussi et enfin par chacun d'entre-nous, par chaque citoyen qui porte sa ville où qu'il aille dans le monde.

Cette politique culturelle volontariste et dynamique, Monsieur le Maire, **engage très fortement la Ville de Bordeaux** comme j'ai essayé de le montrer il y a un instant, avec des moyens qui ont été attribués par une volonté partagée de l'équipe municipale à travers des budgets successifs. C'est aujourd'hui 276,36 euros par habitant qui sont consacrés à la politique culturelle, ce qui place Bordeaux au premier rang des villes françaises pour ses dépenses culturelles par habitant.

Je vous remercie Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci, Monsieur l'Adjoint, et merci d'avoir en un temps relativement bref essayé de résumer un très grand nombre d'initiatives et d'opérations qui concourent à faire de Bordeaux une ville culturelle.

Je voudrais, avant d'ouvrir le débat, insister sur les grands axes qui structurent cette politique culturelle et qui la caractérisent, j'y reviendrai en conclusion, depuis plusieurs années.

La recherche de la nouveauté à tout prix est très certainement une mode bien installée dans nos sociétés contemporaines, mais il n'y a pas de succès sans continuité. C'est ce qui fait tout le prix de la communication que vous venez de développer.

Le premier grand axe qui structure cette politique et qui continuera à la structurer, c'est la volonté d'approfondir notre action d'éducation, de diffusion et d'aide à la création.

Je veux être bref, donc je n'entrerai pas dans le détail.

Au titre de l'éducation je voudrais rappeler que nous avons donné priorité à l'éveil et à l'éducation artistique dès le plus jeune âge. L'ensemble des services éducatifs des établissements, ainsi que des acteurs culturels, se mobilise dans ce sens avec des projets pilotes qui sont à signaler, comme celui de l'Opéra, celui du Muséum, celui du CAPC, celui de la Bibliothèque, ou celui de la Compagnie Eclats.

Dans le même esprit nous avons signé une convention avec le rectorat pour développer les partenariats.

La carte « Culture Bordeaux » sera prochainement lancée pour les jeunes, de la petite enfance aux étudiants.

Et pour les étudiants, dans ce chapitre éducation, je n'aurai garde d'oublier ce que vous avez signalé qui est une très belle initiative de notre Théâtre National Bordeaux Aquitaine, c'est l'ouverture de cette école supérieure de théâtre qui met Bordeaux tout à fait en pointe.

La vocation d'assurer la plus large diffusion possible l'idée de la culture pour tous ce sont aussi des équipements de proximité. Je voudrais, non pas revenir sur le passé, ce qui existe est connu, mais essayer d'insister sur les projets qui sont dans nos cartons, ou qui sont déjà visibles sur le terrain.

Sur 2008 et 2009 seront notamment lancés :

La réalisation d'une Bibliothèque médiathèque à Belcier, dans l'îlot Armagnac. Nous avons délibéré il y a quelques semaines pour acheter ce terrain à la CUB.

Egalement le repositionnement et la requalification de la Bibliothèque de Saint-Augustin dans une partie de la grande salle municipale sur laquelle travaille à l'heure actuelle un atelier d'urbanisme.

Un équipement culturel de quartier en cours de définition dans le futur quartier des Berges du Lac. Le bureau de la Communauté Urbaine la semaine dernière a confirmé le lancement de cette opération en février prochain. Cet équipement sera programmé sur 2008 ou 2009.

Un lieu d'accueil pour la Bibliothèque pour tous dans le futur lieu d'accueil polyvalent de la rue Malbec, dont le chantier démarre ces temps-ci.

Enfin la réhabilitation et la mise en valeur de l'ancien marché de Lerme qui fait partie de notre patrimoine architectural dans le quartier Fondaudège.

Tous ces équipements de proximité nouveaux, pour les prochaines années vont concourir à cette vocation de diffusion culturelle.

Et aussi l'aide à la création. Nous allons essayer de mettre en place quelque chose qui n'existe pas pour l'instant à Bordeaux, qui est un fonds d'aide à l'innovation culturelle qui est actuellement en chantier.

Nous envisageons aussi la création d'une pépinière d'artistes sur le modèle des pépinières d'entreprises.

Et puis il y a un an nous avons créé une cellule spécifique « mécénat » qui profite aussi bien aux festivals, aux établissements qu'aux associations, auxquels elle apporte une aide précieuse dans la recherche de financement.

Voilà le premier axe : aller plus loin encore dans cette volonté de diffuser la culture à tous et d'aider à la création.

Le deuxième grand axe consiste à enrichir notre patrimoine d'équipements culturels. Ils sont déjà très nombreux à Bordeaux, vous l'avez rappelé. Plusieurs projets en cours ou en devenir vont contribuer à cet enrichissement de notre gamme d'équipements culturels.

Je commencerai bien sûr par l'Auditorium qui représente de la part de la Ville un effort budgétaire très significatif. Il aura 1400 places. Il sera d'une grande qualité acoustique. Il placera Bordeaux au premier rang des grandes salles internationales pour la musique. Je sais que notre nouveau chef d'orchestre Kwamé Ryan l'attend avec impatience. Il devrait ouvrir à la fin 2009, et Kwamé Ryan prépare d'ores et déjà la saison 2010 et les saisons suivantes.

Deuxième grand équipement, qui n'existe pas, je me permets de le rappeler au passage :

Même si notre Patinoire joue bien son rôle - et j'ai été heureux de voir que le dernier spectacle qu'elle a accueilli, celui de Vanessa Paradis, a fait salle comble - ça ne suffit pas. Il nous faut donc un Zénith.

Je m'étais engagé l'année dernière à obtenir de la Communauté Urbaine la décision de faire un Zénith. Cette décision est pratiquement prise. Il nous reste à mettre au point le financement de cet équipement. Sera-ce un financement entièrement public ou mixte ? C'est une question encore à trancher, ainsi que la localisation définitive.

Plusieurs lieux sont possibles. La décision technique plaiderait en faveur du site du Lac qui présente beaucoup d'avantages : 8000 places de parking disponibles, le tramway bientôt, la rocade qui aux heures des spectacles d'un Zénith n'est pas embouteillée. Mais il est possible, même probable, que le choix politique ne soit pas exactement le choix technique et qu'il se porte sur l'implantation à Floirac.

En tout cas il est important qu'une décision définitive sur la construction de cette salle de spectacle soit prise avant l'été.

Troisième grand exemple d'enrichissement de notre gamme d'équipements culturels, la Base sous-marine. Elle fonctionne déjà et elle fonctionne bien. Pendant Novart elle accueille énormément de spectacles et beaucoup de public. Je voudrais rendre hommage à sa gestionnaire, Mme Martinez, qui fait merveille avec des moyens limités. Eh bien, dans la perspective de Bordeaux 2013 nous voudrions en faire un véritable lieu d'émergence et de création culturelle.

Quatrième équipement qu'il va nous falloir évidemment porter jusqu'au niveau de la réalisation : la localisation du FRAC, le Fonds Régional d'Art Contemporain, de la région Aquitaine. Le FRAC a souhaité s'installer dans Bordeaux intra muros. Nous lui avons fait plusieurs propositions d'implantation qu'il est en train d'examiner à l'heure actuelle.

Le Muséum d'Histoire Naturelle. Ce muséum possède des collections d'une très grande qualité qui sont aujourd'hui exposées dans des conditions extrêmement précaires. Vous avez

approuvé le lancement d'une opération plus que de rajeunissement, vraiment de réhabilitation complète de ce muséum avec une scénographie à la hauteur de ses collections. Il devrait ouvrir ses portes en juillet 2011.

Voilà pour l'essentiel. Je pourrais ajouter les studios de danse du Conservatoire, le transfert, ce n'est pas une mince affaire, des Archives Municipales vraisemblablement dans le Chai des Farines sur la rive droite de la Garonne, ou bien encore les salles du Musée d'Aquitaine qui sont en cours de reconfiguration, avec en particulier une salle dédiée à la Traite négrière,

Troisième grand axe à côté de ces équipements, les grands événements qui ponctuent l'année culturelle à Bordeaux et qui participent au plein rayonnement de notre ville.

J'avais l'année dernière annoncé mon intention de réfléchir avec tous les acteurs culturels à un grand événement. Quel plus grand événement culturel que Bordeaux Capitale Culturelle ?

Je ne vais pas m'y attarder parce que nous avons fait ce matin même au CAPC avec le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général et le Président de la Communauté Urbaine, une présentation de notre dossier. Je voudrais à nouveau rendre hommage ici devant le Conseil Municipal à Richard Coconnier, qui, en l'espace de quelques mois a bâti un formidable dossier autour de cette idée de « Bordeaux ville ouverte, Bordeaux ville monde », à la fois par son histoire, par son passé portuaire, mais aussi par sa tradition humaniste.

Nous irons le 18 décembre prochain tous les quatre, Région, Département, CUB et Ville, plancher devant le jury qui va présélectionner les trois ou quatre candidats qui devront ensuite préparer le dossier définitif pour fin 2008.

Nous avons un espoir parce qu'il y a une vraie mobilisation à la fois de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi de tous les acteurs culturels. C'est ce qui a le plus frappé Richard Coconnier de voir à quel point les institutions, mais aussi les associations ou les individuels se sont mobilisés, ont apporté des idées, des suggestions, ont participé à ce grand brainstorming qui nous a permis de confectionner notre dossier de candidature que j'ai ici, qu'il serait souhaitable d'ailleurs de diffuser à tous les Conseillers municipaux. Il est sorti ce matin même à l'occasion de la conférence de presse que nous avons tenue sur Bordeaux 2013.

Concernant ce « Bordeaux 2013 Grand Evénement », on ne pouvait pas aller plus vite que l'imprimerie, notamment plus vite que les 4 présidents des collectivités territoriales. Je ne me sentais pas en situation de le diffuser avant que nous l'ayons présenté tous ensemble à la presse.

Je vous parlais du rendez-vous du 18 décembre. Il y a un autre rendez-vous important qui est celui du 29 novembre puisque nous accueillerons à Bordeaux l'ancienne Présidente de Lettonie, Madame Vike-Freiberga, qui a accepté de présider le comité de parrainage de Bordeaux 2013 en compagnie de personnalités éminentes qui nous ont fait la confiance de figurer dans ce comité de parrainage. Je cite de mémoire Philippe Sollers, Nathalie Dessay, Jean-Claude Guillebaud, Catherine Lalumière, Alfred Pacquement, Michel Serres, Béatrice Uria-Monzon, Paul Andreu et d'autres encore.

Voilà donc une affaire qui se présente sous les meilleurs auspices. La compétition va être rude, pour être tout à fait réaliste. Il y a maintenant 8 villes candidates.

On avait reproché à Bordeaux de s'être réveillée trop tard, je vous signale que les documents sur l'organisation de la consultation sont sortis en septembre / octobre 2006. C'est dès le début du mois de janvier que j'ai pris l'initiative de contacter nos collègues de la Région, du Département et de la CUB pour recueillir leur accord. Ils m'en ont fait part au mois de mars. Vous voyez que nous n'avons pas perdu de temps pour préparer ce grand dossier qui sera à l'évidence le grand événement culturel des prochaines années.

Je voudrais en ce qui concerne les événements insister aussi sur tout le reste, parce qu'il y a des choses qui existent, qui ont le mérite d'exister, qui vont continuer à exister et que nous voulons porter en puissance.

Novart, qui est un remarquable festival qui attire aujourd'hui entre 40 et 50.000 personnes. Beaucoup de festivals qui ont des honneurs médiatiques supérieurs aux nôtres ne peuvent pas en dire autant, avec au cœur de Novart un festival de jazz qui est devenu une référence nationale, et l'opération des Grandes Traversées qui invite des chorégraphes particulièrement créatifs.

La programmation de cette année est d'une très grande qualité. Je vous invite, si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'assister à l'un de ses spectacles, à profiter des derniers jours de Novart.

Il y a également Agora, biennale d'architecture, qui est une opération relativement récente mais qui est en train d'accéder à une reconnaissance internationale. Elle est centrée sur les prix d'architecture de la Ville de Bordeaux. Elle est accompagnée d'expositions, d'événements sur les quais, de projections de films d'architecture, et de débats sur l'urbanisme bordelais. Elle se tiendra en 2008, en mars, puisqu'elle a un rythme biennal. Elle sera animée par un commissaire très talentueux qui s'appelle Nicolas Michelin. Je pense qu'elle aura le même succès qu'il y a deux ans.

Enfin Mira, lancée en 2006, qui n'a pas encore trouvé tout à fait son plein rayonnement dans le programme culturel de la ville. Je ne doute pas que ce sera le cas dans les prochaines années parce que c'est un travail de très grande qualité.

Donc avec Bordeaux 2013, avec Novart, avec Agora, avec Mira, nous avons un socle de manifestations d'ampleur internationale et européenne sur lequel nous pouvons nous développer.

Je ne cite pas d'autres manifestations de très grand intérêt aussi comme le concours international de quatuors à corde, Chahut, dont a parlé Dominique DUCASSOU, ou les Itinéraires des photographes voyageurs.

Donc trois grands axes : la diffusion culturelle et l'aide à la création, les équipements et les grands événements.

Je voudrais conclure en disant qu'une politique culturelle ça ne s'improvise pas dans l'opportunisme ou la démagogie. Je suis convaincu que les prochaines semaines, de ce point de vue, vont être extrêmement riches... Nous entrons dans une phase pré-électorale où on va voir les promesses se multiplier. En matière culturelle on va raser gratis...

Je voudrais simplement rappeler que Bordeaux est une ville de 230.000 habitants qui fait des efforts considérables. Dominique DUCASSOU a déjà rappelé les chiffres qui nous positionnent en toute première ligne parmi les villes comparables en France et qu'il faut donc faire preuve du sens des réalités.

Notre politique à nous se caractérise par la volonté de continuité. Porter un événement au niveau international ça se fait en général au bout de longues années. C'est ce qui est en train de se passer avec Novart. Il ne s'agit donc pas de changer de cap comme un papillon tous les 15 jours ou tous les ans. Il faut un esprit de continuité. Et il faut un esprit de cohérence : cohérence à terme, j'ai essayé de la montrer, et cohérence avec les possibilités qui sont les nôtres, je l'évoquais à propos de nos possibilités budgétaires.

En conclusion je voudrais d'abord remercier Dominique DUCASSOU qui se dévoue dans cette délégation avec un enthousiasme qui ne se dément pas et une présence dans toutes les manifestations culturelles de la ville qui fait mon admiration.

Je voudrais aussi rendre hommage à nos équipes culturelles. A Brigitte PROUCELLE, notre nouvelle Directrice Générale des Affaires Culturelles et à l'ensemble de ses services qui se passionnent pour leur travail, ainsi qu'à l'ensemble des responsables culturels des établissements rattachés à la ville : nos directeurs et nos conservateurs.

Evidemment, ils sont tenus à un devoir de réserve. Ils n'ont pas l'occasion de dire dans la presse tout le bien du travail qu'ils font. Je voudrais le dire à leur place. Il est beaucoup plus facile de critiquer ce qu'ils font plutôt que de le mettre en valeur. Mais ils font très bien, avec un dévouement là aussi tout à fait admirable.

Je voudrais profiter de cette séance pour leur tirer un coup de chapeau, parce que, à force d'entendre des critiques plus ou moins bien intentionnées vis-à-vis de la politique culturelle, je pense qu'ils le vivent difficilement alors qu'ils s'y consacrent avec beaucoup d'énergie et beaucoup de cœur.

Je voudrais rendre hommage aussi aux acteurs culturels de la ville en général. Je connais bien les milieux culturels depuis fort longtemps. Je sais qu'en général l'appréciation qu'on porte sur la politique culturelle d'une ville c'est le degré de satisfaction qu'on obtient pour le financement de ses propres projets. C'est normal. C'est ainsi que ça fonctionne. Eh bien, malgré cela, nous avons assisté, notamment à l'occasion de la préparation de Bordeaux 2013, à une mobilisation extraordinaire.

Richard COCONNIER s'en est fait le témoin. Il a vu venir à lui des responsables d'associations, de compagnies théâtrales, de galeries, des individus qui sont des créateurs, ou tout simplement des hommes et des femmes qui s'intéressent à la culture, qui sont fiers de ce qui se passe dans Bordeaux, qui ont envie d'en faire davantage et qui ont apporté énormément d'idées et de suggestions dans cette espèce de grand brainstorming – pardon pour le français – qui a eu lieu au cours des derniers mois.

Et ça, je pense que c'est très bon signe. C'est ça aussi la politique culturelle. Ce n'est pas simplement les délibérations que nous votons ici, c'est tout l'engagement d'une ville qui aime sa ville, qui est fière de son patrimoine, et qui ait bien conscience que le patrimoine n'a de sens que s'il s'accompagne d'une volonté de créations, d'initiatives et d'imagination.

Je vous remercie de votre attention.

Je vais donc maintenant ouvrir le débat.

M. HURMIC demande la parole.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, vous avez entamé vos propos en utilisant cette formule qui est la suivante : « Il n'y a pas de succès sans continuité ». J'avoue que ça m'a laissé assez dubitatif. C'est un vrai sujet de méditation que vous m'accorderez de considérer comme étant quand même un peu réducteur.

On peut également dire qu'il n'y a pas de succès sans rupture. La continuité, comme la rupture, ce n'est pas une vertu de succès en soi.

Je comprends très bien que le but de l'exercice auquel vous vous livrez aujourd'hui consiste effectivement à nous dire que la politique culturelle suivie par la Ville de Bordeaux depuis 1995 est la meilleure qui soit. Nous aurions cependant aimé, Monsieur le Maire, qu'aujourd'hui à l'occasion de cet exercice vous puissiez vous livrer à une part d'autocritique de cette politique culturelle et nous faire un certain nombre de propositions nouvelles qui ne se situeraient pas forcément ni dans la continuité, ni dans la rupture, mais qui auraient pu marquer un peu d'audace en la matière.

Vous savez, la culture suppose aussi, autant que la continuité, parfois des gestes d'audace. Manifestement le document que vous nous soumettez aujourd'hui est à l'abri de ce type de critique.

Egalement, Monsieur le Maire, vous ne l'avez pas dit mais je pense que pour éclairer parfaitement nos débats il y a lieu de situer le cadre de cette présentation.

Cette présentation fait quand même suite non seulement aux diverses exhortations du groupe des Verts qui vous réclame Conseil municipal après Conseil municipal depuis de nombreuses années s'en s'essouffler un vrai débat sur la politique culturelle de la ville, mais fait suite aussi à une demande qui vous avait été faite par la Chambre Régionale des Comptes le 30 janvier 2006.

Lorsque nous avons débattu de la communication de la lettre d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes de la Ville de Bordeaux, je vous rappelle, Monsieur le Maire, ce qui avait été dit, qui répond effectivement partiellement à la communication que vous nous faites aujourd'hui.

La Chambre Régionale des Comptes constatait que :

« Bien que les dépenses du secteur culturel constituent environ le cinquième des dépenses de la ville, il n'existe pas de document cadre d'orientations générales définissant les grandes lignes de la politique culturelle de la Ville de Bordeaux, formalisé et débattu par l'assemblée délibérante.

La structuration des choix publics donnerait la possibilité aux gestionnaires d'inscrire leurs actions dans un cadre pluriannuel » disait-elle.

En réponse à ce que vous aviez indiqué, Monsieur le Maire, je cite toujours :

« La Chambre prend acte de votre intention manifestée dans votre réponse du 20 juin 2005 de présenter un rapport cadre sur les grands axes de la politique culturelle fin 2005 ou début 2006. »

Nous sommes fin 2007. C'est-à-dire que vous avez mis pratiquement deux ans à ne pas respecter l'engagement que vous aviez pris devant la Chambre Régionale des Comptes.

Alors, on a l'habitude de dire que la justice est relativement lente dans ce pays. C'est vrai, mais parfois les réponses apportées par les acteurs sont aussi relativement longues. Vous avez mis deux ans à apporter une réponse que vous aviez promis pour la fin de l'année 2005.

Ce n'est qu'une critique de forme, naturellement. J'en viendrai rapidement au fond de ce dossier.

On considère, pour aller vite, que vous nous avez essentiellement présenté, vous, et surtout M. DUCASSOU, une espèce de plaidoyer pro domo pour la politique culturelle telle qu'elle est suivie par la Ville de Bordeaux, et ce depuis 1995.

Ce n'est certainement pas un document stratégique d'une politique culturelle que vous soumettez aujourd'hui au débat. Vous nous dites ce que vous faites depuis plusieurs années. Nous restons un peu sur notre faim concernant les grandes orientations que vous entendez donner à votre politique culturelle.

Je critiquerai également, Monsieur le Maire, j'espère que vous m'y autoriserez, le moment précis où vous nous présentez cette politique culturelle de la Ville de Bordeaux, à 3 mois des élections municipales. Le moment est particulièrement mal choisi. Alors que nous aurions dû avoir ce débat, comme vous vous étiez engagé à le faire, au moins en milieu de mandature,

c'est simplement à 3 mois de l'échéance municipale, c'est-à-dire de la fin de notre mandat, que vous nous soumettez cette politique culturelle.

Permettez-moi de regretter la date qui me paraît particulièrement mal choisie.

Vous disiez tout à l'heure, Monsieur le Maire, qu'une politique culturelle ne s'improvise pas. Je suis à cent pour cent d'accord avec vous. Mais j'ai envie de vous dire, l'attitude des élus ne s'improvise pas non plus. Et je regrette que vous nous ayez simplement fourni cette intervention que vous venez de faire, tout à l'heure à midi.

Quand la loi vous impose un délai de transmission des documents, vous le faites dans les délais imposés par la loi, c'est-à-dire en général 5 jours. Là, la loi ne vous imposait aucun délai et vous nous avez sorti ce document de la manche à la dernière minute, c'est-à-dire aujourd'hui à midi. Je pense que la définition de la politique culturelle aurait mérité qu'on puisse se pencher sur un tel document avec un temps un peu moins raccourci que celui que vous nous avez imposé.

Monsieur le Maire, et là nous vous en remercions, on voit apparaître un peu pour la première fois un certain nombre de thèmes qui, vous le savez, nous sont particulièrement chers, notamment vous parlez de diversité culturelle.

Effectivement, nous considérons que c'est une urgence pour notre politique municipale de s'orienter vers une plus grande diversité culturelle. Vous savez aussi que c'est un souci qui est manifesté par la charte de l'UNESCO qui invite les pays et les collectivités à s'orienter davantage vers une diversité culturelle.

Mais vous savez aussi, Monsieur le Maire, que le défaut numéro un de la politique culturelle de la Ville de Bordeaux à ce jour, c'est manifestement l'absence de diversité. Sans revenir à ce que disait exactement la Chambre Régionale des Comptes dans le rapport que je rappelais tout à l'heure, la Chambre Régionale des Comptes disait : « Le domaine culturel de la Ville de Bordeaux se caractérise par une concentration des aides sur un nombre limité de bénéficiaires ».

Nous attendions très honnêtement, Monsieur le Maire, qu'après avoir employé le mot diversité vous profitiez de cette communication pour nous dire et pour nous prouver que désormais vous alliez effectivement agir en respect de cette obligation de diversité.

Vous nous rappelez dans ce document, en annexe, ce que sont les chiffres des investissements et des aides apportés par la Ville de Bordeaux, et ce faisant vous abondez largement dans les critiques que nous faisons habituellement ici budget après budget sur cette concentration des aides.

En prenant les chiffres que vous nous fournissez aujourd'hui, même si vous avez habilement individualisé la régie municipale de l'Opéra, je vous rappellerai qu'en ce qui concerne les aides apportées par la Ville de Bordeaux aux différents acteurs bordelais, nous assistons à une espèce de concentration qui est pour nous extrêmement critiquable puisque 81% des subventions reviennent au navire amiral qu'est l'Opéra de Bordeaux, les autres structures, c'est-à-dire les 63 autres structures aidées par la Ville de Bordeaux, se répartissant difficilement les 19% des aides et subventions laissées vacantes une fois que l'Opéra est passé par là pour pouvoir ramasser les 81% qui lui sont généreusement octroyés par la Ville de Bordeaux.

Monsieur le Maire, nous regrettons sincèrement que vous n'ayez pas profité de cette communication pour réorienter votre politique culturelle en faveur de la diversité, que, par ailleurs, vous évoquez dans le document communiqué.

Vous disiez récemment, Monsieur le Maire, dans une interview au journal Spirit :

« Ce n'est pas à moi, Maire de Bordeaux, de créer l'effervescence culturelle. »

Vous avez raison. Ce n'est pas à vous de la créer, nous avons la chance d'être dans une ville dans laquelle elle existe. Par contre il est de votre responsabilité de l'encourager. Et encourager l'effervescence culturelle ça consiste peut-être, effectivement, à financer l'Opéra de Bordeaux, nous ne le mettons pas quant à nous complètement à part, mais ça concerne également une politique éclectique qui consiste à aider aussi les petites structures qui sont normalement aidées par une municipalité.

Je vous rappelle que ces structures aidées par la Ville de Bordeaux, année après année, ne cessent de diminuer. En 2004 c'était 75 structures, en 2005 c'était 69, en 2006 c'était 67, en 2007 c'était 64, et nous verrons le mois prochain à l'occasion du budget combien d'acteurs culturels bordelais sont effectivement aidés par la municipalité. Nous verrons si ce chiffre qui diminue année après année, cette année sera en légère augmentation.

Vous comparez pour la première fois votre politique culturelle avec d'autres villes, notamment avec la Ville de Nantes. Nous vous remercions. C'est un exercice auquel nous nous livrons chaque année lorsque nous débattons de la politique culturelle. Cette année vous vous livrez vous aussi à cette comparaison qui est très intéressante.

Reconnaissez avec nous, Monsieur le Maire, que le rayonnement et le pouvoir d'attractivité de Bordeaux dans le domaine culturel est très en deçà de ce qu'il est dans des villes comme Lyon, Lille, Nantes, voire même Strasbourg.

Vous savez que, notamment Nantes, ville à laquelle vous faites référence, d'abord dispose d'un certain nombre de structures prestigieuses comme le lieu unique que vous connaissez, avec des événements comme la Folle Journée et le Royal (...?). C'est vrai que ce sont des événements que vous pouvez considérer comme étant de simples événements médiatiques. Mais sachez aussi que ces événements-là sont nationalement et mondialement connus et sont sous-tendus par une effervescence culturelle encouragée par la Ville de Nantes.

Je disais tout à l'heure qu'il y a 64 acteurs culturels qui sont aidés à Bordeaux. J'ai eu la curiosité de me renseigner, sachez que la Ville de Nantes aide 246 structures culturelles avec 23,3 millions d'euros. C'est quand même une différence énorme entre une ville qui a su effectivement créer une diversité culturelle et une Ville de Bordeaux qui patine avec des structures très lourdes qui n'arrivent pas à assurer cette diversité.

Les outils existent, Monsieur le Maire. Je ne suis pas là pour vous dire que les seuls outils financiers suffisent à assurer une diversité culturelle. Vous en avez un qui existe à Bordeaux, je m'étonne que vous n'en ayez pas parlé, c'est le Conseil de la Vie Culturelle. Vous l'avez créé il y a quelques années. A mon avis cette initiative allait dans le bon sens, mais reconnaissez avec nous que cela ne marche pas.

Cela ne marche pas. Vous avez dit récemment que les acteurs culturels sont par nature très individualistes. Vous avez raison. C'est vrai que le tête-à-tête avec les acteurs culturels est parfois difficile à assumer par la Ville de Bordeaux. C'est vrai que vous pourriez sortir de ce cénacle trop fermé en faisant un Conseil de la Vie Culturelle qui serait également ouvert aux habitants. La politique culturelle de la ville n'appartient pas qu'à la ville et à ses acteurs culturels. Beaucoup d'habitants ont des idées également sur la politique culturelle. Un vrai Conseil de la Vie Culturelle mériterait qu'on y associe également des habitants.

Dans le document que vous nous soumettez aujourd'hui vous nous proposez de créer les conditions de l'émergence. C'est effectivement également une demande que nous faisons depuis plusieurs années. A ce titre vous proposez d'associer les artistes au nouveau projet urbain. C'est une initiative que nous tenons à encourager. C'est une excellente initiative.

Nous regrettons que vous n'ayez pas pensé plus tôt à cette association des artistes bordelais au nouveau projet urbain. Place Stalingrad on aurait peut-être autre chose que le Lion de

Veillan ou la Maison de Kabatof place Amédée Larrieu. Peut-être que des artistes locaux auraient eu des idées, et je ne parle pas de l'obélisque rose de la place de la Victoire que vous avez confié à Ivan Theimer. Je suis persuadé que beaucoup d'artistes bordelais auraient pu avoir des idées au moins meilleures, en tout cas plus intégrées que celles de M. Ivan Teimer pour la place de la Victoire.

Ce document également, Monsieur le Maire, nous laisse un peu une impression de vide en ce qui concerne le grand événement culturel que beaucoup de Bordelais attendent depuis de nombreuses années. Vous vous appuyez beaucoup sur Bordeaux Capitale Européenne de la Culture 2013. C'est bien. Mais je vous rappellerai ici qu'il y a de cela exactement un an, lorsque nous avons débattu des orientations budgétaires pour l'année 2007, vous nous disiez, je cite :

« Une réflexion est lancée sur ce que pourrait être un grand événement culturel de portée internationale, dont la première édition se tiendrait en 2008 ».

Où est ce grand événement culturel de portée internationale que vous nous annonciez il y a un an ? Nous ne l'avons toujours pas.

Récemment vous disiez également vous-même, Monsieur le Maire :

« Nous souhaitons créer pour 2009 un événement bi-annuel de portée nationale et internationale qui est en cours de définition . »

Donc année après année vous reportez ce grand événement culturel de portée internationale.

Nous aimerions enfin connaître, Monsieur le Maire, de façon un peu plus précise vos intentions concernant ce grand événement. Du reste il est regrettable que vous n'ayez pas choisi l'exercice que vous nous soumettez aujourd'hui pour nous en dire un peu plus.

Nous regrettons aussi dans ce document l'absence de fil conducteur d'une véritable politique culturelle.

Vous vous félicitez à juste titre du succès d'un certain nombre de manifestations culturelles de grande qualité, il faut bien le dire : Novart, les Grandes Traversées et d'autres que vous appelez dans ce document. Nous nous félicitons effectivement avec vous de ce succès.

Nous connaissons également, Monsieur le Maire, les qualités et la compétence de la nouvelle Directrice des Affaires Culturelles, Mme Brigitte PROUCELLE. Nous attendons impatiemment que ses qualités puissent rapidement s'exprimer dans sa marque pour une nouvelle politique culturelle de Bordeaux que nous considérons encore aujourd'hui comme étant toujours mal identifiée.

Nous regrettons aussi, là peut-être serez-vous d'accord avec nous, le manque d'investissements et d'implication des autres collectivités locales dans notre politique culturelle.

Vous avez réussi, Monsieur le Maire, nous vous en félicitons, pour Bordeaux Capitale Européenne de la Culture 2013 à mobiliser les autres collectivités locales que sont la Région, le Département et la Communauté Urbaine. Vous savez que nous avons voté à vos côtés notamment à la Communauté Urbaine en ce qui concerne ce projet.

Je ne vous cache pas que nous aurions aussi apprécié d'être invités à midi et demi à la présentation de Bordeaux Capitale Européenne de la Culture. Sachant que tous les Conseillers Généraux y étaient invités, nous aurions aimés en tant que Conseillers Municipaux de base être également associés à cet événement. C'est vrai, je vous le dis, nous n'avons pas été invités à participer à ce lancement, événement dont vous le savez, nous sommes extrêmement soucieux et prêts à vous aider.

Nous sommes prêts à vous aider également pour l'investissement et l'implication des autres collectivités si vous vous montrez plus offensif, notamment en ce qui concerne une aide de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour les grands projets culturels Bordelais.

Hugues MARTIN – c'est bien - participe à ses côtés à la commission relative à l'extension des compétences de la Communauté Urbaine. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle avance d'un train-train de sénateur.

Vous avez été, Monsieur le Maire, Président de la Communauté Urbaine de 1995 à 2006. Il est dommage que dès ce moment-là n'ait pas été prise une initiative tangible pour cette extension des compétences de la Communauté Urbaine dans le domaine culturel.

Il est totalement anormal que la Ville de Bordeaux assume seule le financement d'importants équipements culturels situés sur son territoire, alors que, nous le savons tous, ils sont largement fréquentés par les habitants de la Communauté Urbaine, du Département et de la Région.

J'en viens - et je vais bientôt terminer mes propos - à l'Opéra...

(Brouhaha)

M. HURMIC. -

Je vous remercie de m'encourager.

Monsieur le Maire, j'en viens à l'Opéra. Je regrette qu'il n'y ait pratiquement pas un mot dans cette communication – il y en a très peu si ce n'est un satisfecit sur sa programmation – sur l'Opéra.

L'Opéra, vous le savez j'espère, Monsieur le Maire, il faut changer de braquet, il faut changer surtout de statut.

Vous ne pouvez pas communiquer sur la politique culturelle de la Ville de Bordeaux en nous disant... (inachevé). Les 81% des aides de la Ville de Bordeaux, on n'en parle pratiquement pas.

Nous vous avons proposé il y a plusieurs années de cela de changer le statut de l'Opéra de Bordeaux. L'Opéra de Bordeaux est un des rares à être encore en régie municipale. Nous vous avons dit qu'il existe des outils juridiques actuellement beaucoup plus adaptés qui sont les établissements publics de coopération culturelle, qui permettent de réunir plusieurs entités.

Vous faites allusion dans ce document à ce qui se passe à Nantes avec l'Opéra des Pays de Loire, et c'est vrai qu'à l'Opéra des Pays de Loire on a réussi à asseoir autour de la table plusieurs collectivités locales et plusieurs entités, tout simplement parce qu'il ne s'agit pas d'une régie municipale mais d'une forme juridique beaucoup plus moderne et beaucoup plus ouverte à d'autres partenaires, à savoir ces établissements de coopération culturelle.

Il est regrettable que la Ville de Bordeaux conserve à ce jour cette vieille structure qu'est la régie municipale. Nous vous demandons, Monsieur le Maire, d'étudier au plus vite la façon de sortir de cette anomalie.

L'Opéra, il faut le savoir, pèse de plus en plus lourd. Il pèse aujourd'hui pour le contribuable bordelais encore plus lourd que ce qu'il pesait au moment où la Chambre Régionale des Comptes il y a quelques années déplorait déjà cette trop forte concentration des aides à son profit qui n'a fait depuis que se détériorer.

Un dernier mot sur l'Opéra. Vous avez peut-être lu dans le journal le Monde en début de semaine dernière un article disant que le Ministère de la Culture s'apprêtait à supprimer les

subventions qui sont versées à certains Opéras, notamment les Opéras d'Avignon et de Metz, et également de réduire très sérieusement les subventions versées à l'Opéra de Tours qui seraient vraisemblablement divisées par deux en 2008, puis supprimées en 2009.

Je sais, M. DUCASSOU, que vous êtes vraisemblablement actuellement en train de négocier une nouvelle convention avec le ministère. Nous avons peur, je ne vous le cache pas, de ce retrait du financement public ministériel de nos Opéras régionaux qui fait que, sauf si la Ville de Bordeaux se donne enfin les moyens de modifier cette anomalie, ça coûtera vraisemblablement de plus en plus cher au contribuable bordelais.

J'en viens au Zénith, Monsieur le Maire. Le Zénith, là aussi je pense qu'on peut arriver facilement à un point de convergence. Nous avons besoin pour l'agglomération, j'ai envie de dire pour le département et pour la région, d'une grande salle de spectacle à Bordeaux.

Là aussi il faut changer de braquet. Là on n'est plus dans la continuité. Monsieur le Maire, vous nous avez dit année après année que nous n'avions pas besoin de Zénith à Bordeaux, qu'il suffisait de se contenter de « zénithier » la Patinoire.

On a « zénithé » la Patinoire à grands frais. Je crois qu'on a dépensé plus de 4 millions d'euros pour faire en sorte que la Patinoire puisse être adaptée à des spectacles artistiques musicaux. On se rend compte aujourd'hui, malgré ses 7250 places, que la Patinoire n'est toujours pas un Zénith et n'offre pas les qualités d'une grande salle de spectacle pour la Ville de Bordeaux.

Donc j'ai envie de dire que non seulement nous avons perdu beaucoup de temps, mais tout l'argent qui a été mis pour conforter cette dimension d'accueil de spectacles artistiques à la Patinoire c'est de l'argent qui a été versé en pure perte.

Il est temps que Bordeaux se mette au niveau de grandes villes comme Toulouse, Nantes, Strasbourg et bien d'autres et se dote d'une salle de spectacle qui puisse accueillir environ 10.000 spectateurs.

Et là où nous serons peut-être en convergence, c'est que nous n'accepterons pas en ce qui nous concerne le projet Montecristo qui est actuellement envisagé par la Communauté Urbaine à Floirac. Nous considérons que ce n'est pas à un opérateur privé de choisir un site. Ce n'est pas non plus à lui de choisir le mode de financement, c'est-à-dire d'adosser son projet à un projet de grande surface commerciale alors que nous sommes déjà saturés.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, d'insister pour qu'au plus vite la Ville de Bordeaux, plutôt que d'avoir une nouvelle salle mixte comme celle envisagée par Montecristo à Floirac, c'est-à-dire à la fois dédiée aux grands événements sportifs principalement, et accessoirement aux événements artistiques, Bordeaux ait un vrai Zénith, ce qui suppose un cahier des charges, une programmation rigoureuse, qui n'a rien à voir avec ce qui nous est proposé par des investisseurs actuellement à Floirac.

Voilà, Monsieur le Maire, ce que je voulais dire sur la communication que vous venez de nous faire.

Je dirai en conclusion que ce document est intéressant. Il a le mérite d'exister. Vous avez effectivement répondu à nos demandes réitérées. Vous avez également répondu à ce que vous demandait déjà il y a plusieurs années la Chambre Régionale des Comptes. Mais nous considérons qu'il s'agit d'un catalogue souvent absent de toutes critiques et absent de toute vision stratégique.

Je terminerai quand même par une note optimiste. Même s'il y a une timide amorce de quelques orientations qui sont bonnes, ces quelques orientations que l'on peut deviner surtout entre les lignes plus que dans les chapitres que vous consacrez à divers événements dans ce document, cette timide amorce d'orientations nous aimerions la retrouver très rapidement dans le prochain budget 2008 dont nous allons débattre le mois prochain.

Dans les simples orientations budgétaires qui vont venir tout à l'heure en discussion nous ne sentons pas l'amorce d'une réorientation de la politique culturelle de Bordeaux.

Nous sommes prêts à attendre un mois de plus pour voir si le budget 2008 de la Ville de Bordeaux consacrera enfin une discontinuité dans la politique culturelle de la Ville de Bordeaux qui seule est gage de succès.

M. LE MAIRE. -

Merci M. HURMIC de ces 20 minutes de considérations.

Je voudrais rendre hommage au moins à une qualité de votre exposé, c'est la parfaite continuité entre ce que vous nous avez dit aujourd'hui et ce que vous nous répétez depuis 10 ans. Et en même temps je voudrais vous faire part de ma grande déception.

Vous attendez cette communication depuis, vous nous avez dit, au moins 2 ans. Je me suis dit : avec un homme aussi intelligent, aussi imaginatif que Pierre HURMIC il va y avoir dans ce débat des idées nouvelles. Je vais pouvoir en faire mon miel. Je vais pouvoir enrichir la politique culturelle de la ville avec des idées nouvelles.

Je suis atterré. C'est l'absence totale de la moindre idée nouvelle.

On va reprendre. Premièrement quelle est la grande critique que vous faites depuis 10 ans à la Ville de Bordeaux ? C'est que nous ne subventionnons pas assez les petites structures et que nous subventionnons trop l'Opéra. Ça fait 10 ans que vous nous répétez ça à chaque fois.

Ce n'est pas une politique culturelle. Ça consiste à passer de la concentration au saupoudrage.

Deuxièmement, vous ne nous donnez en aucune manière le modus operandi. Il va falloir un jour, M. HURMIC, être courageux. Il va falloir que vous vous adressiez aux acteurs culturels en disant : je demande à la Ville de Bordeaux de diminuer sa subvention à l'Opéra. Il faut que vous le disiez. Il faut avoir le courage de le dire. Il faut le dire aux musiciens. Il faut le dire aux danseurs. Il faut le dire aux choristes. Il faut le dire à l'ensemble du personnel de l'Opéra. Il faut le leur dire.

Nous ne pouvons pas faire globalement plus que ce que nous faisons. Nous sommes une des villes de France qui consacre le plus d'argent de son budget de fonctionnement, de son budget d'équipement, à la culture. Donc nous ne pouvons agir que par redéploiement. Et si on veut aider massivement les petites structures, vous ne dites pas lesquelles d'ailleurs, il faut diminuer le budget de l'Opéra.

Alors, M. HURMIC, j'attends enfin une déclaration courageuse qui pourrait caractériser la future politique culturelle des Verts s'ils accèdent à cette tribune, qui consistera à, sinon fermer, du moins réduire très sensiblement le budget de l'Opéra. C'est une première chose qui serait très intéressante que vous nous disiez.

Deuxièmement, vous nous dites depuis des années, continuité remarquable mais suivie d'aucun acte : il faut convaincre les autres collectivités de participer à notre politique culturelle.

Qu'est-ce que vous avez fait pour ça, M. HURMIC ?

Vous avez des vice-présidents de votre groupe qui sont du groupe des Verts, vous êtes au Conseil de Communauté, il suffit que vous le décidiez pour que ça se fasse, puisque, vous et nous, nous avons la majorité. Qu'est-ce que vous attendez ?

Je constate en sens tout à fait contraire que lorsqu'il y a des délibérations dans le Bureau, M. CHAUSSET qui appartient à votre groupe n'a de cesse de contrarier l'idée que la CUB pourrait intervenir en matière de politique culturelle et en particulier s'occuper du Zénith.

Alors vous êtes en train de raconter des histoires aux Bordelaises et aux Bordelais. Vous êtes en totale contradiction avec vous-même au sein de votre propre groupe politique. Ce n'est pas courageux, ça. Et ce n'est pas honnête d'une certaine manière vis-à-vis des Bordelais. Vous avez une position ici et une position radicalement inverse à la Communauté Urbaine, en tout cas vos propres amis.

Je le répète. Si vous voulez que le Zénith se fasse et que la Communauté Urbaine prenne en charge davantage les grands équipements culturels, décidez-le. Demain nous constituons une majorité Communauté d'Avenir et Verts et nous avons la majorité au Conseil de Communauté. C'est une proposition que je vous fais. Au moins aujourd'hui il y a de l'innovation.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Troisième exemple que je prendrai : « Absence de fil conducteur dans notre politique culturelle ».

Quel est votre fil conducteur ? Je vous ai écouté très attentivement pendant 20 minutes....

Moi j'ai donné trois fils conducteurs. J'ai dit : augmenter notre gamme d'équipements culturels, développer notre action éducative et d'aide à la création, et porter en puissance des événements culturels. Ça, ça fait une politique culturelle. Ce sont des fils conducteurs. Où est le vôtre ?

Critiquer le Lion de Veillan. J'en ferai part à M. Pacquement qui est dans notre comité de parrainage pour 2013, qui est Directeur du Musée d'Art Moderne du Centre Pompidou et qui a présidé la commission qui a choisi cette œuvre d'art. Je lui dirai quelle est l'appréciation que vous portez sur son choix.

Donc je ne vois pas où est votre fil conducteur. J'espère qu'il va émerger d'ici le prochain débat budgétaire.

Il y a une proposition nouvelle. Une seule. Ouvrir le Conseil de la Vie Culturelle à des représentants des habitants. Je l'accepte volontiers. Ça sera donc l'apport de Pierre HURMIC à la politique culturelle de la Ville de Bordeaux.

Je termine par un dernier point, le Zénith. Vous me dites que vous partagez mon sentiment sur l'idée qu'il ne faut pas un Zénith commercial sur la rive droite. Banco. Rendez-vous au prochain Conseil de Communauté et décidons en ce sens.

Je ne peux pas laisser dire que les 4 millions d'euros que nous avons consacrés à améliorer la Patinoire ont été dépensés en pure perte. Vous ne mettez jamais les pieds aux concerts de la Patinoire. Tous les concerts qui se sont succédés depuis 5 ou 6 ans et qui ont mobilisé des milliers de jeunes bordelaises et de jeunes bordelais - et encore celui de Vanessa Paradis vendredi dernier, qui, si j'en crois la presse locale, a été un très grand succès - ont été rendus possibles par ces 4 millions. Donc ces 4 millions ont été un investissement extrêmement productif.

Je vous rappelle que pour faire un Zénith il faut 80 millions d'euros !

M. HURMIC. -

50 !

M. LE MAIRE. -

Non, non. Je regrette. Ça c'est la comptabilité « Verte ». La comptabilité vraie c'est une comptabilité globale !

M. HURMIC. -

Non, non...

M. LE MAIRE. -

Je vous en prie, M. HURMIC. Je vous ai écouté pendant 20 minutes ! Vous m'en avez fichu plein la gueule en disant que tout ce que je disais était nul, alors acceptez de temps en temps la critique ! Acceptez-la !

Un Zénith c'est 80 millions : 50 millions pour la salle et 30 millions pour les travaux d'accessibilité. C'est exactement le chiffre de Strasbourg, et c'est le chiffre qui a été avancé au Bureau de la Communauté la semaine dernière.

Donc vous voyez, 4 millions d'un côté, 80 millions de l'autre.

Enfin et pour terminer sur un point tout à fait factuel, je vous signale que le Service de presse de notre ville a envoyé par courriel à tous les élus l'invitation à participer à la conférence de presse du CAPC. C'est vrai que nous ne lisons pas tous nos courriels tous les jours. Je ne peux pas mettre en doute la parole du Directeur de la Communication. Ce serait bien imprudent de ma part. Il vient à l'instant de me dire que cette invitation était passée par courriel.

Voilà. C'est très facile de critiquer, et je savais qu'en présentant cette communication culturelle, tout le monde...(?) (mot inaudible).

Mais permettez-moi de terminer par où j'ai commencé, M. HURMIC. J'attendais mieux de vous. Je suis vraiment déçu. Votre discours est absolument affligeant par l'absence totale de la moindre idée nouvelle sur ce que pourrait être une politique culturelle à Bordeaux.

Je fonde de grands espoirs sur Mme MELLIER.

(Applaudissements)

MME MELLIER. -

Monsieur le Maire, vous mettez la barre haut.

M. LE MAIRE. -

Non. C'est M. HURMIC qui l'a mise basse.

(Rires)

MME MELLIER. -

Monsieur le Maire, nous attendions effectivement cette communication depuis pas mal de mois. Aujourd'hui nous l'avons eue tardivement. Je regrette de ne pas avoir eu le temps de la « travailler » pour pouvoir faire une analyse la plus fine possible.

Cependant je me félicite que cette communication nous soit transmise. En effet, on avait le sentiment que dans cette dernière période il y a eu des événements, un ensemble de

circonstances, qui laissent à penser qu'il y avait comme un vide, une absence au niveau des engagements culturels de la ville. Là, par cette communication on a des éléments qui nous montrent qu'il y a tout à la fois une volonté, qu'il y a un enjeu, qu'il y a des faiblesses, mais au moins on a un document qui va nous permettre de pouvoir travailler.

Tout d'abord je tiens à préciser que la culture c'est un enjeu de société. C'est d'ailleurs dit dans la délibération que vous nous présentez.

Jamais la culture n'a autant été ressentie comme un besoin d'épanouissement pour chaque individu. Et dans les familles on sent bien de plus en plus la volonté que leurs enfants puissent participer à des activités culturelles. Donc la culture a une place aujourd'hui qui fait que, certes, c'est de notre compétence, de notre responsabilité de collectivité de proximité de permettre à chacun d'accéder à la culture, à l'épanouissement, à l'esprit critique, mais en même temps cette responsabilité que nous avons elle est également celle de l'Etat. Il y a l'un et l'autre. Et lorsque l'Etat annonce un désengagement, comme cela vient d'être évoqué, pour le financement de certains Opéras, on s'interroge sur le devenir de l'Opéra de Bordeaux.

Donc chacun doit assumer ses responsabilités au niveau de l'enjeu. Et l'enjeu, je l'ai dit, c'est la formation de l'être humain au 21^{ème} siècle en lien avec l'éducation et la formation. L'éducation, la formation et la culture c'est vraiment un triptyque indissociable.

Dans votre document vous évoquez l'idée que l'artiste est au cœur du développement, du devenir de la ville. Oui, l'artiste a cette place. Mais je dirai que la place prioritaire de l'artiste, elle est au cœur même de la création. C'est son rôle premier. Celui de l'audace, celui de l'interpellation, celui du développement critique. C'est là sa place.

Qu'après, l'artiste soit sollicité, comme vous l'évoquez - j'y reviendrai - pour transmettre, pour diffuser, pour créer les conditions de l'éveil, bien entendu. Mais donnons à l'artiste sa place centrale dans la société, c'est celle de la création, c'est celle de l'innovation, c'est celle de l'interpellation.

Il me semble que c'est cette audace-là qui manque dans le dossier qui nous est remis. Il n'y a pas ce souffle. Il n'y a pas cette énergie. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas proposé des choses intéressantes, mais il manque ce fil conducteur.

L'autre idée que je voudrais avancer c'est comment dépasser les blocages qui existent. L'article de Sud-Ouest de ce matin s'appuie sur l'interview de trois acteurs culturels qui ont la dent dure. Ils ont leurs raisons d'avoir la dent dure.

Comment contribuons-nous à mettre en relation tous les acteurs culturels de la ville ?

Autour d'une table d'une façon démocratique avec des critères déterminés. Il me semble que c'est une des propositions que je ferais, moi, pour faire en sorte de dépasser les incompréhensions, les difficultés que l'on peut rencontrer aujourd'hui pour le développement culturel de la ville.

C'est une proposition que le Parti Communiste a faite depuis plus de 20 ans, qu'il avait d'ailleurs fait connaître dans son journal l'Ormée, journal culturel qui va fêter son 20^{ème} anniversaire. Je le dis parce que la culture a toujours été un souci de notre part pour l'épanouissement de l'individu.

La démocratie culturelle, vous l'évoquez dans votre projet, me semble-t-il, doit passer aussi par cette forme de structuration, d'organisation.

Voilà, à chaud, les premiers éléments que je voulais donner.

Maintenant si je prends le document j'y trouve une proposition, c'est le pari que vous engagez en direction de la petite enfance et de l'enfant. Effectivement, ça c'est une innovation. Je m'en

félicite, parce que les premières approches culturelles c'est dès l'enfance, dès la petite enfance qu'elles doivent être faites.

On sait bien qu'aujourd'hui la relation à la culture est souvent liée au niveau du diplôme, au niveau de son bagage intellectuel, au niveau de sa formation. Le fait, ici, dès la petite enfance, dès l'âge de 1 an, de permettre à un enfant de s'initier, de commencer à approcher l'art, la culture, la musique, il me semble que c'est un aspect positif.

A cet égard je crois qu'il faudra veiller à développer les initiatives qui sont déjà engagées dans certaines écoles de Bordeaux où il commence à y avoir une approche musicale à l'école maternelle puis en primaire, comme c'est le cas à André Meunier. Je pense qu'il serait bien de pouvoir aller plus loin. Qu'il y ait des expériences diversifiées dans d'autres écoles.

Autant je peux être critique, autant quand il me semble qu'une des propositions est positive, qu'elle va dans le sens de l'éveil de l'intelligence et de l'ouverture au monde, je la souligne.

Après – comme je vous l'ai dit j'ai fait une approche assez rapide – je voudrais souligner un autre point qui conforte nos différentes interventions précédentes, à savoir lorsqu'on demandait l'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Pendant des années c'est une des revendications que nous avons exprimées dans cette enceinte parce que ça répondait à un besoin. Là, on voit qu'il y a plus de 20% d'entrées à la bibliothèque, précisément grâce à une amplitude d'accès plus grande.

Donc il faut continuer dans ce sens. Il faut réfléchir à une meilleure utilisation de notre potentiel.

Un autre point que je trouve intéressant parce que j'ai longtemps été sensibilisée à ces questions, c'est le fait qu'il y ait un rapprochement entre le CAPC et le FRAC. Cela peut faciliter l'approche de l'art contemporain.

Et le fait que ce soit à Bordeaux... Etant à la Région pendant quelques années, je me souviens que l'on cherchait où on allait le mettre. Le fait que ce soit dans la métropole régionale me semble un acte fort. Encore faut-il après créer les conditions pour que tout ce que possède le FRAC soit utilisé et valoriser, notamment dans notre ville.

Là où j'ai une petite interrogation qui méritera approfondissement c'est sur le repositionnement des bibliothèques.

Je trouve une très bonne chose que les bibliothèques reviennent dans les quartiers. Vivant à Saint-Augustin depuis de nombreuses années j'ai vu le départ de la bibliothèque et j'apprends que la bibliothèque va revenir à Saint-Augustin...

M. DUCASSOU. –

La bibliothèque n'est jamais partie...

M. LE MAIRE. -

M. DUCASSOU, laissez parler Mme MELLIER s'il vous plaît.

MME MELLIER. -

Elle n'est peut-être pas partie, mais moi je ne l'ai plus vue. Peut-être que je n'ai pas su où elle avait été.

Il nous semble qu'il faut faire en sorte de faire revenir la lecture, le livre, au plus près des habitants et donc avoir une politique offensive pour les bibliothèques de quartier.

Séance du lundi 26 novembre 2007

Par contre vous comprendrez que j'aie une petite interrogation sur le devenir de la salle Saint-Augustin qui est une des seules salles qui nous restent pour animer des débats et avoir des activités citoyennes. Mais ça c'est une autre question qu'on abordera par la suite.

Voilà quelques remarques sur votre dossier.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame de cette intervention très constructive.

Mme NABET.

MME NABET. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, Monsieur l'Adjoint à la culture.

Monsieur le Maire, merci, parce que vous nous avez donné une belle leçon de politique. A midi et demi j'étais au CAPC, invitée pour l'approbation de la candidature de Bordeaux. J'y étais parce que je souhaitais être très attentive aux propos que vous alliez tenir, Monsieur le Maire. En effet, nous avons ce Conseil Municipal cet après-midi. Nous savions qu'une communication sur la politique culturelle de Bordeaux était à l'ordre du jour, donc j'étais attentive parce que je me disais : comment les choses vont-elles s'articuler, et comment la communication va-t-elle être faite ?

J'étais d'autant plus attentive que nous avons eu une commission action sociale, politique de la ville, culture, sport, etc., et rien de tout ceci ne nous avait été dit et annoncé pour le Conseil Municipal du jour.

Alors, c'est une bonne chose que Monsieur le Maire fasse la communication de la politique culturelle de la ville, parce qu'il est évident que cette thématique est transversale, donc qu'elle concerne tous les adjoints et toute la ville. C'est important.

Seulement vous nous avez donné cette belle leçon et vous nous avez montré comment on pouvait escamoter un débat. Parce que le débat sur la culture que nous attendions depuis longtemps, il est difficile en ayant le texte à 15 heures de pouvoir y participer. Et même si l'on a les grandes lignes et des choses que l'on reconnaît, que l'on a pu voir dans les budgets, ça mériterait quand même qu'on puisse travailler autrement.

J'aurais aimé qu'on utilise les technologies un peu plus modernes et que l'on ait une cartographie, les lieux culturels de la ville, les déplacements... que tout ceci nous soit présenté avec un projet bien plus ambitieux que ce nous avons aujourd'hui.

J'aurais aimé que l'on parle davantage des pratiques artistiques dans les écoles, de la systématisation possible, et non pas des petites choses comme ça qui sont un peu de l'ordre du pointillisme.

Donc le débat culturel, quand va-t-il avoir lieu ? Parce que c'est vrai que l'on peut présenter le programme du parti Socialiste : la culture en mouvement, la culture au cœur du projet de territoire, la culture à Bordeaux, en discuter ensemble pour essayer de faire avancer les choses...

Eh bien, écoutez, je pense que nous nous reverrons au moment des élections en mars.

M. LE MAIRE. -

C'est ce que j'appelle une intervention synthétique.

M. DAVID voulait dire un mot.

M. DAVID. -

Je voulais simplement dire à Mme MELLIER que la bibliothèque Saint-Augustin n'est jamais partie de Saint-Augustin. Elle était mal logée dans la salle municipale. En 1984 elle est devenue très bien logée à la maison de quartier. Et aujourd'hui nous ambitionnons pour le quartier une très grande surface, et surtout un débouché vers une médiathèque dans l'immeuble municipal Saint-Augustin qui restera aussi une salle de quartier puisqu'on est sur le travail d'un atelier d'urbanisme en ce moment.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. HURMIC.

M. HURMIC. -

Avec votre autorisation, Monsieur le Maire, et conformément au règlement intérieur, je vais dire deux mots de réponse, si vous le permettez.

D'abord pour vous dire que si on veut bâcler un débat, la meilleure façon c'est de s'y prendre comme vous l'avez fait, c'est-à-dire de vouloir jouer l'effet de surprise...

(Brouhaha – Protestations)

M. HURMIC. -

Autorisez-moi à m'exprimer...

... de vouloir jouer l'effet de surprise en distribuant au dernier moment un document qui aurait mérité, Monsieur le Maire, d'être étudié attentivement. Si vous vouliez un débat de qualité autour de la politique culturelle - et je vous laisse juge des propos que vous avez utilisés en ce qui concerne mon intervention - vous auriez pris le soin de nous adresser ce document au moins une semaine avant. Ne me dites pas que vous l'avez improvisé à la dernière minute. Moi j'y vois un volonté délibérée de chercher à bâcler un vrai débat que nous attendons depuis longtemps.

Egalement, vous m'avez reproché de ne pas avoir fait suffisamment de propositions précises. Autorisez-moi à vous dire ici que j'ai des idées très précises sur la politique culturelle, mais je considère qu'à 3 mois des élections municipales je ne suis pas la boîte à idées de l'UMP...

(Brouhaha)

M. HURMIC. -

... qui manifestement sur ce terrain-là n'a pas beaucoup d'idées à exposer aux Bordelais à 3 mois de cette échéance.

Ne comptez pas sur moi, mes chers collègues, pour vous donner des idées que je considère comme étant extrêmement pertinentes ! Ce n'était pas le lieu de le faire aujourd'hui. Vous les aurez en temps utile et là nous comparerons, Monsieur le Maire, projet contre projet.

Ensuite, procès d'intention Monsieur le Maire. Là il y a une chose que je ne peux pas laisser passer, que je ne trouve pas très honnête de votre part. Ça m'a un peu étonné d'ailleurs.

Je n'ai pas de double discours entre ici et la Communauté Urbaine. Chaque fois qu'il a fallu soutenir les projets bordelais à la Communauté Urbaine j'étais aux côtés du Maire de

Bordeaux. Chaque fois, Marie-Claude NOËL est à mes côtés et agit dans le même sens, nous sommes intervenus pour soutenir les projets bordelais.

Que tous les Verts n'aient pas la même position... Tous les élus UMP n'ont pas la même position. Je ne suis pas persuadé que vous ayez la position de Nicolas Florian, qui est votre secrétaire départemental, sur le grand contournement autoroutier de Bordeaux.

Donc je peux vous mettre aussi face aux contradictions existant dans votre propre famille politique. Il y en a chez nous, Monsieur le Maire, mais je ne vous laisserai pas dire ici que Marie-Claude NOËL et moi-même n'avons pas toujours soutenu à la Communauté Urbaine les projets bordelais.

Egalement, le coût d'un Zénith, je n'ai pas inventé les 50 millions. Ce sont les chiffres. Un Zénith ça a partout coûté 50 millions, hors parkings.

(Brouhaha)

M. HURMIC. -

Quand vous comparez avec la patinoire, dans les 4 à 5 millions que nous avons mis dans la patinoire vous n'avez pas parlé des parkings. Donc quand je dis 40 à 50 millions pour un Zénith, ce sont les coûts d'un Zénith. Je ne vous ai pas parlé des coûts de parkings.

Donc je maintiens, même si à Bordeaux tout coûte plus cher qu'ailleurs, un Zénith stricto sensu coûte 40 à 50 millions. Ce sont les chiffres officiels qui nous sont fournis, notamment par l'Agence d'Urbanisme.

Et puis un dernier point. Un procès que vous me faites habituellement. Aujourd'hui ce n'est pas M. DUCASSOU, c'est vous. Vous me dites : on ne vous voit pas souvent à la patinoire. Et qu'est-ce que vous en savez ? Je suis peut-être allé voir Vanessa Paradis...

(Rires)

M. HURMIC. -

J'y suis peut-être allé ! Je suis peut-être un fan de Vanessa Paradis, qui est allé la voir le week-end dernier ! Vous n'en savez rien ! Sauf si vous avez déjà installé les caméras de surveillance dont vous rêvez de quadriller la ville ! Vous les avez peut-être déjà mises devant la patinoire.

Donc pas de procès d'intention. Cessez de me reprocher de ne pas assister forcément à toutes les manifestations culturelles ou pseudo-culturelles de la Ville de Bordeaux. Les fois où j'y vais je n'assiste jamais aux cocktails, M. DUCASSOU, donc vous ne me voyez pas aux cocktails...

M. LE MAIRE. -

Ecoutez, si on parlait de choses plus... et pas de vos activités...

M. HURMIC. -

C'est vous qui en avez parlé, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Je regrette infiniment. Je ne vous ai jamais parlé de cocktails.

M. HURMIC. -

Vous m'avez parlé de Vanessa Paradis. Vous m'avez reproché de ne pas y aller. Je vous dis : quand j'y vais, j'y vais et vous ne me voyez pas.

J'ai fini.

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC, je persiste et je signe, vous m'avez habitué à mieux. Là c'est ce qui s'appelle s'enfermer. Votre deuxième intervention consiste à vous enfermer dans ce que vous avez dit. On ne va pas y revenir très longuement.

Mme DIEZ a demandé la parole.

MME DIEZ. -

Ni plus ni moins, pour donner mon avis. Je constate que nous avons actuellement une nouvelle salle de spectacle par rapport aux manifestations d'applaudissements et de réprobation pendant les interventions des uns ou des autres !

M. LE MAIRE. -

Vous les décryptez ? Vous n'êtes pas contente que ma majorité m'applaudisse ?

Mes chers amis, est-ce que vous êtes prêts à m'applaudir à nouveau ?

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Voilà. Merci.

Il faudrait redevenir un peu sérieux, parce qu'on est en train de déraper sérieusement.

M. JAULT

M. JAULT. -

Monsieur le Maire, après ça, comment voulez-vous que j'aie envie d'aller dans une salle de théâtre alors qu'ici c'est le meilleur de la semaine ?

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Eh bien tenez votre rôle, M. JAULT. Je suis sûr que vous y serez très bon.

M. JAULT. -

Monsieur le Maire, n'ayant découvert votre communication sur la politique culturelle de la ville qu'en arrivant en séance, je ne me permettrai pas d'émettre la moindre réponse sur le contenu d'un texte que je n'ai pas eu le temps de consulter.

Nous sommes très conscients que cette période préélectorale justifiait de votre part d'offrir aux médias la nécessité de détenir la primeur de l'information sans que nous puissions construire une réponse réfléchie à vos propositions, ainsi qu'à nos contre-propositions constructives.

Je vous ferai pour autant, brièvement, deux observations.

La première est de dire que les concertations envisagées, toutes tendances politiques confondues, au sein de notre ville n'ont pas eu lieu, hormis une courte réunion organisée dans la salle Didier Boucart sous l'égide de notre collègue M. DUCASSOU qui s'est contenté d'une énumération monotone des actions en cours nous laissant sur notre faim.

M. DUCASSOU. -

(Hors micro)

M. LE MAIRE. -

M. DUCASSOU je vais vous donner la parole. Ne vous impatientez pas.

C'est un faux débat. C'est un débat tronqué, mais ça fait une heure que nous parlons. Alors nous allons continuer...

M. JAULT. -

La seconde est de faire ici une proposition formelle, celle de construire le Zénith sur le territoire de Bastide 3 qui est constitué de larges espaces de terrains déshabités par les entreprises qui ont fermé, ou aussi par la future implantation du pont Lucien Fraure. En effet, c'est autour de l'organisation des infrastructures routières que l'on peut envisager également cette implantation sans prendre le risque de perturber l'environnement qui sera alors à construire.

M. LE MAIRE. -

Merci M. JAULT. Je vais porter cette proposition à la connaissance du Bureau de la Communauté Urbaine, en particulier de Mme Conchita LACUEY pour animer un peu le débat.

Donc on a Bordeaux-Lac, on a Bastide 3 et on a Floirac. Voilà ce qui va faire avancer les choses.

Je voudrais simplement revenir sur le coût du Zénith. Evidemment, un Zénith à 50 millions posé comme ça dans un champ de betteraves, ça ne sert à rien. Il faut pouvoir y aller. Il faut pouvoir stationner.

Donc je persiste et je signe, un Zénith avec les accès ça coûte 80 millions, c'est-à-dire le chiffre que M. FELTESSE a lui-même mis sur la table lors de la réunion du Bureau.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, une intervention courte.

Sur les questions de proximité, à la lecture du document j'enregistre positivement, comme ma collègue Claude MELLIER, l'élargissement à des publics de plus en plus jeunes. C'est quelque chose de très intéressant.

Cela dit, et quelle que soit la façon dont la convention avec l'Inspection Académique a été élaborée, nous sommes quand même sur un fonds, par rapport à la responsabilité de l'Education Nationale, plutôt en diminution. M. DUCASSOU sait bien que les budgets concernant les projets d'actions culturelles, les fameuses classes à PAC, dans le jargon de l'Education Nationale, ont diminué, et de moins en moins de classes sont élues comme ayant

la possibilité de travailler un projet culturel avec l'Inspection Académique et les structures compétentes des collectivités.

Même chose pour les projets Ecole et cinéma, qui ont vu de manière assez sensible diminuer les budgets.

Donc moi je pense que si on veut une complète cohérence avec la mise à disposition des structures de la ville en lien avec les scolaires, il faudra évidemment que l'Education Nationale joue son jeu et donc que l'Etat assume ses responsabilités. Actuellement nous sommes sur une phase de déclin.

Toujours concernant la proximité et en termes de propositions constructives, Monsieur le Maire, je pense que nous avons à investir le champ des horaires interclasses midi / 2, où les associations qui ont la gestion de ce temps périscolaire ont plutôt tendance à gérer dans l'urgence avec des contrats précaires de jeunes qui interviennent sur des projets très flous. Il est dommage que les structures culturelles de la Ville de Bordeaux ne soient pas mises à contribution sur ce temps très important du périscolaire, en particulier le midi / 2.

La deuxième idée c'est concernant le cinéma. Je vois que dans votre projet vous parlez du cinéma, comme par exemple l'accueil de films sur le territoire de la Ville de Bordeaux, en particulier autour de ses façades 18^{ème}, ou parfois autour de zones comme les Bassins à Flots pour certaines séries télévisées.

Moi je pense que le cinéma c'est aussi réfléchir à une décentralisation du cinéma. Réfléchir à du cinéma de quartier, que, certes, le Jean Vigo a initié avec notamment le cinéma de plein air, mais n'y a-t-il pas à réfléchir ? Je sais qu'un cinéma que je connais bien, l'Utopia, avait à un moment donné une proposition en ce sens, réfléchir à des petites salles de quartier, ou à un cinéma itinérant avec une structure légère, permettant de drainer, notamment avec des films art et essai, les quartiers périphériques qui n'ont pas tous la chance d'aller au centre ville.

Troisième point. Vous citez à juste titre le Pont Tournant comme un théâtre qui a pu faire une expérimentation intéressante sur les malentendants. Là, Monsieur le Maire, je voudrais quand même mettre un bémol sur l'effervescence avec laquelle vous déployez votre politique. N'oubliez pas que ce théâtre il y a quelques mois encore a été obligé de faire signer plusieurs milliers de pétitions pour obtenir de quoi simplement finir l'année en termes de fonctionnement. Il a fallu qu'il bataille pour avoir les 40.000 euros qui lui manquaient pour boucler son budget, et il ne sait pas si l'an prochain il aura les moyens de continuer à fonctionner.

La culture à Bordeaux c'est aussi ça, c'est aussi des structures qui sont obligées de se bagarrer pour continuer à vivre.

Enfin dernier point sur les publics en difficulté. Oui, vous avez raison d'insister sur le fait qu'il faut travailler à l'accessibilité de la culture à ces publics en difficulté.

Je vous fais une proposition, si vous voulez bien.

On a vu comment le bus de l'art était capable de prendre un certain nombre de publics pour leur faire faire la visite des musées un dimanche par mois, je crois.

N'y a-t-il pas à réfléchir, notamment dans nos quartiers populaires, à des actions un peu volontaristes, en lien avec les centres sociaux, les centres d'animation, pour que les jeunes de ces quartiers aient régulièrement l'occasion, sur un projet particulier, d'accéder à nos différents lieux culturels ?

Je pense que ça ne permettrait pas seulement de réfléchir à la culture de quartier, simplement au prisme du quartier, mais aussi de faire accéder les populations le plus en difficulté aux structures plus prestigieuses du centre ville. Pour moi la culture c'est ça. C'est une

perméabilité qui permette au plus grand nombre de s'emparer des lieux les plus prestigieux, même s'ils sont démunis. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. DUCASSOU.

M. DUCASSOU. -

Merci Monsieur le Maire. Je vais répondre à quelques remarques.

D'abord, M. JAULT, je vous rappelle qu'il y a un peu plus d'un an nous avons remis un document, beaucoup plus développé que celui-là d'ailleurs, qui avait les mêmes finalités, et je le répète, vous aviez eu peu de temps à consacrer à la réunion que nous avons tenue. Mais je comprends très bien les charges qui peuvent être les vôtres. Et ce n'est pas une critique.

Mme NABET, je n'ai rien à dire, si ce n'est que je ne pensais pas qu'il fallait vous faire parvenir une cartographie des lieux culturels car je pensais que vous les connaissiez.

Mme MELLIER, je vous remercie pour votre analyse. Je le dis au nom des institutions culturelles, mais également des artistes qui œuvrent et qui permettent les différentes actions dont vous avez signalé certaines d'entre-elles.

C'est vrai, l'augmentation des horaires d'ouverture de la bibliothèque c'est +30% par rapport à l'amplitude antérieure. Donc 11 heures de plus.

C'est vrai, les actions développées au niveau de la petite enfance sont des actions qui nous associent en transversalité au niveau de la ville, en relation avec le service concerné et avec ma collègue Françoise BRUNET. Et c'est vrai qu'il y a les maternelles, mais y compris les crèches. C'est-à-dire qu'on va vraiment au plus près des jeunes, car nous pensons tous que c'est une sensibilisation au moins à l'écoute. On a pu le voir avec un certain nombre d'exemples qui permettent d'espérer une appétence plus grande dans le temps pour les aspects culturels.

C'est vrai que le rapprochement entre le CAPC et le FRAC c'est une très bonne chose. Vous qui étiez à la Région préalablement comme vice-présidente, vous saviez que le FRAC ne devait pas s'implanter à Bordeaux. Moi je me réjouis aussi qu'il puisse y avoir une telle synergie, à laquelle on pourrait rajouter l'école des Beaux-Arts et les galeries. On a un vrai réseau aujourd'hui au niveau de l'art contemporain. C'est une excellente chose au regard des artistes de ce secteur.

Le repositionnement de la bibliothèque. En fait, celle de Saint-Augustin est en étage. Jean-Louis s'en est expliqué, par conséquent je n'y reviendrai pas. C'est vrai qu'elles jouent toutes un rôle très fort dans la politique de la ville et dans la politique des quartiers, en relation avec les associations qui œuvrent à ces niveaux de proximité.

M. MAURIN, sur vos propositions. Bien sûr je partage votre analyse sur les classes APAC. Nous sommes au-delà des classes APAC dans la politique que nous menons en relation avec l'Inspection d'Académie et l'Opéra tout particulièrement, parce que sinon ça serait un peu difficile.

Par ailleurs votre préoccupation qui est de s'ouvrir au niveau des centres sociaux, oui, nous avons une action. Un exemple typique c'est « Ma voix et Toi », qui est une action extraordinaire, fabuleuse, portée par l'Opéra et qui, en relation avec les centres sociaux, permet toute l'année de travailler sur un projet qui va permettre à ces enfants d'aller découvrir d'autres lieux culturels et de s'exprimer sur la scène du Grand Théâtre.

Sur le Pont Tournant, nous savons tous très bien les déboires qu'il a pu y avoir. La seule chose qu'on pourrait regretter, M. Alvarez en a bien convenu, c'est que nous l'avons appris très tardivement, ce qui a été un peu difficile vu l'urgence qu'il y avait. Et travailler dans l'urgence, vous savez que ce n'est jamais très satisfaisant.

Quant au cinéma, la politique des ciné-sites c'est du cinéma itinérant qui œuvre en relation avec le Jean Vigo, à la satisfaction de tous.

M. HURMIC, Monsieur le Maire a répondu sur beaucoup de vos points. Il n'a quand même pas corrigé certaines erreurs que vous avez pu commettre.

Et là ce n'est pas le problème de la lecture du document, parce que sur le document - je le regardais à l'instant - il n'est pas mentionné le fait que le statut de l'Opéra a changé. On a été très innovant en faisant une régie personnalisée avec un Conseil d'Administration.

Vous l'avez dit deux fois. Par conséquent ce n'est pas une erreur de votre part, c'est la réalité d'un dossier que vous ne connaissez pas bien.

Et je trouve très désagréable que vous attaquiez en permanence l'Opéra. Je trouve ça indécent par rapport aux personnes qui y travaillent.

Je vous rappelle que le budget de l'Opéra c'est 82% de charges de personnels. C'est très important. Alors, comme le disait le Maire, je vous incite à aller les voir.

Par ailleurs, arrêtez d'assimiler l'Opéra à une association. Sur le document qui vous a été remis vous pouvez le constater, l'Opéra ne reçoit pas de subvention, mais une dotation qui est allouée dans le cadre d'une convention pluriannuelle associant la Région et l'Etat dans le cadre de la convention d'Opéra National, et c'est 30% du budget culturel de la Ville de Bordeaux qui est alloué à l'Opéra. Les subventions, elles, représentent 10% de ce budget.

Voilà. Il faut bien regarder les choses. Et quand on compare il faut bien connaître la réalité de la comparaison. Exemple :

Vous dites : les subventions sont réduites d'année en année... etc. Non. C'est faux. Les subventions ont augmenté de 2001 à 2007 de 51,5%. Alors il faut bien regarder les choses, et savoir par exemple que - ce n'est qu'un exemple - la subvention allouée à Arc en Rêve ne relève plus du budget de la culture. Donc il faut comparer ce qui est comparable.

Vous comparez l'Opéra de Bordeaux à celui de Nantes. J'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, ce n'est pas parce qu'il y a eu un bon accord entre la Ville de Nantes, le Conseil Général et le Conseil Régional que... (Inachevé). L'orchestre n'est pas à l'Opéra. Il dépend du Conseil Régional des Pays de Loire depuis très longtemps.

Et d'ailleurs l'Opéra de Nantes associe aussi la Ville d'Angers. Donc comparons ce qui est comparable et arrêtez de donner des informations qui sont totalement erronées.

D'autre part vous avez assurément mal écouté et mal lu le document. Je vous invite à le relire. Il nous paraît tout à fait logique de nous appuyer sur les grandes réflexions du dossier capitale européenne de la culture pour arrêter des événements de grande portée en 2009 et 2011.

D'autre part vous parlez d'absence de diversité, de mauvaises implications, de nouveaux projets qui n'apparaissent pas. Soyons sérieux. Vous n'avez pas lu le dossier. Je le comprends très bien. Vous l'avez eu tardivement. Mais quoi qu'il en soit je pense, ne vous voyant jamais dans les lieux culturels - mais je ne vais pas y revenir, je ne parle pas des cocktails, que ceux qui en parlent le mieux ce sont ceux qui vivent l'expérience et que pour vivre l'expérience dans le domaine de la culture, et c'est le meilleur respect vis-à-vis des artistes, c'est d'aller les voir s'exprimer. Ce n'est pas de parler de théories !

Moi j'ai connu les théories de l'époque des années 60 où on opposait l'art et la culture. On retrouve encore ces débats aujourd'hui. Moi j'ai lu Ralite aussi. Et j'ai beaucoup apprécié l'homme sur le plan culturel. Mais arrêtons. Ces choses sont totalement dépassées aujourd'hui. Le meilleur respect que l'on a pour l'artiste c'est d'y aller. De les écouter. Et je n'ai pas peur de discuter avec eux. Vous le savez très bien.

Donc vous ne les respectez pas. Vous parlez de théories, mais malheureusement en ne connaissant pas votre dossier !

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Bien. La culture échauffe le sang. C'est très bien. Bravo.

Il en est ainsi terminé avec cette discussion tout à fait intéressante.

D -20070571

Débat d' Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008

RAPPORT

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2007 et 2008

Dans un contexte de tassement de l'économie mondiale depuis la mi-2006, l'activité française a accéléré au 1er semestre 2007, et continuera de progresser en 2008, tirée notamment par la demande intérieure.

Le Gouvernement a construit le projet de loi de finances pour 2008 (PLF) sur une fourchette de croissance comprise entre 2 % et 2,5 % avec un point médian à 2,25 %. Néanmoins, son objectif est d'atteindre ou de dépasser la borne supérieure de cette fourchette en 2008.

I) La conjoncture économique attendue en 2008

Les Etats-Unis

L'activité américaine accélérerait progressivement en 2008 pour atteindre 2,2%, après 1,8 % en 2007. La fin de l'ajustement en cours dans le secteur du logement serait le principal facteur de ce redémarrage différé par rapport à ce qui était envisagé il y a encore quelques mois.

La zone Euro

Dans la zone euro, les facteurs ayant conduit au ralentissement de l'activité au 1er semestre 2007 devraient s'estomper, permettant à l'activité de progresser un peu au-delà de son rythme potentiel en 2008.

La consommation bénéficierait de l'amélioration du marché du travail et d'une plus grande vigueur des salaires. Les exportations tireraient profit du redémarrage du commerce mondial, et l'investissement des entreprises du rebond généralisé de la demande.

En moyenne annuelle, la croissance de la zone euro s'établirait à environ 2,25 % en 2008 après 2,50 % en 2007.

La France

L'activité en France poursuivrait son accélération en 2008 après un second semestre 2007 de reprise économique (+0,7 % au 3ème trimestre).

Compte tenu de l'accélération de l'activité mondiale et tout particulièrement dans la zone euro, la demande mondiale adressée à la France devrait se redresser l'an prochain. Elle progresserait d'environ 6,5 % en 2008 après 4,75 % en 2007. Les exportations progresseraient d'environ 5,75 % en 2008.

Après le tassement enregistré au 2ème trimestre 2007, l'investissement rebondirait sur la seconde partie de l'année. En 2008, la vigueur de la demande intérieure, l'accélération de la demande étrangère et des conditions financières qui restent favorables malgré les récentes tensions sur les marchés financiers permettraient à l'investissement de rester vigoureux. Il croîtrait à un rythme proche de 4,75 % en 2008 après 4,5 % en 2007.

La consommation des ménages bénéficierait de l'amélioration de la conjoncture et des mesures prises par les pouvoirs publics pour favoriser le pouvoir d'achat. Cette progression du pouvoir d'achat et le regain de confiance des ménages consécutif à la baisse du taux de chômage permettraient une accélération de la consommation à 2,5 % en 2008 (après 2% en 2007).

Avec le regain d'activité, les créations d'emploi seraient de plus en plus nombreuses. L'emploi salarié marchand va progresser de 210 000 emplois en 2007 contre 187 000 en 2006. Il accélérerait encore en 2008 (255 000 emplois créés sur l'année) soutenu notamment par la

bonne orientation de l'activité et les allègements de cotisations prévus dans la loi du 21 août 2007 sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat.

L'inflation s'est repliée en début d'année 2007 sous l'effet de la diminution des prix des produits pétroliers durant cette période. L'inflation sous-jacente augmente de façon modérée. Elle est tirée par la lente accélération des prix des produits manufacturés qui reflète, dans un environnement toujours fortement concurrentiel, la diffusion des hausses passées du prix de l'énergie. Par ailleurs, la hausse du prix des produits alimentaires (hors produits frais) apparaît certes un peu plus marquée qu'à l'accoutumée sur les derniers mois, mais l'effet sur l'inflation totale de ce redressement aujourd'hui contenu demeure limité.

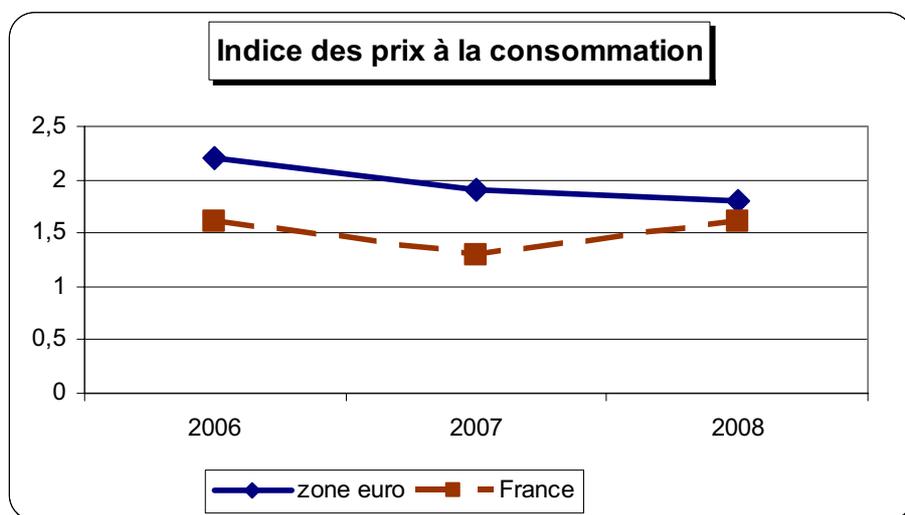
À l'horizon de 2008, l'inflation sous-jacente continuerait sa hausse graduelle dans un contexte de demande plus porteur.

Parallèlement, la remontée du prix des produits pétroliers au milieu de l'année puis leur stabilisation à leur niveau élevé du mois d'août - septembre 2007 ferait remonter temporairement la contribution à l'inflation des produits pétroliers fin 2007 et début 2008. Ses effets se dissiperaient ensuite.

Au total, l'inflation croîtrait légèrement pour s'établir à 1,6 % en 2008, après 1,3 % en 2007.

Prévisions économiques

Taux de croissance du PIB	2006	2007	2008
France	2	2 – 2,5	2 – 2,5
Monde	5,1	4,6	4,4
Etats-Unis	2,9	1,8	2,2
Zone euro	2,8	2,6	2,3



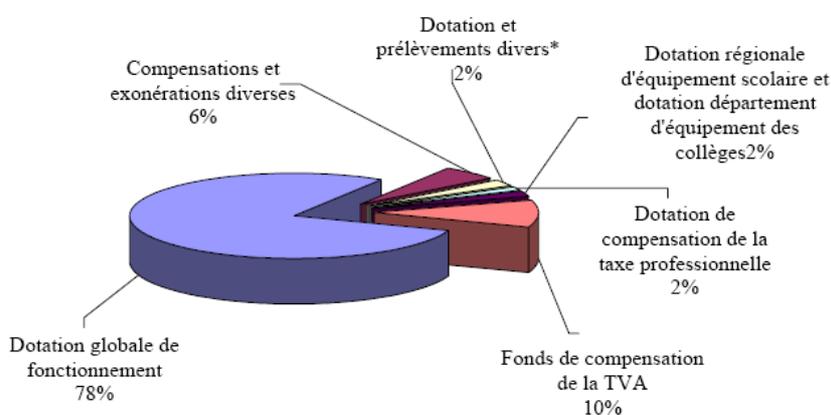
II) Les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales

Le montant des prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales est évalué dans le PLF pour 2008 à 51,178 milliards d'euros à structure courante.

L'architecture des masses à répartir

Les prélèvements sur recettes constituent le principal mode de financement des concours de l'État aux collectivités territoriales (51 milliards d'euros sur un total de 72,5 milliards d'euros), au premier rang desquels figure la dotation globale de fonctionnement (40 milliards d'euros).

Composition des prélèvements sur recettes prévus au PLF 2008



. * Dotation spéciale pour le logement des instituteurs, dotation d'élus local, reversement de TIPP à la Corse, Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion, prélèvement au titre des amendes forfaitaires de la police de la circulation

La rénovation du contrat de stabilité

Les règles d'indexation de l'enveloppe normée des dotations de l'État sont modifiées.

Depuis 2001, les règles d'indexation de cette enveloppe reposaient sur un taux composé de l'inflation majorée d'un tiers du taux de croissance du PIB. Conformément aux conclusions de la conférence nationale des finances publiques de janvier 2006 et du rapport du conseil d'orientation des finances publiques, le projet de loi de finances pour 2008 prévoit que l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales progressera dorénavant selon le même rythme que les dépenses de l'État, à savoir comme l'inflation (soit + 1,6 % en 2008).

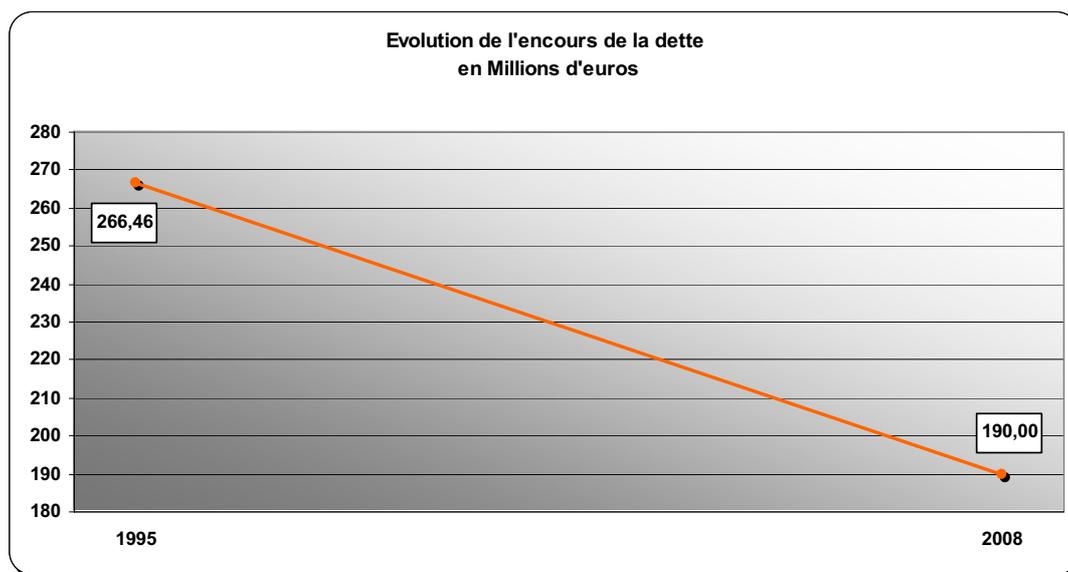
Les différentes dotations composant cet ensemble conservent leurs propres règles d'indexation. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement continuera de progresser selon un taux égal à l'inflation majorée de la moitié du taux de croissance du PIB.

Pour permettre le respect d'une croissance globale assise sur l'inflation, la variable d'ajustement du pacte, qui reposait jusqu'à présent sur la seule dotation de compensation de la taxe professionnelle sera dorénavant élargie à d'autres compensations d'exonérations fiscales.

LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES POUR BORDEAUX EN 2008

I) Le désendettement se poursuit

Bien que désormais programmé sur un rythme moins soutenu, le désendettement engagé dès 1996 se poursuivra en 2008. L'an prochain, l'encours de la Ville sera inférieur à 190 M€.



II) La fiscalité à Bordeaux

Si l'on analyse la pression fiscale en tenant compte des éléments déterminant l'imposition, mais également les politiques d'abattement ou d'exonération pratiquées dans les grandes villes, Bordeaux se situe dans la moyenne basse.

En matière de taxe d'habitation, pour une valeur locative de 3 000 € (correspondant approximativement à la valeur locative moyenne à Bordeaux), pour des foyers types, de familles sans personne à charge, ou avec une, deux ou trois personnes à charge, les résultats sont les suivants :

Séance du lundi 26 novembre 2007

Montant de l'impôt en €	0 personne à charge	Montant de l'impôt en €	1 personne à charge
NICE	469	NICE	350
LE HAVRE	488	LE HAVRE	393
TOULOUSE	506	LYON	398
LYON	515	TOULOUSE	405
MONTPELLIER	524	TOULON	433
ST ETIENNE	531	BORDEAUX	435
BORDEAUX	535	MONTPELLIER	464
TOULON	548	ST ETIENNE	485
STRASBOURG	606	STRASBOURG	523
RENNES	641	NANTES	572
NANTES	659	MARSEILLE	574
MARSEILLE	706	RENNES	592
LILLE	992	LILLE	910

Montant de l'impôt en €	3 personnes à charge
NICE	83
LYON	134
TOULON	174
TOULOUSE	177
LE HAVRE	226
BORDEAUX	233
MONTPELLIER	251
MARSEILLE	312
STRASBOURG	359
ST ETIENNE	371
NANTES	371
RENNES	446
LILLE	716

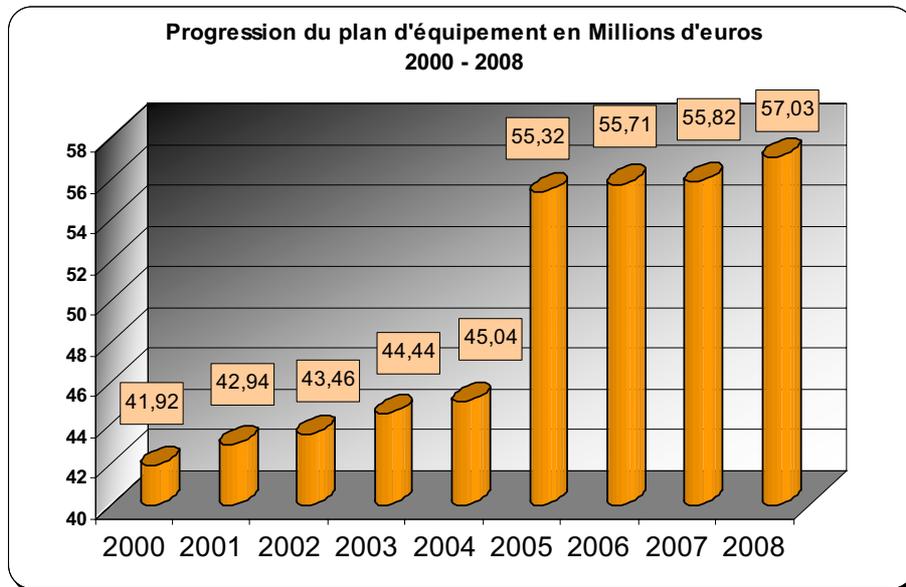
Je souhaite, pour 2008, maintenir ce positionnement. Mais, comme chaque année, les bases d'imposition ne seront connues que dans le courant du mois de mars 2008.

Lors d'une année d'élections municipales, a fortiori lorsque celles-ci se déroulent en mars, la date ultime de vote des taux est repoussée au 15 avril. Il reviendra donc à la prochaine équipe municipale de les voter. Le budget, qui vous sera présenté en décembre, sera établi sur la base d'un maintien des taux, comme les années précédentes.

Je rappelle par ailleurs que le passage à la taxe professionnelle unique a eu pour effet de diminuer régulièrement le taux de la taxe professionnelle des entreprises bordelaises. La CUB n'a en effet pas augmenté ses taux depuis 1995 et le mécanisme de convergence des taux en œuvre sur l'agglomération a conduit à une diminution de plus de 6 % du taux qui leur est appliqué, entre 2001 et 2008, et qui est ainsi passé de 28,31 % à 26,45%.

III) Un programme d'équipement toujours en évolution

Le programme d'équipement après avoir augmenté de 10 M€ en 2005 devrait poursuivre son évolution pour dépasser les 57 M€ en 2008.



EVOLUTION DE LA GESTION MUNICIPALE

Malgré les efforts entrepris pour rendre lisibles les politiques publiques, force est de constater que la comptabilité publique, et notamment la M14, reste obscure pour le plus grand nombre.

La Ville de Bordeaux a depuis longtemps intégré cette difficulté dans ses documents budgétaires en proposant à son assemblée délibérante, à côté du document budgétaire officiel, sur lequel porte le vote, un document de gestion présentant et mettant en exergue les différentes politiques publiques locales, leurs moyens et leurs coûts.

Cette démarche, bien que volontaire dans son principe, reste perfectible. Après concertation avec les adjoints, j'ai donc décidé, durant l'année 2007, de lancer, en accompagnement de la formation au management des quelque 220 principaux cadres de la Ville, acteurs essentiels de notre évolution collective, un vaste mouvement d'amélioration de la lisibilité de ces documents.

Deux résultats principaux en sont attendus :

- afficher les objectifs précis de nos politiques publiques locales ;
- démontrer l'efficacité de ces politiques par une évaluation régulière.

Ainsi espérons-nous rendre plus lisible notre action et souligner la place que le citoyen, bénéficiaire de l'action municipale, prend dans les décisions prises et leur application.

Notre analyse consacre aussi trois niveaux principaux dans l'action municipale :

- *Bordeaux pour ses habitants ;*
- *Bordeaux, cœur d'agglomération ;*
- *Bordeaux en Europe et dans le monde.*

Enfin, l'ambition d'exemplarité environnementale mobilisera en 2008 l'ensemble des services de la ville et sera l'objet d'une concertation encore plus étroite avec les Bordelais.

Le débat d'orientation budgétaire est le moment le plus adapté pour de telles évolutions. Le rapport qui vous est présenté adopte donc ce nouveau cadre. Le budget primitif 2008 lui donnera toute sa vigueur.

L'ÉCOLOGIE URBAINE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2007, la Ville de Bordeaux a entrepris une politique très volontariste en matière de développement durable en adoptant au conseil municipal de février 2007 la charte de l'écologie urbaine et du développement durable.

Aujourd'hui, au regard des 66 actions prévues dans le cadre de la charte municipale, **y** sont réalisées ou engagées de façon significative : 56

En prolongation de la réflexion sur ses propres modes de fonctionnement, elle a entrepris au second semestre une démarche de concertation avec les Bordelais qui devrait déboucher, à l'issue du congrès éco-citoyen de janvier 2008, sur la rédaction d'un pacte éco-solidaire qui aboutira, avant la fin de l'année 2008, à l'adoption par le conseil municipal d'un agenda 21.

La démarche de la ville de Bordeaux à travers ses services repose sur quatre objectifs :

- Economiser l'énergie et développer des énergies alternatives ;
- Préserver la ressource en eau ;
- Respecter les équilibres naturels ;
- Diminuer la production de déchets à la source et favoriser leur valorisation.

➤ **Economiser l'énergie et développer des énergies alternatives**

Dans ce domaine, la ville travaille sur plusieurs axes.

Elle est ainsi engagée dans la renégociation de l'ensemble de ses contrats de chauffage qui doit permettre à terme de réduire d'une façon très substantielle la consommation énergétique des bâtiments de la ville (600 bâtiments représentant 1 million de m² de plancher) ; celle-ci est aujourd'hui de l'ordre de 92 GWh par an soit 11 600 tonnes de CO₂ ou 3 200 T d'équivalent carbone.

La Ville s'est assignée l'objectif d'atteindre en 2012 une réduction annuelle d'émission de gaz à effet de serre dans les bâtiments de 2 200 tonnes de CO₂, soit une réduction de 20 %. Pour permettre de vérifier ces engagements, la Ville de Bordeaux publiera un rapport d'étape chaque année pour mesurer l'efficacité des actions entreprises.

Parallèlement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la ville réfléchit à la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de plusieurs bâtiments municipaux. . Une expertise sur la possibilité de poser 40 000 m² de panneaux photovoltaïques sur la base sous marine et 50 000 m² sur le parc des expositions est en cours pour une réalisation qui pourrait aboutir en 2008.

En ce qui concerne ses projets propres, et dans le respect de la charte de l'écologie urbaine et du développement durable, toutes les opérations de construction ou de restructuration de la ville se feront en 2008 dans le strict respect de la réglementation Haute Qualité Environnementale en s'efforçant d'aller très au-delà, en performance énergétique, de la réglementation édictée en 2005 sur les performances énergétiques minimales des bâtiments (dite RT 2005).

➤ **Préserver la ressource en eau**

En ce qui concerne la préservation des ressources en eau, les services de la ville ont modifié leur comportement. Pour les espaces verts, un nouveau plan d'action sera mis en œuvre en 2008 ; il permettra d'accélérer la réduction de la consommation d'eau initiée en 2005 pour aboutir d'ici fin 2008 à une réduction totale de 350 000 m³ d'eau (potable, forage et pompage) par rapport à 2005.

Pour conforter, l'évolution des pratiques de gestion des espaces verts, les 250 agents de la Direction des espaces verts et du paysage bénéficieront d'une formation de 6 jours pleins aux pratiques du développement durable. Cette formation devrait permettre de réduire de moitié l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces verts de la ville.

La surface zéro phyto passera ainsi en 2008 de 30 % à 60 %.

➤ **Récupérer les eaux de géothermie**

Un premier projet de récupération d'eau de géothermie, après usage thermique, pour laver la voirie vient d'être finalisé. Ce projet entrera dans une phase d'exploitation significative au cours du premier semestre 2008. D'autres projets seront réalisés en 2008, avec des investissements mis en œuvre pour la récupération des eaux de piscines ou des stations d'épuration. Les sources d'approvisionnement sont suffisamment bien réparties sur le territoire pour envisager de véritables économies et des résultats concrets en terme de lavage.

➤ **Promouvoir un aménagement durable**

La Ville se positionne, en coordination avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, afin de développer des éco-quartiers dans les nouvelles opérations d'aménagement. Ce sera le cas des Berges du lac, projet déjà très avancé, et de la rive droite dans les nouveaux quartiers de la Bastide. A ce titre, la Ville a lancé une mission d'étude pour la réalisation d'un document cadre en matière de développement durable pour le secteur Bastide 2, devant servir de référence à l'économie générale du projet de Z.A.C. dans les prochaines années.

Depuis septembre 2007, la Ville a lancé deux consultations auprès de promoteurs concepteurs (îlot Armagnac et immeuble de bureaux rue Achard) dans le but de céder des propriétés foncières sous condition de réalisation d'opérations exemplaires en matière de développement durable. La réalisation de bâtiments à basse consommation d'énergie constitue l'un des principaux enjeux de ce travail avec des opérateurs privés.

La Ville étudie dans le même temps un projet ambitieux de logements passifs avec un bailleur social sur le Cours Edouard Vaillant.

➤ **Développer l'éco-achat**

En ce qui concerne les éco-achats, 2008 devrait voir se développer pour les services de la Ville des actions significatives comme par exemple l'acquisition de véhicules légers à faible émission de gaz à effet de serre et une meilleure maîtrise des consommations énergétiques de la flotte municipale. Ce point est plus largement développé en fin de ce rapport

Parallèlement à ces objectifs portés par les services, la Ville a engagé une large concertation avec les habitants qui a pour but :

- d'accompagner les changements de comportement ;

Séance du lundi 26 novembre 2007

- de développer une approche pédagogique qui permette aux Bordelais de tous âges d'être co-auteurs et co-acteurs d'un pacte de Développement Durable aux côtés de la Municipalité ;
- d'intégrer les propositions d'actions proposées par les habitants.

L'action engagée à l'automne 2007 par l'intermédiaire de 12 ateliers de quartier, d'un cycle de conférence, et d'un forum Internet débouchera en janvier 2008 sur le congrès éco-citoyen marquant l'engagement des Bordelais auprès de la ville.

La concertation porte principalement sur quatre thèmes :

- Comment se loger autrement
- Comment habiter autrement
- Comment consommer autrement
- Comment s'éduquer autrement

En fonction des actions proposées par les habitants, de nouvelles propositions seront faites pour que Bordeaux devienne la capitale française du développement durable.

Dès 2008 et afin de diffuser auprès des habitants de Bordeaux une information sur les bonnes pratiques en matière de développement durable, une maison écocitoyenne sera ouverte sur les quais, dans les locaux du BCMO près du Pont de Pierre.

BORDEAUX POUR SES HABITANTS

La forte augmentation de la population ces dernières années, les mutations des espaces urbains, l'évolution des modes de vie, l'exclusion des plus fragiles rendent nécessaire la présence municipale au plus près des usagers.

Bordeaux, si elle gagne à accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités, doit aussi garantir à ses habitants un environnement humain, des quartiers agréables, sans nuisances et des services adaptés aux contraintes de la vie urbaine. Le développement durable inspire évidemment ces politiques, aux plans social (cohésion, logement), économique et environnemental (qualité des espaces publics).

L'enjeu consiste à la fois à assurer un accompagnement du développement urbain, garantir la qualité des espaces mais aussi à organiser les services et à développer une solidarité adaptés à la vie urbaine et aux différents âges de la vie.

Si la qualité de vie dans les quartiers est bien la finalité, elle repose nécessairement sur un impératif de proximité, au quotidien et au travers des actions relevant de la démocratie et de la médiation de proximité.

Les politiques qui concourent à la qualité de vie dans les quartiers portent ainsi sur la vie sociale, les espaces de proximité, la prévention des risques et l'animation de la démocratie.

1. La politique de vie sociale

L'année 2008 permettra, notamment par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs contractuels conclus en 2007, de développer un ensemble cohérent d'orientations et d'actions familiales, sociales et territoriales concernant l'accueil des tout petits, l'accueil et la vie à l'école, la jeunesse, les seniors, ou encore l'aide à la recherche de logement. L'ensemble des actions programmées vise à renforcer la cohésion sociale et territoriale, afin de proposer aux Bordelais les conditions d'une vie sociale de qualité, adaptée à leurs besoins.

➤ L'éducation

Le programme pluriannuel de rénovation du patrimoine scolaire ne connaîtra pas de pause avec notamment la réalisation des travaux de restructuration de l'école élémentaire Montaud et le démarrage de la restructuration du groupe scolaire Beck-Buisson et de la reconstruction de l'école maternelle Barbey. Les autres projets concerneront les écoles Henri IV, Francin, Berthelot, Albert Thomas, A. Dupeux.

Le lancement de deux nouveaux groupes scolaires est également prévu dans le cadre des opérations de renouvellement urbain des ZAC de la Berge du Lac et des Bassins à Flot. Au-delà de ces opérations lourdes, les budgets nécessaires aux programmes de gros entretien, de rénovation de classes et de mises en conformité seront maintenus.

La ville continuera de développer une offre de prestations et de services au bénéfice des enseignants et des enfants : l'informatique (un ordinateur par classe, expérimentation de tableaux numériques), les classes transplantées, les transports et les fournitures pédagogiques.

L'ensemble des actions éducatives sera mis en œuvre dans le cadre de la Convention Educative conclue avec l'Inspection Académique en 2007. Des projets et actions pédagogiques nouveaux d'éducation à l'environnement et au développement durable seront en particulier proposés aux écoles.

Les actions en faveur de la vie étudiante (accueil des étudiants, carte ville, offre culturelle, développement de l'offre de logements étudiants sur la ville, comme à proximité du pôle de gestion de Bastide, par exemple) seront développées. Il conviendra aussi d'appuyer les initiatives et projets du P.R.E.S. Université de Bordeaux.

➤ **La petite enfance**

Le développement de nouvelles places d'accueil constitue une priorité forte. En 2001, 2 600 enfants étaient accueillis à Bordeaux au sein de 39 structures. En juin 2007, ce sont 4 800 enfants qui bénéficient d'un mode de garde (55 structures collectives et de très nombreuses assistantes maternelles agréées). En décembre 2006, un premier objectif de 1 000 enfants supplémentaires accueillis d'ici à 3 ans était fixé. En juin 2007, 800 enfants supplémentaires étaient déjà accueillis.

Consciente que les demandes des familles sont toujours importantes et que Bordeaux continuera à accueillir de nouvelles familles qui doivent trouver des conditions d'accueil et de service adaptées, la Ville entend aller au-delà en se fixant un objectif plus ambitieux, en portant l'objectif initial (de 1000 enfants supplémentaires) à 1500, voire 2000 enfants supplémentaires accueillis d'ici à trois ans.

Cet niveau élevé de service ne pourra être atteint qu'en mobilisant et en rassemblant toutes les initiatives, en partenariat étroit avec la CAF et les services PMI du Conseil Général, ainsi qu'avec les milieux économiques pour ce qui concerne les crèches d'entreprises.

La signature, prévue fin 2007, du nouveau contrat Enfance - Jeunesse avec la CAF de la Gironde précisera le schéma de développement mis en œuvre.

L'année 2008 permettra en particulier :

- d'augmenter le nombre de places (+ 50 places en coeur de ville avec l'ouverture des deux établissements Sainte Colombe, + 20 places à la crèche d'application Bel Orme),
- de réaliser des travaux pour la création de nouveaux établissements (Malbec, boulevard Georges V, rue David Johnston), d'engager les études de restructurations de plusieurs établissements,
- de continuer à accroître le taux de présentisme physique qui a déjà crû de 15 points depuis fin 2006,
- de poursuivre le soutien aux structures associatives,
- d'améliorer le service rendu en renforçant la visibilité des places, jours et créneaux disponibles, en généralisant la carte multiservices et le prépaiement également utilisés pour la restauration scolaire et en renforçant l'information et l'accompagnement des familles,
- de développer une politique sociale par le début de la mise en œuvre de la loi Borloo sur l'accès des enfants des familles bénéficiant de minima sociaux,
- et de soutenir la qualité des personnels de la petite enfance.

La jeunesse

Les actions qui seront mises en œuvre en 2008 s'appuieront aussi sur le schéma de développement arrêté dans le cadre du contrat Enfance - Jeunesse conclu fin 2007 avec la CAF. Six objectifs principaux seront développés :

- poursuivre l'augmentation des accueils de loisirs sans hébergement pour les 3-11 ans : la capacité d'accueil était de 1 910 places en 2006 ; elle est passée à 2 475 en 2007. L'objectif est de parvenir en 2010 à 3 050 places, soit une progression de 60 % par rapport à 2006. 200 places environ seront ainsi créées en 2008 ;

- mettre en place un tableau de bord de suivi de l'offre d'accueil et de la demande ;

- définir un cadre organisationnel cohérent et homogène des temps périscolaires ;

- permettre au plus grand nombre de jeunes de participer au Conseil des Jeunes de Bordeaux et aux actions qui en découlent, pour les accompagner dans leur implication citoyenne ;

- favoriser la conscience collective sur le développement durable avec notamment une priorité vers les plus jeunes autour des travaux du conseil municipal des enfants ;

- continuer la politique d'animation de proximité avec l'action des maisons de quartiers et des centres d'animation.

➤ **Les Seniors**

La finalité de la politique municipale consiste à lutter contre l'isolement des personnes âgées et à favoriser leur maintien à domicile.

Les actions mises en œuvre en 2008 s'appuieront sur le programme « *Bien vieillir à Bordeaux* » et concerneront :

- la restauration, en développant une réelle démarche qualité en particulier pour le service à table dans les clubs seniors ;

- l'animation, par des offres différenciées tenant mieux compte des âges et des situations personnelles, le développement d'actions intergénérationnelles au sein des clubs seniors et des structures petite enfance et la créations d'ateliers d'activités ;

- le maintien à domicile au travers du programme « *Prévenir, c'est bien vieillir* » et de la création d'un observatoire du vieillissement ;

- l'accueil et l'information, qui devront être centralisées sur un lieu unique et non plus dispersées sur plusieurs sites ;

- le bénévolat, en s'appuyant sur un réseau de retraités volontaires pour renforcer la solidarité.

Les phases d'études relatives au transfert de l'établissement pour personnes âgées « La Clairière » sur le site de l'ancienne résidence pour personnes âgées (RPA) de Lussy seront achevées pour un démarrage des travaux début 2009.

Les études concernant la RPA Dubourdiou suivront aussi le même rythme d'évolution et les travaux commenceront en 2009, tandis que les travaux de restructuration de la RPA Buchou démarreront quant à eux au premier trimestre 2008.

Le programme de climatisation, d'embellissement et d'équipement des clubs seniors sera également poursuivi.

Enfin, un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 80 places sera créé au second semestre 2008 dans les locaux de la RPA Bonnefin.

➤ **La cohésion sociale et territoriale**

La finalité de la politique municipale est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires en répondant de manière partenariale aux problèmes d'insertion sociale, économique, d'accès à la santé, aux loisirs, à la ville.

La politique de la ville

Les actions lancées et accompagnées par la Ville sont de plus en plus reconnues comme légitimes, efficaces et répondant aux attentes des habitants.

La Ville veillera à pérenniser les dispositifs contractuels existants avec l'Etat dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Elle accompagnera des projets de développement social issus d'acteurs de terrain, plus spécifiquement dans les quartiers prioritaires et dans les domaines de l'insertion, de la santé et de la prévention.

La prévention de la délinquance

Les orientations en matière de prévention et de sécurité sont définies à la fois par l'évolution des phénomènes d'insécurité mais aussi par la nécessaire poursuite des actions de fond qui doivent s'inscrire dans la durée.

S'agissant de l'évolution de la délinquance, on rappellera la forte baisse constatée sur Bordeaux, puisque d'août 2006 à août 2007, le taux de criminalité pour 1000 habitants est passé de 98 à 84.

En 2008, avec l'appui du réseau constitué depuis plusieurs années au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, 4 axes prioritaires seront mis en œuvre :

- la prévention des addictions auprès des jeunes (quartiers de Paludate, de la Victoire, proximité des établissements scolaires) ;
- l'aide aux victimes (violences intra familiales, personnes âgées) ;
- la prévention de la violence chez les jeunes : médiation, actions visant l'accès au droit et à la citoyenneté ;
- la prévention de la récidive : préparation à la sortie de prison, justice de proximité.

Le conseil local de santé

Il poursuivra sa mission d'animation de réseaux de partenaires sur les thématiques prioritaires que sont la nutrition, la santé des jeunes, le dépistage des cancers. Les quartiers de Bordeaux Nord seront mobilisés dans le cadre du dispositif « Ateliers Santé Ville » et bénéficieront de la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé en direction des populations en difficulté.

➤ **L'aide aux personnes à la recherche d'un logement**

La Ville a pour mission, en liaison avec les bailleurs sociaux de l'agglomération bordelaise, de faciliter l'accès au logement locatif conventionné pour des personnes en recherche de logement durable.

Dans cette perspective, elle a un double rôle à jouer auprès des administrés ainsi qu'auprès des bailleurs et une seule finalité à atteindre, la satisfaction des demandes.

En 2008, la recherche d'offres nouvelles de logement sera amplifiée grâce à un partenariat toujours plus étroit avec les différents acteurs : bailleurs, préfecture et conseil général. Au final, la cible à atteindre pour 2008 est de parvenir à loger, à l'initiative de la Ville, 550 familles.

2. La politique de développement sportif

Dans ce secteur, l'année 2008 illustrera l'importance accordée à la pratique sportive des jeunes, l'accès à la pratique sportive pour les handicapés et la mutualisation des moyens des clubs pour favoriser l'accès au sport de haut niveau.

Il s'agit également de valoriser la dimension sociale du sport.

Ces priorités ne peuvent être atteintes qu'en développant des partenariats sur objectifs avec les clubs et en s'appuyant sur des installations de qualité. C'est pourquoi, nous poursuivrons en 2008 notre politique d'investissement sur les équipements sportifs municipaux.

Il s'agira d'en assurer la rénovation, la réhabilitation, voire de créer de nouveaux services intégrant les nouvelles formes et modes de pratiques, à destination des sportifs et du public. S'agissant des équipements structurants, on peut citer :

- la rénovation du stade Chaban-Delmas (1^{ère} tranche) ;
- l'aménagement d'un terrain de grand jeu en gazon synthétique aux antennes sportives ;
- la poursuite de l'entretien et des investissements des bâtiments sous gestion déléguée (golf, patinoire, stadium, tennis et bowling de Mériadeck) ;
- le projet d'aménagement du parc des Berges ;
- le gymnase des Chartrons ;
- de gros travaux d'entretien au gymnase Maître Jean, aux stades Galin et Maginot.

Enfin, la Ville lancera les études portant sur la requalification en espace sportif du Palais des Sports, à l'échéance de la livraison de l'auditorium.

3. La politique de développement culturel : la démocratie culturelle

Les principaux éléments relatifs à notre politique culturelle sont développés en troisième partie de ce rapport (Bordeaux en Europe et dans le Monde). Mais la Ville, à l'écoute constante de ses forces vives, entend aussi faire de la culture un catalyseur du vivre ensemble et un facteur d'enrichissement du citoyen.

Cela se traduira par une présence accrue des établissements culturels au plus près des habitants tant dans l'offre proposée (pratique amateur, ...) que dans le maillage du territoire. C'est le sens du projet pilote rive droite mené par le conservatoire notamment dans le domaine de la danse. De même, l'amélioration de la présence sur le territoire municipal se concrétisera par le renforcement des bibliothèques de quartier : programmation de la bibliothèque Belcier et relocalisation de la bibliothèque Saint Augustin.

L'enjeu démocratique nécessite de fournir au plus grand nombre des clés de compréhension du monde actuel : enjeux scientifiques, écologiques, techniques... La rénovation du muséum d'histoire naturelle et le nouveau parcours muséographique s'inscrivent dans cet objectif.

Enfin, l'objectif de démocratie culturelle justifie des actions en matière d'éducation et de formation, d'accompagnement du citoyen culturel. La politique menée par l'opéra à destination du très jeune public participe ainsi à l'éveil et à l'éducation artistiques. Au sein de la bibliothèque, l'aide accrue à l'utilisation d'Internet vise à réduire la fracture numérique. De même, le renforcement de l'autoformation par l'acquisition de logiciels constitue un outil précieux pour les demandeurs et créateurs d'emploi.

4. La politique d'administration et d'animation de la démocratie

➤ Se tenir à l'écoute de nos concitoyens et répondre aux attentes

Les réunions de quartier et les ateliers

La ville a beaucoup écouté ou diffusé d'informations lors de nombreuses réunions de quartier (24 / an), des ateliers thématiques (17 en 2006 ; 26 en 2007) et des réunions de concertation rapide (16 en 2006 ; 20 en 2007). Ces modes participatifs constituent un outil de discussion très précieux pour traiter les problèmes qui se posent à l'échelle du quartier et de la rue. En augmentation constante, ces réunions s'accompagnent également de rencontres avec les comités de quartier pour encourager les initiatives locales.

La plateforme téléphonique

Pour compléter l'éventail des moyens d'échange entre la ville et ses habitants, une plateforme téléphonique (n° 05.56.10.33.33) est mise en place qui permet à toute personne de contacter une opératrice pour solliciter un service ou signaler et remédier à un désordre au niveau de la rue. Par extension, ce service est ouvert à toute personne souhaitant signaler un problème non résolu.

Ces signalements sont consignés et acheminés vers les services compétents pour apporter une solution ou formuler une réponse. Ils font l'objet d'un traitement signalé et rapide et les opératrices s'engagent à rappeler les demandeurs pour les informer de la suite donnée. Ce service téléphonique vient compléter le traitement des plaintes écrites et la coordination des interventions qui en découlent.

Le travail des agents de terrain et le suivi

Le plus souvent, ces signalements téléphoniques ou écrits s'accompagnent d'une démarche sur le terrain par les agents de proximité qui instruisent le dossier sur place, conseillent et résolvent souvent directement les difficultés avec les plaignants. Les services ont mis au point des modes opératoires qui permettent d'assurer une réponse systématique aux questions posées et d'informer convenablement les intervenants de la suite réservée à leur demande.

➤ **Offrir aux associations les moyens de leur développement**

La Ville a développé une politique d'accompagnement des associations qu'elle entend renforcer et valoriser en 2008.

Dans cette perspective, le pôle associatif verra sa visibilité améliorée. La Ville améliorera ainsi son appui à l'ensemble des associations qui y trouvent un outil d'information (mise en place d'une newsletter), de formation (à destination des bénévoles notamment) et un relais pour valoriser leurs initiatives. L'élargissement des heures d'ouverture de l'Athénée s'inscrit dans cet objectif d'appui renforcé aux associations.

Le développement de l'offre de services aux associations requiert également la mise à disposition de salles municipales fonctionnelles et adaptées aux besoins des usagers. L'année 2008 verra ainsi la livraison de l'espace Lagrange.

Plusieurs travaux et aménagements de qualité seront aussi réalisés dans les salles Son Tay et Buscaillet (point traiteur) ou au centre social Saint Pierre pour améliorer les conditions de vie des associations.

5. La politique de qualité des espaces publics de proximité

➤ **Améliorer les modes d'intervention et les équipements**

L'action de la Ville vise en ce domaine à prendre les mesures réglementaires et à conduire les actions qui concourent à la qualité de la vie en ville.

Réglementer l'occupation de l'espace public, réguler le trafic, veiller à la bonne maintenance de nos rues, concourir à la bonne organisation des manifestations publiques, faire respecter les règles de propreté et d'hygiène, gérer des marchés, encourager les déplacements doux par le prêt de vélos : telles sont quelques unes des missions accomplies pour rendre la ville plus agréable à vivre.

Plus que jamais la qualité de vie en ville dépend de notre capacité à écouter, à répondre, à agir et réagir lorsque des désordres menacent le bon ordonnancement de la rue, lorsque la plus petite des incivilités dégénère en nuisance insupportable si elle n'est pas traitée, lorsque des dégradations nous rappellent la fragilité de notre environnement urbain.

Le classement récent de notre ville au patrimoine mondial de l'UNESCO et les objectifs que la municipalité s'est fixés en matière d'environnement et de développement durable nous ont amenés à structurer et à renforcer les interventions en matière de proximité, de réactivité et de suivi, de rechercher les moyens d'une action à long terme, économe et efficace.

L'adaptation de nos moyens aux exigences de la rue

Les sollicitations de nos concitoyens s'expriment de plus en plus souvent en fin de journée ou en fin de semaine. Il en résulte une obligation de se réorganiser et une adaptation constante de nos services pour répondre aux exigences de la rue. Plusieurs études et projets de services sont en cours à ce sujet.

Le renforcement des dispositifs de vidéo surveillance

Le dispositif de vidéosurveillance sera complété en 2008 par la couverture de nouveaux secteurs à bornes (Paludate, les quais...). Il s'accompagne également d'une surveillance urbaine élargie dans le cadre de l'expérimentation autorisée depuis trois ans sur les mêmes secteurs.

La création d'un poste de police municipale sur les quais

Ce poste installé provisoirement dans un édicule aura vocation à trouver sa place dans le projet de transformation du BCMO en maison du développement durable et de l'éco-citoyenneté. Il a vocation à informer le public et à servir de logistique pour les services opérant sur les quais. La brigade à cheval sera renforcée pour une présence étendue les jours d'affluence (marché, fin de semaine...).

La piétonisation du secteur St Michel / Capucins

La Ville va lancer l'an prochain une étude opérationnelle sur le devenir de l'ensemble des espaces publics de ce secteur, depuis la place St Michel jusqu'aux Capucins.

D'ores et déjà, la mise en place de bornes sur la place Saint Michel s'accompagne d'une opération expérimentale de piétonisation qui devrait s'étendre en 2008 en direction du marché des Capucins pour offrir aux habitants et aux commerçants un nouvel espace dégagé. Le succès des premiers résultats enregistrés cette année encourage cette extension.

Une meilleure prise en compte de l'accessibilité du centre ville

Si le secteur à bornes a permis de baisser le trafic automobile en centre ville, il n'en demeure pas moins possible de conventionner des modalités d'accès simplifiées pour les artisans qui ont besoin de travailler sur ce secteur. Cette convention entre en application et fera l'objet d'un bilan en 2008.

L'équipement des espaces publics

La ville poursuit l'installation de corbeilles à raison de 500 unités supplémentaires par an pour autoriser ses usagers à rejeter dans les sites les plus fréquentés. Cela permet de collecter correctement des déchets autrefois retrouvés à terre.

De la même façon, la ville accentue son équipement en sanitaires automatiques qui, mis gracieusement à disposition des utilisateurs, concourent de façon sensible à la propreté générale de la ville (St projet, quais, Quinconces...).

➤ **Protéger notre environnement sur le long terme**

La promotion du tri sélectif

L'extension du tri sélectif en porte à porte sur le territoire de Bordeaux prendra pratiquement fin en 2008, le dernier quartier étant achevé début 2009.

Son caractère extrêmement structurant sur la propreté s'accompagne d'une réduction des rejets et d'une réduction des bacs sur la voie publique et donc du phénomène de déchetteries urbaines. Il en résulte une meilleure propreté des rues.

En attendant la généralisation de la collecte en porte à porte, l'hyper centre sera doté de bacs collectifs operculés pour le tri sélectif par apport volontaire. Seuls demeureront les points tri pour le verre dont le maillage sera resserré progressivement.

La gestion des espaces verts

L'évolution des pratiques de gestion des espaces verts participe largement à l'amélioration de la qualité de vie au quotidien des Bordelais.

Ainsi, la gestion des milieux sensibles et la préservation de la biodiversité imposent l'introduction de nouvelles méthodes, telle que la gestion pastorale des prairies du Bois de Bordeaux par exemple, en 2008.

Par ailleurs, la suppression de tout produit phytosanitaire dans les jardins des écoles, les crèches et les zones éco-sensibles se poursuivra en 2008. Comme indiqué précédemment, la surface « zéro phyto » passera en 2008 de 30 % à 60 % des terrains gérés par la Ville.

6. La politique de prévention des risques et de tranquillité

La Ville poursuivra son action pour assurer la tranquillité des bordelais en 2008, en portant aussi son effort sur certaines nuisances urbaines.

Le protocole d'accord avec les opérateurs de téléphonie

La Ville a mis au point une charte de bonne conduite avec les opérateurs de téléphonie pour déclencher les concertations nécessaires autour des projets d'implantation d'antennes, fournir les caractéristiques de chaque nouvelle installation et accompagner les études d'impact demandées conformément aux recommandations de la charte nationale.

La cartographie du bruit

La Ville apportera son soutien à la réalisation de la carte du bruit que la CUB doit dresser à l'échelle de la communauté urbaine toute entière. D'ores et déjà, la police municipale a conduit des opérations de contrôle et de sensibilisation contre le bruit des deux roues qu'elle poursuivra rigoureusement en 2008.

La publication des données concernant la pollution

La Ville contribue au fonctionnement d'AIRAQ qui contrôle la qualité de l'air. Dans ce cadre, elle a commandé une enquête sur l'évolution de ces données depuis la mise en service du tramway et publiera ces données dès qu'elles paraîtront.

La prévention des risques et l'accessibilité des personnes handicapées

En complément de sa mission de prévention des risques d'incendie et de panique des établissements recevant du public, la Ville a fait de l'accessibilité des handicapés une priorité.

Il s'agira dans ce domaine tout d'abord de lancer un vaste programme pluriannuel de mise en accessibilité de l'ensemble de nos établissements, qu'ils accueillent du public ou qu'ils soient à usage uniquement administratif, pour ceux d'entre eux qui ne sont pas, ou seulement partiellement, accessibles..

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation auprès des établissements recevant du public sera faite pour leur rappeler leurs obligations et les délais prévus par les récents textes législatifs et réglementaires pour une mise en accessibilité totale.

BORDEAUX, CŒUR D'AGGLOMERATION

Plus importante commune de l'agglomération, la Ville de Bordeaux y occupe une place centrale.

Elle est motrice en matière de développement économique, centrale pour l'histoire et la culture, au cœur de l'offre de services et structurante pour l'aménagement et la répartition des espaces et équipements publics. Son attractivité dépasse ses frontières administratives : ses espaces et équipements intéressent souvent toute l'agglomération, parfois la région.

Le positionnement de Bordeaux comme métropole doit avoir pour effet de prolonger le projet urbain par une politique économique propre à assurer le dynamisme de son territoire. Son accessibilité et l'attractivité de ses sites en constituent les atouts essentiels. Ils ne sont pas les seuls. Il faut donc amplifier ce mouvement.

Les orientations de la ville en 2008 s'inscrivent donc dans cette perspective, en matière de développement urbain notamment.

1. La politique de développement urbain durable

La Ville poursuit depuis 12 ans la réalisation de son projet urbain, en plein accord avec la Communauté Urbaine, permettant ainsi, grâce à de profondes mutations, d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

La Ville poursuivra ainsi, avec la Communauté Urbaine, la mise en œuvre de ce projet urbain sur **les grands territoires de projet que sont le secteur de Bastide, le Lac avec le lancement opérationnel de la ZAC des Berges du Lac, les Bassins à Flots, et le futur quartier tertiaire et de logements qui sera réalisé autour de la gare, à l'horizon de l'arrivée du TGV en 2013.**

Plusieurs évènements sont intervenus en 2007 : le plus notable est bien sûr le classement d'une grande partie de la ville au patrimoine mondial de l'humanité. S'il constitue une reconnaissance du travail accompli depuis 10 ans et une valorisation du patrimoine de tous, il est aussi pour la ville une obligation à poursuivre les actions engagées et à faire connaître leurs résultats.

Cet axe s'imposera donc de droit dans les projets à venir.

Dans un tout autre domaine, un élément extérieur va conduire la Ville à faire du logement sa priorité : il s'agit de la poursuite de la hausse des prix du foncier et de ceux de la construction, qui rendent la situation difficile pour les bordelais à revenus médians ou modestes et cherchant à louer ou acheter un logement dans Bordeaux.

- **Répondre aux attentes des habitants en matière de développement urbain durable**

Un grand territoire en projet : La Bastide (voir carte en annexe)

La Ville s'est engagée à faire de la Bastide un territoire pilote. Elle entend y décliner les principes d'un « éco-quartier », selon les axes directeurs énoncés dans l'étude pré opérationnelle réalisée par l'architecte-urbaniste Bruno Fortier et le paysagiste Michel Desvigne (octobre 2005), à une échelle spatiale très importante, puisque le territoire à aménager représente plus de 150 hectares, soit l'équivalent du secteur sauvegardé de Bordeaux.

Ces principes ont été présentés et validés par le Conseil Municipal, ont été confirmés dans le cadre des premières rencontres de la Bastide (juillet 2006), et seront développés au cours des secondes rencontres, prévues en décembre. Celles-ci réunissent de nombreux habitants, des représentants d'associations, des acteurs économiques et des institutionnels.

La mutation progressive de ces espaces doit permettre de constituer de véritables quartiers durables, exemplaires tant sur les plans des économies d'énergie, des transports, du respect des milieux, que de la qualité de vie ou de la mixité sociale et fonctionnelle.

A ce titre, seront poursuivies en 2008 **les études relatives au débouché du pont Bacalan Bastide**, afin de lever le territoire de gel actuellement inscrit au PLU sur ce secteur, ainsi que **l'étude relative au passage du futur TCSP sur le territoire de Bastide**.

Sur ce territoire, les actions engagées dès 2006 seront poursuivies :

- dans le domaine de la sensibilisation des habitants et de l'information, avec la continuité du développement des prototypes de marquage du territoire ;
- et dans l'assistance à la négociation avec les propriétaires et occupants des sites les plus stratégiques à court terme.

La dynamique engagée sera soutenue par les actions suivantes :

- la poursuite de la réalisation du parc aux Angéliques

Avec l'appui de Michel Desvigne, la ville va renforcer sa prise de possession des espaces transférés en gestion par le Port Autonome. Une première tranche du parc sera aménagée autour de la Petite Gironde à partir de février 2008. D'ici à 2010, l'aménagement du parc intégrera la nouvelle station de pompage C.U.B., ce qui permettra de donner à l'opération Bastide 2 un environnement de qualité. Au total, 7 hectares de parc auront ainsi été créés.

Une première action de requalification du secteur Deschamps sera également envisagée dès 2008, afin d'amorcer une dynamique sur ce secteur en désuétude.

- une étude pré opérationnelle sur le secteur Deschamps

Ce secteur d'une superficie d'environ 50 hectares, présente un potentiel constructif de 600 logements dont la réalisation est conditionnée par la relocalisation de plusieurs entreprises et par le transfert de plusieurs équipements sportifs au sein d'un nouveau parc de quartier venant prolonger l'urbanisation jusqu'à la berge du fleuve.

La réalisation d'ici à 2010 d'un passage inférieur à l'occasion du doublement de la voie ferrée (lié à la résorption du Bouchon Ferroviaire de Bordeaux) et la création d'un nouveau lien avec les quartiers de la Souys et du bas Floirac nécessitent par ailleurs de définir rapidement le projet d'aménagement de ce secteur.

L'étude permettra de disposer d'ici à la fin de l'année 2008 d'un plan d'aménagement précis en termes de vocations des sols et de programmes de constructions, de caractéristiques des espaces publics, de formes urbaines, ainsi que de bilans chiffrés détaillés.

- une étude de définition d'un éco-quartier sur Bastide 2

Une mission d'étude vient d'être lancée pour la réalisation d'un document cadre ou programme de références en matière de développement durable pour le secteur Bastide 2 avec pour objectif général la déclinaison opérationnelle du projet d'aménagement du secteur.

Dans le cadre de cette ZAC et de la consultation d'aménageurs prévue à l'été 2008, ce document cadre doit servir de référence à l'économie générale du projet de Z.A.C. dans les prochaines années. L'objectif est d'aboutir à une déclinaison 'bastidienne' de la notion d'éco-quartier, adaptée au contexte géologique, géographique, historique, social et économique de Bordeaux en général et de la Bastide en particulier. Cette étude, sans se substituer à l'étude d'impact qui sera menée pour la finalisation du dossier de création, constitue donc un préalable qui doit influencer la programmation future, la qualité des aménagements, et le management général du projet.

Afin d'encourager les échanges avec les habitants, la ville s'est engagée dans une démarche active de concertation dans le cadre de l'opération Bastide 2. Un bilan de la concertation doit être établi préalablement à la décision de création de la Z.A.C (juin 2008).

Le centre historique

L'opération de renouvellement de centre historique se poursuivra en 2008.

Elle présente un double objet : en réhabilitant les immeubles du centre, la ville, par l'intermédiaire d'In Cité, améliore la qualité de l'habitat et renforce l'attractivité du centre.

Jusqu'à présent, depuis le lancement de l'OPAH, le bilan est de 666 loyers libres, 95 loyers intermédiaires, 129 loyers conventionnés, 47 loyers très sociaux.

D'une manière plus large, la mise en oeuvre de la convention publique d'aménagement va permettre de poursuivre l'aménagement de locaux d'activité en pied d'immeuble, la production de logements sociaux publics (117 réalisés ou en cours) et de logements en accession, la restauration immobilière des immeubles en notification de travaux sur Saint Eloi-Salinières, d'engager les études préalables à la déclaration d'utilité publique de travaux sur les périmètres Sainte Croix - Saint Michel et Sainte Catherine et une étude en vue d'une nouvelle OPAH de renouvellement urbain.

Des opportunités à exploiter pour mettre en œuvre des projets durables exemplaires

La perspective d'aménager de vastes secteurs sous l'angle du développement durable constitue une ambition de moyen et long termes, compte tenu de la durée incompressible des procédures administratives et des enjeux techniques et financiers liés à de telles opérations. Pour autant, la ville se doit de concrétiser rapidement des opérations exemplaires sur des terrains qu'elle maîtrise et pour des programmations diversifiées (logements et bureaux).

La ville fera aboutir les consultations opérationnelles initiées en 2007 en finalisant, au cours de l'année 2008, le montage d'opérations immobilières exemplaires sur plusieurs sites :

- l'îlot E d'Armagnac se veut un exemple de mixité sociale (production de logements à prix maîtrisés et de logements privés) et fonctionnelle (intégration d'équipements publics nécessaires à la vie du quartier). L'opération entend aussi développer une densité construite le long de la ligne C du tramway et accompagner la mutation progressive du secteur de la gare Saint Jean ;

- le terrain communal situé le long du cours Edouard Vaillant doit permettre, en partenariat avec Domofrance, de développer pour la première fois à Bordeaux une opération de bâtiments à énergie passive destinés au logement social, afin de garantir aux futurs locataires un niveau de charges très inférieur à celui qui est trouvé dans des logements sociaux classiques ;

- la consultation lancée sur un terrain communal de la rue Achard vise à promouvoir une conception environnementale d'un ensemble immobilier de bureaux, tout en accompagnant les mutations en cours sur le secteur (ligne C, réalisation des nouveaux ateliers du tramway), et à développer un effet d'adresse pour des acteurs économiques à proximité immédiate de l'opération des Bassins à Flot.

La poursuite et la finalisation des études et consultations en cours

La Ville finalisera au cours de l'année 2008 les réflexions déjà engagées sur des sites stratégiques :

- **Mériadeck** : l'opportunité d'une redistribution possible d'importantes surfaces de bureaux et la dynamique générée par l'opération de l'îlot Bonnac sont cruciales pour requalifier ce quartier relativement mal intégré et mal perçu, et en faire un véritable quartier d'hyper centre en misant sur ses nombreuses potentialités (tramway, centre commercial, espace vert...).

- **les Aubiers** : la dynamique de développement urbain qui anime aujourd'hui le secteur Bordeaux Nord (mise en service du tramway, opération de la Berge du Lac et, à terme, des Bassins à Flots, réaménagement de la Place Ravesies, etc.) doit profiter également aux Aubiers afin d'éviter à moyen terme une dépréciation forte de ce quartier prioritaire au titre de la politique de la ville. L'étude permettra également de définir la destination de l'actuelle friche ferroviaire de 7 hectares qui constitue un enjeu majeur de liaison entre la ville centre et le quartier. Une articulation avec le concours EUROPAN 9 (destiné aux jeunes architectes européens, et qui a justement choisi ce site pour la cession 2007/2008) sera également recherchée.

- **la Benaige** : plusieurs orientations dans les propositions d'aménagement sont aujourd'hui en phase d'étude (extension du centre commercial ATAC, restructuration des tours, recomposition du quartier par rapport au boulevard Joliot Curie, hypothèse d'un nouveau tracé TCSP depuis le nouveau pont Bacalan Bastide et rejoignant Floirac - voie Eymet - par le nouveau passage inférieur à créer au niveau du terrain Cacolac ...). Elles devront être confirmées avant l'inscription du quartier dans une éventuelle Opération de Renouvellement Urbain.

- **l'îlot Dupaty** : l'étude pré-opérationnelle devrait permettre de définir d'ici à juin 2008 le programme global de construction (les constructions proposées devant nécessairement

s'inscrire dans une démarche de Développement Durable), le bilan général des coûts d'aménagement et les conditions de montage financier de l'opération.

➤ **Concourir au maintien de la qualité architecturale de la ville**

Des autorisations d'urbanisme facilitées, sans céder sur la qualité

La mise en place de la réforme des autorisations d'urbanisme, entièrement axée sur le seul code de l'urbanisme, ne permet pas, par la seule gestion de l'autorisation elle-même, d'atteindre les objectifs de qualité architecturale et d'aménagement durable. Afin d'y parvenir, de nouveaux dispositifs ont été mis en place :

- en premier lieu, la commission des avant-projets, qui permettra un examen préalable des projets en amont tant du point de vue strictement réglementaire, que de celui de la qualité de l'habitat, de son architecture, et du respect des critères d'aménagement durable ;

- une restructuration interne aux fins d'intégrer davantage les différents objectifs dans l'instruction, notamment la qualité architecturale, tout en maintenant une grande qualité juridique aux autorisations délivrées, couplée à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de l'instruction des autorisations, permettant d'assurer la fluidité de la délivrance des actes dans les délais les plus courts possibles ;

- l'amélioration de la qualité des dossiers passe par une information préalable des porteurs de projets ; à cet égard, des documents d'aide au montage des dossiers d'autorisation de construire ou d'aménager d'une part, de communication sur la qualité architecturale à Bordeaux, par grands thèmes, couleurs, huisseries, matériaux, couverture, panneaux solaires... d'autre part, seront établis pour être remis aux intéressés.

La poursuite de l'intégration dans le P.L.U. des nouvelles dispositions issues de la mission recensement du paysage architectural et urbain

Désormais acquise, l'adoption d'un règlement d'urbanisme prenant en compte les données issues du relevé de terrain et des études de documentation historique de la mission recensement, se poursuivra en 2008 avec l'objectif de couvrir un nouveau secteur d'environ 230 hectares qui pourra être intégré au PLU à l'issue d'une nouvelle procédure de modification.

➤ **Faire du logement une priorité**

Un accès à la propriété facilité

La ville, depuis 15 mois, a pris un certain nombre de mesures en faveur du logement locatif social (délibération sur la surcharge foncière, approbation du principe de mixité sociale dans les programmes de plus de 2500 m² de SHON, convention avec La Foncière Logement). Elle souhaite désormais intervenir également en faveur de l'accession sociale.

Afin de faciliter l'accès à la propriété du plus grand nombre de jeunes ménages dans l'agglomération bordelaise, la Ville a souhaité profiter de deux nouvelles mesures proposées par l'Etat (réservées au logement neuf : prêt à taux zéro majoré et Pass foncier) et a passé une délibération en Conseil du mois de septembre pour mettre en place ces dispositifs. D'autres propositions en faveur de la primo accession seront faites dans les prochains mois.

Améliorer la qualité de l'habitat, la mixité de l'habitat et la politique foncière restent des priorités à poursuivre en 2008 par la mise en place d'outils statistiques qui permettront de mieux connaître la qualité de l'habitat et d'identifier le gisement foncier mutable, en vue d'accueillir

des familles mais également de disposer d'indicateurs sur la création de logements sur le territoire communal.

➤ **Développer l'offre d'espaces verts**

La valorisation du paysage urbain, en offrant de nouveaux espaces, participe à l'amélioration du cadre de vie.

C'est pourquoi dans la poursuite du plan vert, la ville se dotera en 2008 de 7ha de nouvelles surfaces d'espaces verts sur les 2 rives (dont le parc aux Angéliques : 20 000 m² d'espaces verts raisonnés), et de nouveaux jardins notamment rue Paul Antin. Il s'agira également de reconstituer la trame bocagère sur les prairies longeant le Bois de Bordeaux.

Un programme de réaménagement d'équipements (aires de jeux et clôtures) sera lancé. Dans le même temps, la Maison du Jardinier développera sa capacité d'accueil. Les Jardins Familiaux des Aubiers seront réhabilités et 24 nouvelles parcelles seront créées.

En matière d'espaces publics, de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux récentes pratiques urbaines seront déployés lors de l'aménagement de sites conviviaux (bancs, grilles d'arbres, luminaires....), et de la requalification de places.

En 2008 enfin, le Jardin Botanique rive droite sera achevé, laissant ainsi la possibilité aux Bordelais de découvrir les serres et les salles d'exposition, agrémentées d'une muséologie adaptée pour le grand public.

Des outils tels que la Maison du Jardinier, le Jardin Botanique et les classes vertes sont des leviers indispensables à la diffusion de l'information et à la sensibilisation des personnes aux comportements éco-responsables. Dans ce cadre, le Jardin Botanique inscrit dans ses projets 2008 le lancement d'un plan pluriannuel d'animation visant à recevoir tous les élèves de primaire au cours de leur cycle scolaire.

- **La gestion des espaces publics : favoriser le confort, la sécurité et maîtriser les consommations**

L'aménagement des espaces quels qu'ils soient doivent répondre à un niveau de qualité permettant le bon confort d'usage et la sécurité des biens et des personnes.

La maintenance et la gestion de l'espace public vont par ailleurs devenir un facteur clé d'attractivité. Ainsi, la ville accompagne-t-elle par son action les travaux communautaires en poursuivant le développement des réseaux festifs et forains sur les quais. La rénovation d'espaces tels que la dalle de Mériadeck ou le lancement d'études nouvelles, place de la république et place Ferdinand Buisson, participera également à l'effort d'attractivité et de convivialité de la ville.

En matière d'éclairage public, la rénovation du réseau entamée en 2007 se poursuivra. Les projets 2008 tendent vers une bonne intégration de matériels à haute performance énergétique, en terme de mobiliers urbains, d'ambiances lumineuses ou d'effacement des réseaux aériens.

Ainsi, 3000 points lumineux seront traités en 2008 lors d'opérations de maintenance avec un changement systématique de technologie des lampes. Ces opérations permettront de réaliser une économie de 280 MWh / an, soit une diminution de 28 tonnes de CO₂ / an.

De même, les travaux de rénovation des installations d'éclairage public permettront le changement de plus de 1000 luminaires fonctionnels par des matériels considérablement plus performants énergétiquement et limitant les nuisances lumineuses. Ceci réduira de 13 tonnes

les émissions de CO₂ / an. Une amélioration du confort visuel et des ambiances lumineuses est également recherchée à travers ce programme.

Au total, l'économie de 41 tonnes d'émission de CO₂ (28+13) équivaut à la consommation électrique annuelle nécessaire à l'éclairage public d'une commune d'environ 9 000 habitants.

- **Les déplacements : poursuivre les aménagements et l'offre de vélos**

L'aménagement des espaces pour la politique de cheminements doux

L'apaisement progressif de la circulation en centre ville se poursuivra en 2008. Ainsi, dans le cadre du réaménagement « piéton » de la Place du Palais par la Communauté Urbaine, la ville va dérouler son programme initié sur Saint Pierre en mettant sous dispositif de contrôle d'accès toutes les voies entrant sur la Place du Palais.

Cette politique induit également le développement de la pose de bornes à télécommande sur les quais rive gauche en accompagnement des travaux communautaires, interdisant l'envahissement sauvage de cet espace. En complément, la pose de mobilier anti-stationnement sera développée.

L'année 2008 sera aussi l'occasion de mettre en œuvre un jalonnement piéton, cohérent avec la politique des déplacements doux pour les Bordelais, répondant ainsi à la hausse de la fréquentation touristique constatée et à venir pour la ville. Dans le même esprit, la réalisation de cheminements doux se poursuivra en 2008 dans le quartier du Lac.

Enfin, un schéma directeur d'accessibilité de nos bâtiments au public et aux agents en situation de handicap sera lancé en 2008 afin de préparer un plan pluriannuel d'intervention pour leur en faciliter l'accès.

Le développement de l'offre de vélos

Au titre des modes de déplacement doux à privilégier, le vélo fait l'objet d'un traitement prioritaire. Ainsi, dans le cadre du plan cyclable, la pose d'arceaux vélo se poursuivra, à concurrence de 500 équipements au minimum.

La ville va par ailleurs acquérir 500 vélos supplémentaires en 2008 pour approvisionner notamment les deux nouvelles antennes de la Maison du Vélo à Caudéran et à la Bastide.

Elle étudie enfin la façon de compléter et diversifier son offre de vélo en libre service pour une meilleure irrigation de son territoire et se rapprocher des utilisateurs.

2. La politique d'attractivité : le développement économique

En terme de développement économique, Bordeaux renforce son attractivité. L'arrivée du TGV, avec les deux étapes de 2013 (Angoulême Bordeaux) et 2016 (Tours Angoulême), ainsi que la mise à deux fois trois voies de la rocade de Bordeaux contribueront à ce renforcement par leurs caractères structurants essentiels

Pôle de haute technologie, notamment dans le domaine de l'optique et du laser et dans les secteurs spatial et aéronautique, notre cité regroupe de nombreuses activités qui conjuguent avec succès innovation et développement durable.

Les interventions de la ville en matière de développement économique améliorent l'environnement des entreprises. La ville s'emploie ainsi à conforter son rôle de cœur

économique d'une des principales agglomérations françaises. Ainsi, Bordeaux réunit à elle seule 45 % des établissements recensés sur l'agglomération.

L'année 2008 sera l'occasion de valoriser et renforcer ces atouts.

- ***Favoriser l'accueil et le développement d'entreprises***

Sur la ZAC Ravésies, la livraison de 4.600 m² de la première tranche de Plaza a immédiatement trouvé preneur. 3 occupants (OSEO, MGEN et Pacifica) ont pris respectivement 1 100, 1 500 et 2 000 m², et, en fin d'année 2007, ce sont 250 emplois qui occuperont le site. La seconde tranche du programme de 6 000 m², place Ravésies, sera livrée au printemps 2008. D'ores et déjà, la précommercialisation en cours laisse envisager un programme complet à l'automne 2008.

En parallèle, sur la même ZAC Ravésies, seront lancées en 2008 les constructions pour comptes propres d'une étude notariale et de la direction régionale du groupe ICADE pour une surface de 3 200 m² chacun.

En 2008, sur la ZAC Bastide, la construction de l'îlot B, d'une surface de 12 000 m² sera lancée, pour une livraison début 2009. Sur cette même ZAC, le groupe SUD OUEST a lancé la construction de son futur siège social sur l'îlot E pour une surface de 10 000 m² en R + 4. Le déménagement devrait avoir lieu lors du premier semestre 2009.

Et enfin, suite à une consultation, la ville retiendra un opérateur pour réaliser rue Achard un immeuble à vocation économique de 4 à 4 500 m² de SHON.

Pour 2007, la délocalisation de l'ONG « Pharmaciens sans frontière » qui confirme et conforte l'attractivité de Bordeaux a été menée à bien.

- ***Accompagner les entreprises dans leur développement***

En 2008, le travail d'écoute et d'accompagnement des chefs d'entreprises ou des porteurs de projets se traduira par des actions d'appui à la création d'entreprises, à la recherche de partenaires (financiers ou techniques). La Ville appuiera dans ce cadre la politique de prospection dynamique menée par le BRA, saluée par nos partenaires économiques.

La Maison de l'Emploi, interface entre le monde de l'entreprise et les demandeurs d'emploi, y contribuera, en poursuivant les initiatives qu'elle a initié en 2007 : par exemple forums de recrutement, lancement de groupements d'employeurs, et en 2008, mise en place d'une antenne aux Aubiers regroupant l'ensemble des structures intervenant en faveur des demandeurs d'emploi (ANPE, ASSEDIC, PLIE et Mission locale)

Pour mener à bien ces missions, la ville s'appuie sur un réseau de partenaires (CSDL, ADIE, Gironde Initiative, Aquitaine Entreprendre, organismes consulaires...).

La ville poursuivra aussi son accompagnement des entreprises dans la recherche de locaux commerciaux, artisanaux, industriels ou de services. Pour cela, elle s'appuiera sur la coopération étroite mise en place avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises (promoteurs, commercialisateurs).

Pour appréhender les attentes et projets des entrepreneurs, la ville sera à l'écoute du Conseil des Entrepreneurs, instance informelle qu'elle a créée en 2007. Il réunit autour du maire 22 chefs d'entreprises qui donnent leur analyse sur les forces et faiblesses de Bordeaux, sur les projets en cours et à venir et sur leur vision de l'avenir pour leur activité à Bordeaux.

- **Soutenir les initiatives collectives**

La ville renouvellera en 2008 les rencontres régulières avec les associations de chefs d'entreprise et son soutien à leurs projets, qu'il s'agisse d'associations thématiques (Jeune Chambre Economique, CJD...) ou territoriales (Association de chefs d'entreprises de Bordeaux Nord, du Lac, de la rive droite...).

- **Promouvoir Bordeaux et son dynamisme économique**

La ville en 2008, comme en 2007, participera aux salons internationaux que sont le MIPIM, le MAPIC et le SIMI en partenariat avec la CUB, la CCI, le BRA, l'agence d'urbanisme, l'OIE et les professionnels de l'immobilier d'entreprise.

Enfin, l'attractivité de Bordeaux et sa renommée lui permettent d'attirer en 2008 les plus grands salons professionnels et grand public : congrès annuel du CJD (1000 personnes), congrès international de chirurgie laparoscopique (600 personnes), Europharmat, congrès de formation pharmaceuticomédicale (1400 personnes).

3. Le tourisme

Le classement UNESCO de Bordeaux est un accélérateur de développement touristique. La ville va poursuivre en 2008 ses efforts pour capitaliser sur cette dynamique.

Elle pourra s'appuyer sur son travail d'amélioration des lieux d'accueil engagé dans la perspective de la coupe du monde de rugby : parc de stationnement pour les cars de tourisme, billetterie pour le tourisme fluvial.

De même, Bordeaux pourra s'appuyer sur une politique ambitieuse en termes d'accessibilité, puisqu'elle a été, en 2007, la première ville en France à être labellisée Tourisme et Handicap pour ses itinéraires de découverte.

Au travers de son nouveau label Famille Plus, la ville a identifié 65 prestataires et acteurs économiques engagés dans cette démarche d'accueil des familles.

BORDEAUX EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Capitale régionale, Bordeaux a vocation à mettre en oeuvre des politiques contribuant à son rayonnement en Europe et dans le monde.

La ville dispose d'atouts intrinsèques majeurs en raison de son histoire, sa renommée mondiale en matière viticole et son patrimoine architectural reconnu par l'UNESCO en juin 2007. Au plan géographique, son positionnement doit favoriser le développement de nouveaux partenariats (vers le sud de l'Europe, l'Atlantique...) et l'accueil d'acteurs économiques ou de touristes.

Ces atouts doivent à l'évidence être mis en avant. Toutefois, une stratégie de rayonnement ne peut seulement s'appuyer sur la valorisation de l'existant. Notre ambition de rayonnement doit ainsi intégrer un nouvel environnement économique, marqué par la tertiarisation ou l'enjeu de la connaissance. La politique internationale de la Ville peut ainsi être le vecteur d'échanges dans les domaines universitaires, culturels, de la recherche...

Au final, cette ambition dépasse les progrès réalisés et les efforts consentis ; elle doit être, par la qualité des partenariats et des échanges, un enrichissement pour l'ensemble des politiques de la Ville, notamment les politiques de développement culturel, social, urbain et économique.

Les politiques de relations internationales, de développement culturel et de valorisation patrimoniale contribueront pleinement à cette ambition de rayonnement et d'ouverture en 2008.

1. La politique de relations internationales

La Ville dispose d'atouts importants en matière de rayonnement et peut s'appuyer sur la qualité de ses partenariats.

En 2008, l'objectif est de continuer à promouvoir l'image internationale de la ville et à aider les Bordelais à coopérer à l'international.

Certains grands événements orienteront l'action internationale de la ville :

- le 30^{ème} anniversaire du jumelage Bordeaux - Porto ;
- la participation de la ville au 800^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Munich ;
- le 20^{ème} anniversaire du jumelage Bordeaux - Casablanca ;
- le 400^{ème} anniversaire de la ville de Québec, en juillet 2008. Ce dernier événement constitue une priorité, justifiant une contribution active de la ville de Bordeaux.

2. La politique de développement culturel pour contribuer au rayonnement international de la ville

Une ambition de rayonnement international...

Bordeaux s'appuie sur son identité historique et géographique pour se tourner vers le monde.

Elle s'appuie en cela sur son partenariat avec Cultures France (ex AFAA) qui lui permet d'aider les acteurs culturels bordelais à s'exporter.

Dans la même dynamique, la ville animera la saison culturelle européenne, temps fort de cette saison initiée par "Cultures France" à la faveur de la présidence française de l'Union européenne.

En 2008, le CAPC poursuivra son objectif pluriannuel de coproduction d'expositions avec d'autres institutions artistiques françaises et européennes afin de conforter le rayonnement de ses initiatives.

Et, afin de renforcer sa communication en matière de création et d'art contemporains, il accompagnera l'école des beaux arts pour lancer un Web Magazine.

L'école des beaux arts, en collaboration avec Cultures France, y contribuera par un projet d'atelier à Buenos Aires, la réalisation d'une étude sur les relations transfrontalières France - Espagne ou l'élargissement des échanges ERASMUS à deux écoles anglaises.

Le Conservatoire poursuivra sa politique d'échanges pédagogiques internationaux avec les conservatoires de Saragosse et de Québec.

Bordeaux entend porter un regard sur les grands enjeux de la société contemporaine. Cette préoccupation inspire l'action culturelle pour l'année 2008.

Ainsi, la rénovation des salles du XVIII^{ème} du Musée d'Aquitaine donnera au public des outils de compréhension du monde contemporain et permettra une coopération à l'international avec les structures et les chercheurs travaillant sur les liens entre héritage et modernité.

Cette ambition de rayonnement s'appuiera aussi sur l'apport des nouvelles technologies. Ainsi, la bibliothèque Mériadeck entreprendra-t-elle la numérisation d'œuvres majeures pour la communauté scientifique internationale.

En matière de diffusion artistique, Bordeaux entend confirmer sa place de capitale internationale du Quatuor à cordes avec "Quatuors à Bordeaux". La création de ces rencontres européennes s'inscrit dans le prolongement du Concours International de quatuor à cordes dont la prochaine session est prévue en mai 2008.

Enfin, deux évènements, Mira et les Grandes Traversées, ouvriront largement la scène bordelaise à la coopération et aux échanges internationaux.

... qui s'affiche dans la candidature Bordeaux 2013

La Ville a décidé de présenter sa candidature au titre de capitale européenne de la culture 2013, appuyée en cela par une formidable mobilisation des acteurs culturels de Bordeaux, et, au-delà de Bordeaux, de l'ensemble de la Région.

La Communauté urbaine de Bordeaux, le Département de la Gironde et la Région Aquitaine s'associent à cette candidature, ainsi, au-delà de nos frontières, que les villes de Bilbao et de San Sebastian.

Une première présélection parmi les villes candidates sera opérée au début de l'année 2008.

Le goût de la liberté, un sens particulier de l'urbanité et une réelle capacité à accueillir l'étranger ont marqué l'histoire bordelaise. C'est en s'appuyant sur ces valeurs qui traversent son histoire et en font une ville ouverte sur l'Europe et le monde que Bordeaux pose les bases de sa candidature.

En affirmant sa vocation de métropole européenne, elle met en avant l'innovation, le goût du risque et la diversité culturelle qui tissent ses valeurs de tolérance, de convivialité et d'humanisme, en relation avec la proximité ibérique et l'ouverture vers l'atlantique.

Un comité de parrainage, composé de personnalités d'envergure européenne, désireuses de soutenir la candidature bordelaise a été constitué. Ce comité est présidé par Madame Vike Freiberga, Présidente de la République de Lettonie de 1999 à 2007, grande personnalité européenne, femme de culture et amie de Bordeaux.

Parallèlement, un Comité de soutien largement ouvert à des personnalités bordelaises et aquitaines du monde associatif, universitaire, sportif, gastronomique, politique, culturel, économique, scientifique, médiatique, a été mis en place.

C'est pour affirmer cette volonté de fédérer le plus grand nombre que cette candidature a été intitulée « Bordeaux ville ouverte ». Mais aussi afin de démontrer qu'ouverte sur son histoire, ouverte sur sa mémoire, ouverte sur le monde, Bordeaux est aujourd'hui prête à inventer son futur.

...et qui s'appuie sur des équipements structurants et la richesse de sa vie culturelle

Les investissements

Pour affirmer une ambition internationale, la ville s'appuie sur la richesse de ses établissements, richesse accrue par de nombreux travaux et de nouvelles réalisations.

Tout d'abord, 2008 devra être l'année de la décision de réalisation de l'équipement structurant de type Zénith qui manque à l'agglomération, et qui devra être réalisé à ce niveau.

Le programme d'investissement 2008 poursuit par ailleurs les efforts engagés les années précédentes afin de doter la Ville des équipements lui permettant de rentrer dans le cercle des grandes capitales culturelles à l'échelon international.

Les travaux de construction de l'auditorium reprendront début 2008, après une pause pour des fouilles archéologiques qui se sont déroulées sur le site. Cet équipement structurant constitue un atout majeur de la candidature de Bordeaux pour 2013.

Les travaux des salles de danse au sein du conservatoire continueront sur l'exercice 2008 pour s'achever fin 2009. Enfin, l'ambitieuse requalification de la Bibliothèque Municipale se poursuit.

Monument de l'histoire bordelaise, le muséum amorcera sa rénovation et sa modernisation, ce qui nécessitera le déménagement des collections et la fin des expositions temporaires à partir de mi 2008. Cette requalification permettra d'accueillir un projet muséographique s'appuyant sur le patrimoine naturel, ambitieux et contemporain. Le muséum pourra ainsi faciliter la sensibilisation du citoyen aux enjeux de l'environnement.

Le musée d'Aquitaine entamera l'aménagement de salles dédiées au XVIII^{ème} siècle, abordant le sujet de la traite négrière à Bordeaux.

La Ville de Bordeaux doit acquérir enfin l'immeuble du chai aux farines pour y accueillir les archives municipales dans un cadre patrimonial prestigieux. Les études en cours intégreront les exigences de haute qualité environnementale qui en feront un projet pilote dans ce domaine.

En complément de ces investissements, la politique culturelle poursuivra son effort d'informatisation, notamment pour accéder aisément aux réseaux internationaux d'échange de données, tout en assurant la sauvegarde, la fonctionnalité et la conformité des siennes.

Le soutien aux acteurs culturels, source de diversité

La Ville confirmera son soutien à la création et à la diffusion, notamment par l'aide aux lieux existants. Elle poursuivra aussi sa réflexion sur les nouveaux enjeux culturels des arts de la scène et de la rue et la place des arts visuels du cinéma et ses écoles de formation.

En matière de spectacle vivant, Bordeaux tâchera, en concertation avec tous les partenaires publics, et dans le cadre d'une étude sur les théâtres bordelais, de redéfinir ensemble des conventions d'objectifs pour chacun (Opéra, Tnba, Tnt, Glob, Théâtre du Pont Tourant...).

La politique culturelle accompagnera les arts visuels en facilitant la création et la diffusion d'œuvres ainsi que la structuration de collectifs d'artistes (Zebra 3, POLA, Espace 29). La collaboration initiée avec le FRAC Aquitaine en la matière sera consolidée.

L'année 2008 sera aussi marquée par la valorisation et la rénovation de deux nouvelles résidences ouvertes à des artistes de toutes disciplines. Ce concept rencontre un réel succès puisque 46 associations et 200 artistes y ont déjà été accueillis en 2007.

Un effort particulier sera réalisé pour accueillir les tournages audiovisuels : autant pour le cinéma, les séries télévisées, les documentaires ou les films d'art. Le nombre de ces tournages va croissant : + 18 % en 2007, soit 59 tournages réalisés à ce jour. Cet accueil participe grandement de notre rayonnement.

Par ailleurs, la ville soutiendra les événements qui rythment sa vie culturelle et rencontrent un franc succès auprès du public comme les Escales littéraires Bordeaux Aquitaine, Novart, 30'-30'', le Printemps des ciné-concerts, les festivals Mira ou des Grandes Traversées.

L'année 2008 sera l'année de la montée en puissance de CHAHUTS, anciennement Festival du conte de Saint Michel, proposé par l'association des Arts de la Parole Interculturelle.

Enfin, une enveloppe dédiée à l'aide à la création permettra une réactivité accrue sur l'émergence et l'innovation artistiques.

3. La politique de valorisation patrimoniale

➤ Le patrimoine culturel

En 2006, Bordeaux a obtenu le label « Ville d'Art et d'histoire ». En 2007, son inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. En 2008, la ville accentuera sa politique ambitieuse de valorisation du patrimoine dans la dynamique du développement culturel.

Sauvegarde et embellissement du patrimoine

La Ville poursuivra son effort en matière de mise en valeur et de conservation du patrimoine historique. En cours d'élaboration avec l'Etat (DRAC Aquitaine), le programme Monuments Historiques 2008 fixera le cadre d'intervention sur les bâtiments inscrits ou classés et, parmi eux, les églises Sainte Eulalie et Saint Michel.

Des opérations d'importance pour le patrimoine de la ville seront poursuivies, et notamment la rénovation intérieure de la Bourse du Travail (4^{ème} étage) et le début de ravalement de ses façades

Les travaux de restauration du grand foyer du grand Théâtre (salle des concerts), la restauration des façades du Palais Rohan et le ravalement du Musée des Beaux Arts se poursuivront cette année.

Des interventions sécuritaires sur les édifices culturels sont aussi programmées (clocher Saint Augustin, clocher Sainte Marie ...).

Valorisation et rayonnement international

Afin d'accroître son rayonnement, la ville va renforcer les dispositifs existants et mettre en œuvre de nouvelles actions tant à destination des Bordelais que des touristes. C'est la finalité du futur lieu « repère » dénommé « Bordeaux Patrimoines ».

Elle mettra en œuvre, également, des mesures permettant l'accès de tous au patrimoine de la ville (signalétique compréhensible, accessibilité handicapés, visite en langage des signes, traductions en plusieurs langues étrangères).

La sensibilisation du public à la richesse du patrimoine bordelais requiert une politique événementielle et une communication adaptées. La ville développera donc des actions en lien avec les nombreux acteurs patrimoniaux afin de faire connaître aussi leurs métiers.

La Ville jouera enfin un rôle actif dans des réseaux internationaux, en confortant son action dans l'association des villes Pays d'Art et d'Histoire et en adhérant à l'organisation des Villes du Patrimoine mondial. Cette adhésion permettra l'échange d'expériences et de savoir-faire en matière de gestion économique et culturelle de patrimoine et d'espaces historiques.

➤ **Le patrimoine urbain**

LA POURSUITE DU RAVALEMENT

La ville de Bordeaux a instauré le ravalement obligatoire en 1996, sous la forme de campagnes successives, en accompagnement d'opérations de réhabilitations des espaces et équipements publics.

Le ravalement constitue une opération de mise en valeur du patrimoine architectural de la ville et, à ce titre, des travaux complémentaires peuvent être exigés par le Service départemental d'architecture et la Direction régionale des affaires culturelles, pour restituer certains ouvrages ou parties de façades déstructurés au fil du temps.

La 1^{ère} campagne de ravalement a débuté en 1997 pour un achèvement au 31 décembre 2000, en préalable au réaménagement des quais. Elle portait sur 244 façades, du quai Sainte Croix au Quai des Chartrons.

Initiée en août 2001 et achevée au 30 septembre 2005, la 2^{ème} campagne comprenait 260 immeubles également situés dans des secteurs concernés par des interventions sur le domaine public, tels que le ravalement du Grand Théâtre, la requalification du cours du Chapeau Rouge, la restauration des grilles du Jardin Public..

La 3^{ème} campagne de ravalement a été lancée en mars 2005. Elle comprend 570 immeubles, sur le parcours ou à proximité immédiate du tramway, à l'intérieur d'un périmètre allant du cours Clemenceau au cours Alsace Lorraine.

A terme, le ravalement obligatoire couvrira l'ensemble du territoire de la ville de Bordeaux.

➤ **Les mises en lumière**

La politique de rayonnement patrimonial intègre un important volet de mises en lumière.

Par conséquent, le suivi de l'aménagement des espaces publics en 2008 sera doublé de nouvelles réalisations, notamment la fontaine de la place Laffargue, la statue de la place Sainte Colombe ou encore la façade du Musée des Arts Décoratifs.

LE PILOTAGE ET LA PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITE

1. Le pilotage stratégique de la collectivité

L'objectif affiché vise à alimenter et améliorer la prise de décision politique, assurer le pilotage, la communication et l'évaluation des politiques publiques.

Les instruments développés en 2008 en contrôle de gestion et évaluation y apporteront une contribution essentielle. La ville entend en effet engager une démarche qui la dotera bientôt des outils nécessaires à l'analyse financière et au suivi comptable de ses satellites.

En interne, la démarche engagée de gestion locale par objectif repose sur la production et la valorisation d'indicateurs de performance. De même, en fin d'année 2008, la ville disposera d'un outil de suivi des coûts par direction ou service. L'objectif d'efficience ainsi défini rejoint l'exemplarité environnementale puisqu'il s'agira notamment de sensibiliser et de responsabiliser les services à leur consommation énergétique.

Enfin, la démarche d'adaptation des services à cette culture de l'évaluation nécessite la mise en place de nouveaux outils décisionnels (tableaux de bord, rapports d'évaluation...), dans le but de renforcer la qualité de la gestion et de systématiser la démarche d'évaluation.

En accompagnement du pilotage, la ville poursuivra sa politique de développement de l'administration électronique. Elle entend en faire un levier de modernisation et un outil de proximité visant à faciliter la vie quotidienne des Bordelais et la relation avec ses partenaires.

De nouveaux services seront offerts aux usagers : paiement en ligne pour les activités de la petite enfance, guichet famille, plate-forme de paiement de prestations, mise en ligne du patrimoine culturel de la ville, développement de la carte ville...

Les outils d'information et de participation des Bordelais s'appuieront quant à eux sur la diversité des technologies : forums de quartier, envoi de lettres d'information, téléphonie mobile pour l'information rapide...

L'outil informatique sera donc bien un levier pour améliorer le pilotage de la collectivité et la rapprocher des bordelais.

2. La performance de la collectivité

Certains services ont pour mission essentielle d'améliorer la performance globale et individuelle de la collectivité. En 2008, plusieurs objectifs y concourent.

➤ *La gestion et le développement des ressources humaines*

L'année 2008 verra la mise en œuvre, à la ville de Bordeaux, des nouvelles dispositions statutaires issues de la loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007. Cette loi laisse à la collectivité une plus grande liberté pour piloter sa gestion des ressources humaines. Par ailleurs, la mise en place d'un nouvel Intranet va favoriser les échanges en matière de ressources humaines. Plus spécifiquement, l'appel d'offres pour le nouveau système d'information des ressources humaines, lancé en octobre 2007, aboutira à la sélection d'un nouvel outil en mai 2008, dont la mise en place durera un an.

Mettre en œuvre et adapter les nouveaux outils de développement des ressources humaines

Les objectifs 2008 sont assez largement le résultat de la loi de modernisation de la fonction publique de 2007, qui offre de nouvelles perspectives en matière de développement des ressources humaines.

Il s'agira donc en 2008 d'élaborer une politique en matière de validation des acquis de l'expérience (VAE), bilan de compétences, droits individuels à la formation.

De même, de nouvelles orientations en matière de politique salariale devront être définies (NBI, régime indemnitaire d'encadrement, de sujétions). Ces orientations s'inscrivent dans la réflexion qui devra être menée sur la lisibilité et l'attractivité de la politique salariale, y compris en matière sociale.

La liberté nouvelle laissée à la Ville pour piloter les parcours professionnels se traduira par la fixation de règles d'avancements qui lui sont propres.

Ce travail est complémentaire du recensement des postes qui a conduit à identifier six niveaux de responsabilité. Cette première classification marque l'ébauche d'une véritable gestion des postes, qui constitue un objectif pour 2008.

Développer de nouvelles pratiques de management

La démarche de formation au management s'achèvera en 2008. Elle a permis d'identifier des axes d'amélioration, traduits dès 2008 dans la gestion municipale.

En s'appuyant sur la rédaction d'un guide du manager, de nouvelles pratiques de travail collectives devront être mises en œuvre, dans le cadre de la démarche de performance initiée en 2007.

La démarche de performance mais aussi la nouvelle gestion par objectif doivent trouver une traduction à tous les niveaux de la collectivité. En matière de ressources humaines, l'évaluation individuelle des agents peut constituer un outil de motivation, d'implication des agents et de management.

En prolongement de la réforme de l'évaluation des cadres, l'année 2008 sera donc l'occasion d'une réflexion partagée sur l'évaluation de l'ensemble des agents.

Assurer la sécurité, la qualité des conditions de travail des agents et renforcer l'accès des personnes handicapées à la Ville

En matière de qualité des conditions de travail et de sécurité des agents, la mise en place des ACMO (agents chargés de la mise en œuvre de la sécurité au travail) sera effective en 2008.

Par ailleurs, la situation difficile de certains agents ne trouvait pas toujours de réponse satisfaisante au sein de la collectivité. Un accompagnement professionnel ou personnel (médiation, accompagnement psychologique...) sera donc mis en place.

Enfin, la ville entend augmenter son effort en matière de recrutement des personnes handicapées. Cette démarche doit être inscrite dans le cadre du plan de recrutement. La sensibilisation des directions sera indispensable, notamment à l'occasion des départs à la retraite, qui constituent une opportunité.

➤ Le développement de la communication interne

Dès le début de l'année 2008, les services de la ville bénéficieront d'un nouvel Intranet. Cet outil favorisera la communication, l'information (documentation juridique...) et l'animation internes, renforcera le sentiment d'appartenance des agents de la mairie et facilitera le travail en réseau, la gestion des projets transversaux et leur pilotage.

L'arrivée de l'outil coïncide avec le développement d'un service de communication interne dédié, qui s'appuiera par ailleurs sur d'autres outils (journal interne...).

➤ **La qualité de la gestion**

La gestion financière

Dans ce domaine, la ville poursuivra sa démarche qualité. Pour continuer à disposer d'un délai de paiement des entreprises inférieur à la réglementation (22 jours en moyenne), la décentralisation des enregistrements de factures verra son extension poursuivie.

De même, la mise en œuvre de la convention de services comptable et financier, validée par le conseil municipal de juillet 2007, sera un élément de progrès de la gestion municipale. Quatre axes sont retenus :

- le rapprochement des services gestionnaire et comptable,
- la modernisation des chaînes de recette et de dépense,
- la préparation à la certification des comptes,
- l'information financière et l'aide à la décision.

Enfin, la ville entend mettre en œuvre en 2008 une dématérialisation de l'ensemble des documents budgétaires (BP, DM, CA, Documents de gestion) qui, en fin d'exercice, figureront sur un seul support dématérialisé (CD) favorisant la lisibilité complète de l'exercice budgétaire.

Les achats et marchés publics

En matière de marchés publics, la Ville va expérimenter un logiciel de rédaction et de gestion des marchés publics, qu'elle décentralisera au niveau des pièces administratives dans certaines directions. Elle poursuivra sa démarche de recensement des besoins, qui s'inscrit dans une politique plus globale de performance de l'achat, concrétisée par le recrutement d'un acheteur.

Ainsi les entreprises disposeront-elles, lorsqu'elles souhaitent soumissionner aux différentes mises en concurrence de la ville, d'outils modernes de traitement des dossiers qui leur sont proposés.

La Ville développera par ailleurs une politique d'achats et de marchés prenant en compte des objectifs d'insertion sociale d'une part et de développement durable d'autre part.

➤ **Les performances du patrimoine de la ville**

Comme cela a été déjà indiqué, les projets de la ville sont nécessairement ambitieux en terme de développement durable.

Ainsi, la ville s'impose le respect de la démarche Haute Qualité Environnementale pour toutes les constructions neuves et réhabilitations lourdes. Dans le même temps, un bilan carbone sera systématiquement réalisé à compter de 2008 afin de mesurer et compenser l'impact carbone des opérations.

Le second point d'effort concerne les interventions sur le patrimoine bâti de la ville dont la consommation énergétique représente une proportion importante de CO2, et donc un axe de progrès majeur.

Là encore, une démarche systématique de repérage des bâtiments peu performants et la programmation des interventions techniques correspondantes seront mises en œuvre en 2008.

Ces investissements permettront d'initier un cercle vertueux d'économie qui abondera chaque année le budget d'investissement. Les certificats d'économie d'énergie ainsi générés seront également réaffectés à ces actions.

Au titre de la qualité du service rendu, et afin de répondre immédiatement aux situations matérielles urgentes, les ateliers du bâtiment seront dotés d'un marché « petits travaux » qui leur permettra d'intervenir sous quelques heures sur les bâtiments municipaux qui le nécessitent.

➤ ***La mise en adéquation de la flotte municipale à la politique environnementale***

Les agents municipaux utilisent des véhicules soit pour se déplacer (véhicules légers), soit pour exécuter leurs missions (véhicules utilitaires). Une nouvelle gestion informatique doit être mise en œuvre en 2008 permettant d'améliorer la maintenance et les performances de la flotte.

Parallèlement à cet investissement, la ville développe une politique d'achat de véhicules propres afin de minimiser les émissions de gaz à effet de serre de la flotte municipale. Ainsi en 2008, les objectifs fixés sont une diminution de 10% des émissions de CO2 grâce à la location de véhicules légers plus performants et au redimensionnement qualitatif de la flotte utilitaire.

Sur ce dernier point, le déploiement de véhicules utilitaires électriques est favorisé en 2008 dans le cadre de l'entretien des parcs et jardins (doublement du parc).

Enfin, l'acquisition de deux-roues se développera pour les déplacements intra-muros des agents.

M. LE MAIRE. -

Nous passons au débat d'orientations budgétaires. Je vais demander à Monsieur l'Adjoint chargé des Finances de nous présenter le dossier que là vous avez eu en temps et heure.

M. JAUFFRET. -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, financièrement les orientations budgétaires 2008 sont dans la continuité. Je suis très inquiet en employant ce mot après ce débat...

Pas d'augmentation des taux, donc pas d'augmentation de la fiscalité. Les taux, de toute façon, ne pourront être fixés officiellement que courant mars, comme chaque année.

Augmentation des investissements qui est continue dans cette ville depuis 12 ans.

Enfin le désendettement de notre ville se poursuit.

Quant au niveau de la fiscalité bordelaise, on le répète à chaque débat budgétaire, il se situe dans la moyenne basse des grandes villes de notre pays compte tenu des politiques

d'abattements et d'exonérations suivies par notre ville depuis des années. Les tableaux qui figurent dans la délibération illustrent ce propos.

Ainsi, cela fait 11 ans que Bordeaux poursuit sa politique de sagesse fiscale, ce qui est loin d'être le cas dans beaucoup de collectivités.

Cela est dû en grande partie à l'action de notre Maire, qui, en dynamisant la ville et en y attirant plus de 15.000 habitants en quelques années, a permis d'élargir nos bases fiscales permettant ainsi à la ville d'augmenter ses recettes sans augmenter la fiscalité de l'ensemble des Bordelais.

Enfin, la Taxe Professionnelle a diminué depuis 2001 de 6%, depuis que la Communauté Urbaine présidée par Alain JUPPE en 2001 a créé la Taxe Professionnelle Unique. Un impôt qui baisse ce n'est pas très fréquent.

Peut-être aussi a-t-on été un peu sensible dans cette maison à mon slogan : « Faire plus avec quoi ? ».

Dans tous les cas c'est ce que beaucoup de services et de délégations ont réalisé depuis 13 ans.

Ainsi l'Opéra, dont on vient beaucoup de parler, devenu régie personnalisée, magistralement présidée par Dominique DUCASSOU, considéré comme très élitiste, a su mettre en place des programmes pour les enfants, a su faciliter l'accès aux étudiants, aux handicapés, aux érémites, a su rayonner dans la région en y déléguant ses artistes dans de nombreuses villes de celle-ci, tout cela sans demander un effort supplémentaire depuis 5 ans aux finances municipales. Ça viendra peut-être un jour, mais pour l'instant ça tient. Bravo.

Le Crédit Municipal menacé il y a quelques années de fermeture est aujourd'hui en plein essor. Il contribue à hauteur de 500.000 euros aux dépenses du CCAS.

Le Golf Municipal qui après avoir cumulé un déficit de 400 à 500.000 euros par an verse aujourd'hui une redevance non négligeable aux finances municipales.

Les Capucins qui ont fait l'objet d'une fixation incompréhensible de la part de l'opposition, coûtait bon an, mal an, là encore de 400 à 500.000 euros par an.

Depuis la mise en œuvre de la délégation de service public la ville ne supporte plus aucun déficit.

L'Europe, souvent décriée, a fourni et fournira encore des ressources non négligeables aux projets municipaux grâce à l'opiniâtreté de notre européenne Carole JORDA.

Profitant des efforts de notre Maire pour embellir notre ville, le tourisme ne cesse de se développer, l'apothéose, vous le savez, étant son classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

Je vais arrêter cette énumération qui est loin d'être exhaustive car on va m'accuser d'être un indécrottable optimiste. Mais ce sont des faits qu'il est bon de rappeler pour montrer aux Bordelais que le Maire de Bordeaux avec son équipe tout en embellissant la ville fait le maximum pour défendre les contribuables.

Ainsi, sans augmenter la fiscalité, les ressources dégagées que je viens d'évoquer permettent à nos collègues dynamiques et enthousiastes Véronique FAYET, Françoise BRUNET, Muriel PARCELIER, de disposer de plus de moyens pour augmenter le nombre de places dans les crèches, dans les centres d'accueil et de loisirs sans hébergement, rendre plus agréable la vie des personnes âgées et aider davantage les plus démunis.

J'en profite, d'ailleurs, pour m'excuser auprès de ces collègues d'avoir voulu par ma pingrerie freiner leurs enthousiasmes. Je n'ai pas pu y parvenir. « Ce que femme veut... ».

Je ne le regrette pas, parce que c'est la passion qui permet d'avancer et qui donne à chacune la volonté de faire toujours mieux et plus pour nos concitoyens.

Cette volonté de faire toujours plus c'est également un des objectifs de notre Maire. Pour cela il a souhaité faire évoluer la gestion municipale. Elle est certainement aujourd'hui à un tournant de son histoire.

La faire évoluer d'abord en affichant des objectifs précis à chaque chapitre de nos politiques locales.

Ensuite en démontrant l'efficacité de ces politiques par une évaluation régulière.

Sortir de la routine, comme l'ont déjà fait beaucoup dans cette maison, ce n'est pas obligatoirement facile, mais petit à petit tous y arriveront. Et finalement quelle satisfaction de ne pas travailler dans le vide, mais de s'efforcer d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixé dans l'intérêt des Bordelais et des Bordelaises.

Ainsi :

Participer à la mise en place de la charte municipale de développement durable : sur 66 actions prévues 56 sont déjà engagées ou réalisées.

Faire de son mieux pour atteindre en 2012 une réduction d'émission de gaz à effet de serre dans les bâtiments communaux de 2200 tonnes par an, quel merveilleux objectif.

Faire ce qu'il faut pour accueillir 2000 enfants de plus dans nos structures en 3 ans.

Poursuivre l'augmentation des accueils dans les centres de loisirs sans hébergement de 2475 en 2007 à 3050 éventuellement en 2010.

Constater qu'en 2001 le Service de la Petite Enfance avait accueilli 2600 enfants et qu'en juin 2007 4800 l'avaient été. Et cet effort continuera. 60 places de plus prévues en 2008.

Continuer l'effort de mise en état de nos écoles en y consacrant autour de 7 millions d'euros – je dis bien 7 millions d'euros – par an depuis 13 ans.

Je m'arrête sur cette très petite liste des objectifs que Monsieur le Maire a fixé pour Bordeaux.

Mais la chance de cette ville c'est d'avoir un Maire qui a su réveiller Bordeaux, qui a su tirer parti des à-coups du passé tout en la projetant vers l'avenir, et qui continuera à lui donner l'impulsion nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par ces orientations budgétaires dans l'intérêt bien compris de nos compatriotes.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Merci M. JAUFFRET. Je voudrais pour commencer d'abord vous remercier parce que depuis maintenant une bonne dizaine d'années, un peu plus, vous pilotez toute la gestion financière et budgétaire de notre ville et vous l'avez fait avec à la fois beaucoup de rigueur intellectuelle et morale, et en même temps un très grand réalisme qui vous a permis de tenir compte des demandes légitimes qui étaient présentées par les différents acteurs des politiques municipales.

Nous avons la chance d'avoir un excellent Adjoint chargé des Finances. Je voudrais lui en rendre hommage publiquement devant notre Conseil aujourd'hui.

Vous avez eu le courage d'utiliser le mot de continuité. Nous sommes dans un monde où la rupture et le papillonnage sont des valeurs très supérieures à la continuité. Moi je pense qu'effectivement on ne fait rien de bien sans une certaine continuité. Il faut innover, mais on innove beaucoup mieux dans la continuité que dans l'opportunisme.

Et notre politique budgétaire, elle, est marquée par cette volonté de mettre en œuvre un certain nombre de grands principes, notamment de respecter les grandes équilibres budgétaires sans lesquels une collectivité ne peut pas avoir de développement durable.

C'est vrai pour le désendettement. Nous nous sommes désendettés. La courbe qui figure en page 5 du document qui vous a été distribué le montre éloquentement.

Nous avons maîtrisé notre fiscalité. Il faut enfin rompre avec cette habitude récurrente selon laquelle nous affirmons ici et là que Bordeaux est au top des grandes villes de France en matière de fiscalité. Ce n'est pas vrai. Pour une valeur locative moyenne de 3000 euros le montant de la cotisation pour une famille ayant une personne à charge est de 435 euros à Bordeaux, 910 à Lille. Nous sommes dans le milieu du classement des grandes villes. Et lorsqu'il y a trois personnes à charge nous sommes plutôt en dessous de la moyenne.

Donc notre fiscalité est maîtrisée, même si elle reste évidemment lourde, j'en ai bien conscience.

Enfin nous continuons à développer autant que nous le pouvons notre programme d'équipements malgré les contraintes qui sont les nôtres.

Avec ce budget qui respecte donc les grands principes d'équilibre budgétaire, nous essayons de nous fixer quelques grands objectifs. Je ne vais pas les passer en revue parce que le document est sous vos yeux, vous l'avez étudié, vous avez eu le temps.

Le premier grand objectif c'est de faire de Bordeaux une ville durable, avec le sens qu'a pris ce mot dans le langage contemporain.

Je voudrais simplement souligner tout le travail qui est fait en ce moment par Anne WALRYCK, toute cette mobilisation un peu discrète. Il n'y a pas beaucoup de médiatisation. Il n'en reste pas moins que le travail se fait en profondeur avec les ateliers de développement durable dans les quartiers. J'ai participé à presque une dizaine d'entre eux. Il y a toujours 40 à 50 personnes, des gens tout à fait nouveaux et très motivés par les problématiques que nous abordons :

Comment se déplacer autrement ?

Comment se loger autrement ?

Comment consommer autrement ?

Comment se former et s'informer autrement ?

C'est extrêmement positif, et ceci nous permettra d'arriver au mois de janvier prochain, le 19 janvier très exactement, à ce congrès éco-citoyen où nous mettrons vraiment en route l'Agenda 21 de Bordeaux.

Le deuxième grand objectif c'est le développement économique. Vous savez que dans la répartition des compétences telles qu'elles résultent des lois de décentralisation, le développement économique est la responsabilité de l'échelon régional et de l'échelon inter-

régional. Il est bien évident qu'une mairie ne peut pas ne pas s'engager pleinement dans le développement économique. De ce point de vue nous sommes je crois tout à fait à l'initiative.

Je voudrais d'abord souligner, comme l'a dit Jean-Paul JAUFFRET, que grâce à la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique, la Taxe Professionnelle qui à Bordeaux était supérieure à la moyenne des communes de la Communauté Urbaine, est en train de se rapprocher de cette moyenne, ce qui nous a permis déjà une baisse de 6%, et ça n'est pas terminé. Il y a encore deux ou trois ans d'ajustement qui nous remettra en situation de concurrence.

Nous essayons aussi de développer les sites d'accueil des entreprises. Il y a une forte demande aujourd'hui d'installation d'entreprises à Bordeaux, d'entreprises qui sont souvent des entreprises du tertiaire, puisque 75% des emplois à Bordeaux sont des emplois tertiaires. Nous avons parfois un peu de mal à répondre à cette demande, c'est la raison pour laquelle il nous faut développer les sites d'accueil sur la ZAC Ravesies, par exemple, sur la ZAC Bastide, ou sur la rue Achard où un immeuble à vocation économique de 4000 à 4500 m² est en prévision.

Troisième grand objectif – je vous ferai l'économie de tout commentaire à ce sujet – le rayonnement culturel de Bordeaux, nous venons d'en parler.

Et puis le quatrième sur lequel je voudrais m'attarder un peu plus longuement c'est l'attention portée à la vie quotidienne des Bordelaises et des Bordelais qui est la vraie priorité de notre politique municipale.

Cela commence par la toute petite enfance. Nous avons dans ce domaine fait un effort considérable, qui commence à être salué d'ailleurs par les Bordelaises et les Bordelais.

Il y a quelques années, en 2001, nous avons la capacité d'accueillir 2600 enfants dans nos différentes structures : crèches familiales, municipales, crèches associatives, réseau des assistances maternelles, crèches multi-accueil, etc. Nous en sommes aujourd'hui à 4800 enfants.

L'engagement que j'avais pris l'année dernière de rajouter un millier de capacités d'accueil est à peu près tenu en moins d'un an. Et nous nous fixons à nouveau un objectif ambitieux qui est de parvenir à une capacité d'accueil de 6000 enfants, ce qui nous permettra d'avoir un taux de satisfaction élevé, sauf si évidemment la croissance de la population continue sur un rythme très élevé, moyennant quoi il nous faudra un peu courir à la rencontre de ces besoins nouveaux. Mais n'est-ce pas le meilleur signe de la vitalité de la ville que de voir ces familles arriver ?

Nous continuons notre effort considérable en matière d'éducation.

Voilà un domaine où la continuité paye. C'est parce que depuis 10 ans chaque année nous mettons plusieurs dizaines de millions d'euros dans nos travaux scolaires que nous avons aujourd'hui un patrimoine scolaire qui est en état de marche, avec des écoles anciennes qui ont été réhabilitées, des écoles nouvelles qui ont été construites. Je ne reviens pas sur les projets qui figurent dans le budget 2008 ou qui sont en perspective pour 2009.

La petite enfance, les écoles, la jeunesse aussi de façon plus générale. La jeunesse en état de scolarité.

Tout à l'heure quelqu'un évoquait les accueils de loisirs sans hébergement, je crois que c'était M. MAURIN, nous avons en 2006 une capacité d'accueil de 1910 places, nous en sommes à 2475, et notre objectif est de passer en 2008 à 3050 places. Nous avons augmenté de 40% notre capacité d'accueil à l'interclasse ou le mercredi.

Cette qualité de vie au quotidien, cette proximité, cette fraternité entre les Bordelais c'est aussi les seniors.

Je pense que là nous avons un nouvel effort à faire. Ce que nous avons fait pour notre patrimoine scolaire pour les écoles, il faut maintenant que nous le fassions pour les résidences de personnes âgées. Nous n'avons pas suffisamment rénové les RPA, et je pense qu'avec le CCAS, j'ai eu l'occasion d'en parler avec Véronique FAYET qui est bien d'accord, il faut nous fixer des objectifs plus ambitieux dans ce domaine.

Nous accueillerons aussi, je l'espère, avec un démarrage des travaux en 2009, sur le site de Lussy, l'ancien établissement de la Clairière.

Cette politique de Bordeaux pour tous les Bordelais c'est aussi la cohésion territoriale, la politique de la ville.

A ce titre je voudrais souligner l'action que nous menons en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. On n'en parle quasiment plus dans les réunions de quartier. Je crois qu'il faut bien interpréter ce silence. Il y a encore quelques années je ne pouvais pas animer un Conseil de quartier ou une réunion de proximité sans que le thème de la sécurité n'arrive immédiatement sur le terrain.

Aujourd'hui, il y a énormément de Conseils de quartier où il n'y a même pas de questions sur ce sujet, tout simplement parce que je crois qu'il y a eu une action très volontariste, et là aussi très continue - c'est le mérite de la continuité - qui nous a permis de faire passer le taux de criminalité pour 1000 habitants de 98 à 84, ce qui situe Bordeaux dans les meilleurs rangs de toutes les métropoles de plus de 100.000 habitants.

Je voudrais sur ce point tirer un coup de chapeau aux autorités de police, au Directeur Départemental de la Sécurité Publique, au Préfet, qui se sont beaucoup investis.

Mais cette politique de répression serait totalement insuffisante si elle ne s'accompagnait d'une politique de prévention qui va vraiment en profondeur.

Là encore je voudrais saluer le travail du Conseil... qui porte un nom épouvantable... le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le CLSPD, qui mois après mois, trimestre après trimestre, développe une politique extrêmement intelligente :

- **de prévention des addictions auprès des jeunes, notamment dans les quartiers de Paludate ou de la Victoire,**
- **d'aide aux victimes, en particulier aux victimes de violences intra-conjugales,**
- **de prévention de la violence chez les jeunes grâce à des actions de médiation, qui ne font pas la une des journaux, mais qui sont tout à fait efficaces,**
- **de prévention de la récidive également.**

De même dans le domaine de la santé, ou encore dans notre politique de développement sportif.

J'entends dire ici ou là que les équipements sportifs à Bordeaux ne se sont pas beaucoup développés. Quelle est la ville qui a inauguré en 10 ans 3 piscines nouvelles : Judaïque, Tissot, Grand Parc, qui a réhabilité la salle Jean Dauguet, qui a construit le gymnase Bel Air, qui a installé, je ne sais plus si c'est 5 ou 6 city-stades dans les quartiers de la ville. Et ça c'est un outil formidable pour permettre aux jeunes des quartiers qui ne veulent pas s'insérer dans un lourd processus associatif d'aller directement faire du sport sur ces city-stades.

Je n'aurai garde d'oublier évidemment un tissu associatif dans les quartiers que peu de villes ont. Je veux parler de nos maisons de quartier, de nos centres d'animation qui font un boulot formidable avec des équipements de très grande qualité qui ont été créés au cours des dernières années. Je pense au Centre Social de la Benauge, ou à la magnifique Maison Polyvalente de la Bastide qui est un outil vraiment de travail social et de cohésion sociale qui va au-delà des discours, qui est de l'action concrète sur le terrain.

Enfin, dans cette priorité de vie quotidienne et de qualité de vie des Bordelais il y a bien sûr le dossier du logement.

Bordeaux, comme toutes les grandes métropoles, est en déficit de logements. Nous le savons. C'est la raison pour laquelle il nous faut construire, il nous faut construire des logements pour tous :

Réhabiliter dans l'ancien. In Cité déroule son opération au total dans de bonnes conditions.

Construire sur des emprises foncières nouvelles. C'est pour ça que je me bats – le mot n'est pas trop fort – à la Communauté Urbaine. J'ai fort heureusement, grâce au bon travail de coopération que j'ai pu entreprendre avec le nouveau président Vincent FELTESSE, pu arriver à des résultats concrets. Au dernier Bureau de la Communauté Urbaine nous avons fixé un calendrier qui, je l'espère, sera tenu pour l'opération des Berges du Lac, pour l'opération des Bassins à Flots, pour l'opération Bastide 2.

C'est au total plusieurs milliers de logements, avec sur Bastide 2, 40% de logement social. Donc j'espère que cet objectif fixé à la Communauté Urbaine, ce calendrier sera tenu.

La ville a pris de très nombreuses initiatives pour accompagner cette politique du logement social. Dans la dernière période, je vous le rappelle, nous ajoutons notre aide à la prise en charge de la surcharge foncière. Nous avons passé un accord avec la Foncière Logement. Plus récemment nous ajoutons notre subvention au prêt à taux zéro et au pass-foncier, ce qui nous permet de diminuer le taux d'effort et donc de faciliter l'accès à la propriété sociale d'une grande partie de la population.

Je crois qu'il y a là une politique qui ne fait pas de miracle - mais qui fait des miracles en matière de logement social ? – c'est simplement une volonté forte.

Je signalerai un dernier point. En matière d'accueil de l'urgence sociale et de logement d'urgence nous sommes au-dessus des quotas que nous impose la loi Dalo. En matière de logement social lato sensu, si je puis dire, nous sommes en dessous, nous ne sommes pas aux 20%, c'est vrai, et nous avons du travail à faire pour rattraper, mais en matière de logement d'urgence, ce que nous demande la loi Dalo c'est 216 logements d'urgence, nous en avons près de 270 à Bordeaux, et même quand on fait un calcul plus large, davantage.

Nous sommes donc au-delà des exigences, alors que la CUB est globalement en déficit. Très souvent on montre la ville centre du doigt en disant qu'elle n'a pas suffisamment de logements sociaux, mais en matière de logements d'urgence c'est nous qui sommes en avance sur la quasi totalité des autres communes de la Communauté Urbaine. Or on sait bien que l'accueil de l'urgence c'est ce qu'il y a de plus difficile à réaliser et à faire accepter, en particulier dans les quartiers. Nous en avons quelques exemples récents.

Voilà ce sur quoi je voulais mettre l'accent.

Nous sommes très fiers de l'embellissement de Bordeaux. Et les Bordelais en sont très fiers. Et tout le monde en profite, parce que c'est un formidable moyen de dynamiser notre ville.

Je ne peux pas rencontrer de groupes de touristes dans Bordeaux ou de groupes de Bordelais qui ont quitté notre ville et qui y reviennent, sans qu'ils me disent : quelle métamorphose. C'est un point incontestable.

Alors aujourd'hui j'entends dire : ah oui, mais on a blanchi les façades. Il faut visiter Bordeaux. Il ne faut pas se borner à passer sur les quais. Il faut aller dans les quartiers de Bordeaux, dans tous les quartiers de Bordeaux, et là je suis très confiant et très serein. Nous avons réalisé dans tous ces quartiers une vraie politique de proximité, et nous allons continuer dans cette direction, notamment grâce à ce budget qui a été conçu pour cela, rendre une ville plus fraternelle et plus solidaire.

(Applaudissements)

M. JAULT m'a demandé la parole.

M. JAULT. -

Monsieur le Maire, je pensais dans ce dossier trouver les arguments et matériaux permettant de définir une orientation précise des différents secteurs budgétaires consécutifs du budget 2008. Or j'y trouve essentiellement des textes constituant le rappel des actions passées ou actuelles et le rattrapage de la charte écologique et de développement durable de notre ville.

Il est difficile, vous l'admettez, dans ce cas d'argumenter sur les projets budgétaires de votre majorité pour l'année 2008, c'est-à-dire pour les mois qui viennent.

Quels projets immédiats ?

Quant au développement durable et la construction continue d'une éco-ville accompagnée de la formation d'éco-citoyens, la prochaine campagne électorale nous permettra de démontrer toute la contradiction qui se manifeste entre vos propositions d'intention et les coups partis sur nos territoires.

Les réalisations urbanistiques et environnementales que vous tolérez encore actuellement seront bien difficiles à inclure dans le projet de construction d'une éco-ville promise au développement durable.

M. LE MAIRE. -

Merci M. JAULT. Ecoutez, je ne vends pas la peau de l'ours, mais la stratégie que vous venez de définir : « on va convaincre les Bordelais et on va en parler en campagne », ce n'était pas si vieux que ça, c'était il y a un an et demi. On a vu le résultat. Alors soyez un peu moins sûr de vous.

Moi je ne suis pas sûr de moi. Je ne suis pas du tout arrogant. Je suis très prudent. Je trouve que vous avez une façon de pousser cocorico qui est un peu prématurée.

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, M. JAUFFRET, comme chaque année il est difficile de réagir sur l'ensemble des orientations dans la mesure où il y a tellement d'actions qu'il faudrait prendre point par point et donc la difficulté pour nous c'est d'essayer d'avoir une vision d'ensemble.

Mais c'est vrai qu'à travers le développement durable on peut penser que vous avez un axe qui nous paraît intéressant, car, Monsieur le Maire, reconnaissez-le, depuis que nous sommes dans cette assemblée c'est exactement ce que nous demandons depuis 2001.

Depuis 2001 nous demandons que soient prises en compte des actions en faveur du développement durable, donc vous voir vous engager sur ces actions cela nous satisfait. Maintenant il va falloir le vérifier au niveau du budget. Car, M. MARTIN, je vous rappelle que depuis la charte municipale d'écologie urbaine nous attendons toujours de voir inscrit dans le

budget un axe fort et des investissements en faveur de l'environnement. Ce n'est toujours pas le cas. Nous espérons que 2008 sera l'occasion pour vous de prouver cet attachement que vous affirmez dans votre stratégie de communication.

Quand on parle de stratégie de communication, lorsqu'on lit dans le document « faire de Bordeaux la capitale française du développement durable », il me semble que s'il est bon d'avoir de l'ambition pour une ville, Monsieur le Maire, il faut à mon sens avoir aussi au départ un peu d'humilité.

Quand on part 10 ans après les autres villes, on la joue, il me semble, profil bas, et on essaye de se remettre au niveau sans la jouer tout de suite première de la classe.

Je citerai une recommandation issue de l'Agenda 21 de Rio, qui, je vous le rappelle était en 1992, qui est longtemps restée lettre morte en France, notamment à Bordeaux. L'Agenda 21 de Rio disait :

« D'ici à 96 la plupart des collectivités locales devront mettre en place un mécanisme de consultation de la population pour parvenir à un consensus sur un programme Actions 21 à l'échelle de la collectivité. »

A Bordeaux il aura donc fallu attendre l'année 2008 pour vous voir évoquer dans ce document le terme Agenda 21 que vous traitiez il n'y a pas si longtemps d'usine à gaz lorsqu'on vous en faisait la demande dans cette assemblée.

Vous le dites souvent, Monsieur le Maire, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Tant mieux. Mais c'est vrai que 10 ans, ça fait long. On peut aussi le regretter. On aurait pu espérer vous voir changer plus rapidement.

Je vous rappelle que depuis 1995 de nombreuses villes se sont engagées dans la voie du développement durable en signant notamment la charte d'Alborg : Lille en 95, Nantes en 96.

Durant toutes ces années toutes ces villes : Ajaccio, Dunkerque, Montpellier, Nantes, je pourrais en citer des dizaines, ont toutes tenté le prix européen des villes durables à une époque où Bordeaux commençait à peine à s'intéresser à ses déplacements sans aucune vision globale.

Aujourd'hui il me semble que vous paraissez avoir compris vos erreurs, donc nous vous soutiendrons lorsque vos actions iront dans le bon sens, c'est-à-dire en faveur d'un monde plus soutenable. Mais nous verrons le mois prochain si ces bonnes volontés se traduisent dans le budget, et si des lignes budgétaires, M. JAUFFRET, sont dégagées pour un réinvestissement en faveur de l'écologie.

Deux points qui me sont chers, Monsieur le Maire, si vous le permettez.

La politique sportive. Monsieur le Maire, je souhaiterais tout de même vous rappeler que lorsque vous dites que vous avez créé 3 piscines, moi je dirais 2, parce que la piscine du Grand Parc était déjà en place. C'est juste une question de rénovation d'une piscine, donc on ne peut pas parler vraiment de création dans la mesure où la piscine existait déjà. Donc 4 piscines moins 1... ça reste toujours à 4 piscines.

En terme d'investissement nous notons qu'aucun équipement ne sera créé en 2008. Il me semble, M. JAUFFRET, que le gymnase des Chartrons, ça fait 3 ans de suite que vous nous le présentez dans les orientations. Donc rien de nouveau dans ce budget en matière d'équipement, alors que les besoins, Monsieur le Maire, c'est là peut-être que nous divergeons par rapport à vos visites dans la ville, il nous semble que les besoins se font sentir sur de nombreux secteurs. Je pense notamment au secteur Fondaudège – nous en reparlerons lors de ma question orale à la fin de ce Conseil – mais aussi à d'autres secteurs : Bacalan, Bordeaux-sud, Saint-Michel.

Et ce n'est pas le panier de basket que vous avez installé sur la place Saint-Michel et les futurs city-stades qui remplaceront les vrais équipements pour les associations et pour la population.

Plus grave encore, aucun état des lieux n'a été programmé pour une réflexion autour de la juste répartition des équipements dans la ville. Il me semble qu'avant de parler, Monsieur le Maire, il aurait été judicieux peut-être de faire un état des lieux, qui n'existe pas sur Bordeaux, afin que chaque quartier de Bordeaux bénéficie des mêmes équipements pour le bien-être et la santé de tous.

Pour finir, un point qui me paraît essentiel : la politique internationale.

J'avoue, M. JAUFFRET, que les quelques lignes dans ce document sont à l'image de ce que nous regrettons. Les 20^{ème}, 30^{ème}, 400^{ème}, 800^{ème} anniversaires de jumelages ne font visiblement pas vibrer les foules. Quand on lit dans ce document que l'objectif est de continuer à aider les Bordelais à coopérer à l'international, on voit mal comment ces événements vont pouvoir les intéresser à une politique on ne peut plus protocolaire qui n'a pas appris à les y associer.

Voilà, Monsieur le Maire, rapidement quelques points que je voulais soulever sur ces orientations budgétaires.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MARTIN souhaite réagir tout de suite sur un point.

M. MARTIN. -

M. PAPADATO, je trouve que vous avez la mémoire un peu courte et un peu réductrice. Lorsque vous dites que le Maire a découvert un certain nombre de choses et que rien n'a été fait depuis 10 ans, je voudrais quand même vous rappeler que l'un des axes majeurs a été la mise en place du tramway qui est un moyen que vous soutenez d'ailleurs. Et à travers la mise en place de ce tramway c'est la sanctuarisation de la ville aux véhicules, donc moins de pollution.

Je vous rappelle également - c'est sorti ce matin, peut-être qu'on ne vous l'a pas dit - que Bordeaux a été classée première ville de France pour les vélos.

Il faut quand même reconnaître au moins, M. PAPADATO, mon cher collègue, ce qui a été fait.

Pour ce qui concerne la charte de développement durable, je me sens un peu concerné. A l'origine cette charte s'imposait aux services municipaux. C'est la raison pour laquelle on n'a pas fait d'Agenda 21. Il n'est pas du tout impossible maintenant de passer à l'Agenda 21 dans la mesure où ce dossier va impliquer la totalité de la population. Ce n'est pas un retour en arrière.

M. LE MAIRE. -

Merci M. MARTIN ;

Moi je suis très humble. Je ne prétends pas du tout que Bordeaux est exemplaire en termes de développement durable. Je voudrais qu'elle le devienne, mais elle ne l'est sans doute pas. Nous avons beaucoup de retard dans bien des domaines.

Il y a un domaine sur lequel nous avons de l'avance, et quand même, M. PAPADATO, on ne peut pas passer ça par pertes et profits, 1 milliard 200 millions d'investissement. On aurait pu

en faire des salles de quartier ou des Zénith pour ce prix-là. 1 milliard 200 millions pour le tramway. 44 lignes. Personne n'a fait autant en 10 ans.

Paris s'esbaubit parce qu'ils en ont fait 9... On inaugure à grands flonflons Nice qui en a fait 9... Nous, on en a fait 44. Et ça, en terme de développement durable ça vaut tous les Agendas 21 de la terre. On va en faire un naturellement. Mais là c'est quelque chose de concret. Ce n'est pas du papier.

Deuxièmement, oui, c'est vrai, 3 ou 2 piscines, on peut discuter. Est-ce qu'il vaut mieux une piscine fermée ou une piscine ouverte ? Le Grand Parc était fermé. Elle sera ouverte demain. Moi je comptabilise ça dans les piscines mises à la disposition des habitants.

Troisièmement, les équipements sportifs, rien n'est prévu. Et les quais ? Les terrains de sport qui sont en cours de construction entre le pont de Pierre et le pont Saint-Jean avec fonds de concours de la ville, ce ne sont pas des équipements sportifs ça ? Notamment pour le quartier Saint-Pierre et le quartier Saint-Michel ? Et comme me le dit Hugues MARTIN, nous nous apprêtons à programmer dès que l'Auditorium sera utilisable la réutilisation du Palais des Sports en équipement sportif.

Enfin l'international. Je sais l'appréciation que vous portez sur les jumelages de la Ville de Bordeaux. Eh bien oui, Bordeaux est une ville internationale et Bordeaux a bien l'intention de continuer à être une ville internationale.

Je crois qu'elle a besoin d'un maire qui soit capable de la représenter au niveau international en particulier. Je vais prendre un seul exemple. Les rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoises. Vous allez me dire que ce n'est pas bien, que les Chinois ne sont pas des gens fréquentables. On peut en discuter à longueur de vue.

Je vous signale qu'à l'occasion de ces rencontres il y a eu plusieurs dizaines de ce qu'on appelle des « salons de mariage », c'est-à-dire des contacts entre des entreprises chinoises et des entreprises aquitaines, pour précisément essayer de concrétiser des projets.

Nous n'avons pas signé 20 milliards d'euros de contrats. Je ne me prends pas pour le Président de la République. Mais nous avons établi des partenariats.

Voilà un domaine dans lequel les relations internationales et les jumelages sont extrêmement utiles.

Mme MELLIER.

MME MELLIER. -

Je reviens sur le débat d'orientations budgétaires. Ce débat permet d'aborder l'environnement économique, social et politique sur lequel le gouvernement a construit le projet de loi de finance 2008, projet de loi qui affirme dans ses prévisions, je cite, Monsieur le Maire :

« Progression de l'activité française en 2008 tirée notamment par la demande intérieure, une consommation des ménages bénéficiant de l'amélioration de la conjoncture et des mesures prises par les pouvoirs publics pour favoriser le pouvoir d'achat. »

Vous situez la consommation à 2,5% pour cette année 2008.

Il faut reconnaître qu'en fonction de ces éléments vous êtes en total décalage avec la réalité de notre pays, comme vient de l'exprimer le mouvement social avec les attentes des divers secteurs de la population. Vous êtes plus dans l'incantation que dans la réalité. Ce qui se passe aujourd'hui est loin d'être ce que vous venez de mentionner.

Les orientations budgétaires sont bancales à l'image du budget de la France qui favorise les grandes fortunes. Je le rappelle, 15 milliards de cadeaux fiscaux cet été, mais rien en termes d'augmentation du SMIC, des retraites et des minima sociaux. Ces choix-là vont avoir des conséquences dramatiques dans le quotidien de la vie de la population, notamment la population bordelaise.

Cette réalité a d'ailleurs été récemment mentionnée par Martin HIRSCH qui a déclaré :

« Le record du nombre de pauvres dans notre pays vient d'être battu dans l'indifférence de "tous". »

Il y a effectivement 12,1% de la population qui vit dans la pauvreté.

Bordeaux pour ses habitants nécessite de prendre en compte cette réalité, ce qui implique des politiques qui concourent à la qualité de vie et donc une politique sociale qui intègre l'aggravation de la pauvreté, conséquence de la politique gouvernementale.

De plus en plus de personnes vivent dans l'exclusion, ou n'en sont pas loin, et si l'Etat se décharge de plus en plus de ses responsabilités sur les collectivités, il convient néanmoins de donner au CCASS de Bordeaux des moyens adaptés pour répondre à cette réalité : moyens en personnels, moyens financiers, pour aider les jeunes, pour aider ceux qui sont le plus en difficulté.

Participant régulièrement aux commissions d'aides facultatives, je dois vous dire qu'aujourd'hui les demandes d'aides portent sur quoi ? Sur le paiement des dépassements d'honoraires médicaux. C'est pour vous dire à quel point aujourd'hui on en est arrivé dans cette situation inhumaine.

Donc prendre en compte l'urgence sociale en s'appuyant sur les hébergements d'urgence, vous les avez évoqués tout à l'heure, 270 logements qui existent sur Bordeaux.

Mais la ville en cas de crise doit, me semble-t-il, aller plus loin. Comment ? En appliquant la loi de réquisition des locaux vides et salubres.

La lutte contre le logement indécent et contre la précarité liés à l'absence de l'offre en logements sociaux nécessite donc des actions nouvelles. A cet égard la Maison Relais Martin Videau qui va accueillir des personnes déstructurées, isolées, avec un accompagnement pour une réinsertion progressive dans la vie, est une réponse, mais une réponse limitée, certes exemplaire, mais qui ne peut pas rester une vitrine. Il faut aller beaucoup plus loin et donc développer dans l'urgence des structures de ce type pour répondre à la réalité.

L'augmentation de la population, l'apport d'une population jeune est un atout pour le devenir de la ville, mais cela implique de créer des structures nouvelles d'accueil de la petite enfance en crèche et en maternelle.

Nous enregistrons positivement, et cela en réponse aux demandes renouvelées que nous avons faites dans cette enceinte, les évolutions depuis 2001, confirmées en 2006, de créer 1000 places supplémentaires en 3 ans, tout en sachant que la liste d'attente est très élevée et qu'il conviendra de suivre de très près la situation.

Cependant, comme vous le précisez, ce niveau élevé de places que l'on doit créer dans les années qui viennent ne pourra être atteint qu'en partenariat avec la CAF et les services de PMI du Conseil Général. Or, à la demande du gouvernement et sans concertation avec les collectivités locales, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a mis en place un contrat enfance jeunesse qui se substitue au contrat enfance pour les moins de 6 ans. Le taux de cofinancement à partir de cette modification passe de 70 à 55%.

Donc cette baisse de l'engagement de l'Etat risque de se traduire, pour y faire face, par une priorité - le mot n'est peut-être pas joli mais ça peut être le cas - le remplissage des structures au détriment de la qualité de l'accueil.

Toujours concernant les tout-petits, il convient de se donner les moyens de les accueillir dans les écoles maternelles, lieux d'éveil, lieux de socialisation par excellence.

Dans les deux nouveaux groupes scolaires prévus, Berges du Lac et Bassins à Flots, tout comme en direction de l'existant, il convient de décider d'un nombre de places en maternelle suffisant pour répondre à la demande. En effet, on observe un recul de scolarisation des 2 et 3 ans ces dernières années.

La ville c'est aussi les seniors. La création d'un service de soins infirmiers à domicile contribue au maintien des personnes âgées à domicile. C'est une bonne chose. Cependant, cette structure, me semble-t-il, doit être rattachée au CCAS avec pour son fonctionnement du personnel qualifié sous statut.

Cette évolution positive ne doit pas occulter les difficultés que rencontre l'Association d'Aide à Domicile, l'ASAD, confrontée à une série de dysfonctionnements qui perturbent et pénalisent en premier lieu les personnes âgées.

Ce qui confirme qu'au côté d'un secteur associatif il convient de développer des services publics en direction des personnes âgées, permettant ainsi de pouvoir choisir.

Pour terminer je rappelle que notre groupe a voté la charte municipale pour l'environnement et ses grands axes, notamment l'économie d'énergie et le développement des économies alternatives.

Si nous partageons cet axe, ce choix doit veiller à ce que chacun accède au droit à l'énergie. Ce qui signifie que dans notre ville pour arriver à cela il convient d'interdire les coupures de gaz et d'électricité.

Autre axe de la charte : préserver les ressources en eau en s'attaquant notamment aux fuites sur le réseau de la Lyonnaise des Eaux et en étant également très attentifs à l'exploitation des eaux souterraines à des fins domestiques ou industrielles avec le risque d'intrusion d'eaux saumâtres dans la nappe éocène.

Enfin, préserver la qualité de l'air par l'acquisition de véhicules à faible émission de gaz à effet de serre, nous partageons cette démarche, ce qui suppose en amont d'inciter une politique audacieuse de production de ces véhicules. A ce titre Bordeaux est bien placée pour cela.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame.

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, le débat sur les orientations budgétaires est le moment où sont évoquées les perspectives à venir, ainsi que les différentes ressources afin d'y faire face.

Les recettes et les dépenses, comment ça se présente pour notre commune en 2008 ?

Les recettes sont surtout de deux ordres : les concours de l'Etat et les recettes fiscales.

En ce qui concerne les concours de l'Etat à la Ville, il faut bien constater qu'on va vers une diminution relative en euro constant.

En effet, le projet de la loi de finance pour 2008 instaure un autre pacte de stabilité qui ne garantit plus aux collectivités une évolution des aides de l'Etat basée sur la seule inflation, telle qu'elle est prévue par l'Etat, c'est-à-dire 1,6% pour 2008.

Or, les Bordelaises et les Bordelais voient déjà que l'inflation sera certainement supérieure à ce chiffre. Elle fait son retour partout en Europe en raison de l'augmentation du coût de l'énergie, en raison de l'augmentation du coût des produits alimentaires aussi.

Et si l'inflation augmente, elle est envisagée au moins pour l'an prochain... il y avait d'ailleurs un article dans le Monde samedi dernier, où on l'évaluait à au moins 2 à 2,1% au plancher.

C'est-à-dire que ce n'est pas comme vous le dites dans le rapport une rénovation du contrat de stabilité. En fait, il s'agit d'une véritable ponction de l'Etat. Et si l'Etat donne moins que ce qu'est l'inflation, ce sont les Bordelais soit qui auront moins, soit qui paieront plus par leur impôt.

Et là, Monsieur le Maire, je dois dire que vous y allez fort, encore plus fort que d'habitude, en nous donnant une présentation quasi idyllique de la situation fiscale de Bordeaux qui serait dans la moyenne basse des villes concernant notamment la Taxe d'Habitation.

Il ne faut pas nous le dire à nous. Lorsque la Chambre Régionale des Comptes a examiné nos comptes il fallait se défendre. Il fallait lui dire non, vous avez tort, la situation de Bordeaux ce n'est pas du tout cela. Or, que disait la Chambre Régionale des Comptes ? Elle disait :

« Ce niveau important des produits d'imposition est la résultante de taux plus élevés que dans les communes appartenant à la même strate démographique. »

Et les abattements dont vous vous glorifiez, ou qui servent de paravent avec une certaine mauvaise foi, ne jouent pas si on prend en compte le montant fiscal par habitant. Et là les chiffres sont cruels pour vous, puisque la Chambre Régionale des Comptes écrivait :

« Rapportés au nombre d'habitants, les produits des 3 taxes directes communales : le foncier bâti, le foncier non bâti et les taxes d'habitation, sont de 49% supérieurs à ceux des villes de métropoles comparables. »

Si on veut être sérieux et qu'on regarde les comparaisons publiées également par le Ministère de l'Intérieur qui doivent être considérés comme étant neutres, ou plutôt favorables à vous, le taux de la Taxe d'Habitation dans la strate des villes de 100.000 à 300.000 habitants est éloquent. La situation de la Ville de Bordeaux n'a pas bougé. On est toujours au moins de 2 points au-dessus de la moyenne pour la Taxe d'Habitation et de 3 points pour le foncier bâti.

Certes, il s'agit des chiffres de 2006. Donc on continue à chercher. Je suis allé sur le site qui est reconnu comme étant la référence aussi bien par les collectivités de droite que de gauche, et je conseille à tous les Bordelais d'aller sur ce site parce que le bulletin municipal n'est pas suffisant en la matière. Donc allez sur le site SFL Forum. Chaque année SFL Forum compare, en tenant compte de tous les abattements, la fiscalité de toutes les villes en France qui ont plus de 100.000 habitants. Avouez que là on a un bon indicateur, reconnu par tous comme je le disais.

Sur les 36 villes concernées par la Taxe d'Habitation dans le panel, Bordeaux est 35^{ème} avec 1465 euros en moyenne, ce qui correspond au chiffre donné par la Chambre Régionale des comptes, le 36^{ème} et dernier étant Nîmes avec 1604 euros.

On n'est donc pas, Monsieur le Maire, dans la moyenne basse. On est au sommet, avec des taux qui sont toujours stables.

Voilà la réalité de votre fiscalité. Vous voyez qu'elle n'a rien d'idyllique.

Alors nous ne sommes pas, vous le savez bien, contre des taux élevés, mais à condition que les Bordelais s'y retrouvent. On paie beaucoup, c'est d'accord, mais au moins on pourrait s'y retrouver. On pourrait construire une ville à haute qualité de vie où il fait bon vivre grâce à la multiplication des équipements de proximité. C'est ce qui devrait apparaître, avec quelques priorités. On ne peut pas rattraper tous les retards en un an, on le comprend bien. On devrait avoir quelques priorités au niveau des dépenses.

Et là, surprise. Le montant d'investissement de notre ville va encore diminuer l'an prochain. Or c'est cela qui finance les crèches, les écoles, l'éclairage, la propreté, les espaces verts, les trottoirs ! Je cite les chiffres, ce sont ceux qui sont dans votre rapport :

2005 : 55,32 millions d'euros,

2006 : 55,71 millions d'euros,

2007 : 55,82 millions d'euros

2008 : 57,03 millions d'euros, +2%

Compte tenu de l'inflation qui va être supérieure en 2008, comme je le disais, à 2%, et compte tenu de l'indice des coûts de la construction qui est encore beaucoup plus important - c'est ce qu'on voit d'ailleurs à travers les appels d'offres refusés - il s'agit bien d'une diminution importante depuis 4 ans du montant de l'investissement dans cette ville, qui va se prolonger l'an prochain.

Les recettes du casino, c'est vrai, avaient permis d'augmenter les investissements en 2005, mais depuis, ceux-ci sont en décroissance rapide. Et compte tenu, comme je le disais, du coût de la construction et de l'inflation à Bordeaux depuis 2005, on peut évaluer le volume de l'investissement global à ce qu'il était en 2004. Pas plus.

C'est cela la réalité des chiffres. Et pourtant, c'est vrai que la réalité du désendettement se poursuit, M. JAUFFRET l'a signalé tout à l'heure. C'est votre seul titre de gloire, Monsieur le Maire.

Au niveau des dépenses envisagées, il s'agit, pour vous moins d'indiquer ce que vous allez entreprendre en 2008, vos priorités pour l'année 2008, que de développer les grandes lignes de votre projet pour la ville concernant les 6 années à venir. Il s'agit bien, en fait, du programme électoral 2008 que vous nous proposez. Dans tous les domaines que vous nous proposez, ce qui nous est dit ça va bien au-delà de 2008, ça va pratiquement sur l'ensemble de la prochaine législature.

Il serait plus honnête, reconnaissez-le, de l'intituler ainsi : Programme électoral 2008. Mais ça ne répond pas aux besoins des Bordelais.

Et moi, je vous l'ai dit d'ailleurs lorsque je vous ai rencontré lors de la réunion des présidents, je suis étonné de voir les enquêtes comparatives des villes qui sont parues depuis septembre, qui se succèdent, et qui sont toujours plutôt négatives quand il s'agit de la façon dont on vit dans cette ville.

Sur la santé, par exemple. Depuis 2 ans l'hebdomadaire médical « Impact médecine » publie son palmarès de 36 villes qui offrent la meilleure qualité des soins. Bordeaux était classée première en 2006. Vous l'avez d'ailleurs largement commenté ici-même et dans le bulletin municipal, sauf qu'elle est dans une spirale descendante et qu'en 2007 elle a dégringolé à la sixième place. Vous y avez fait moins de publicité. Et c'est vrai que ce ne sont pas les 4 lignes que vous avez écrites à la page 15 du rapport sur les orientations budgétaires qui vont améliorer les choses pour 2008, et j'ai beaucoup de crainte sur le palmarès l'an prochain.

Deuxième enquête à laquelle je voulais faire référence : l'Étudiant. C'est une enquête publiée en septembre auprès de 31 villes universitaires de France. Bordeaux est classée 25^{ème} sur 31. Heureusement qu'il y a l'offre de la formation et la qualité de la formation où là on est classé 8^{ème}.

Ce qui apparaît de manière très importante c'est que les étudiants recherchent une qualité de vie qu'ils ne trouvent pas à Bordeaux....

(Brouhaha – Protestations)

M. RESPAUD. -

Eh oui ! Lisez l'enquête sur les étudiants ! Il ne faut pas regarder que ce qui vous est favorable ! Le patrimoine architectural du 18^{ème} siècle sur Bordeaux, ce n'est pas simplement cela !

Donc nous avons sur ce chapitre étudiants, 4 lignes en page 12 du rapport, vous m'entendez, 4 lignes, qui ne répondent pas du tout aux besoins des étudiants.

Ecoutez bien, M. GAÜZERE, ça vous concerne. Il est écrit :

« Il conviendra d'appuyer les initiatives et projets du P.R.E.S. Université de Bordeaux. »

Vous avez raison . Nous avons la chance qu'à travers le P.R.E.S., l'Université de Bordeaux soit revenue dans notre commune d'où elle était partie à Pessac. Elle arrive donc cours de l'Argonne.

(Brouhaha)

M. RESPAUD. -

Mais ce qui est surprenant c'est qu'au premier Conseil d'Administration véritable de cette structure, alors qu'il y a des enjeux forts, la Ville de Bordeaux était absente. Le siège était vide. Est-cela une priorité ? Nous avons la chance, M. DUCASSOU...

(Brouhaha – Protestations de M. DUCASSOU)

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, nous assistons à un discours assez surréaliste...

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, je voudrais continuer...

M. LE MAIRE. -

J'essaye de vous aider, M. RESPAUD. C'est pour ça que je conseille à M. DUCASSOU de ne pas s'énerver. Il faut énormément de force de caractère pour ne pas réagir quand on entend de telles monstruosité. Mais nous avons de la force de caractère et je vous rends la parole.

M. RESPAUD. -

Ce n'est pas une monstruosité, c'est un siège vide ce jour-là. Tout simplement.

Est-ce cela une priorité ? Nous avons la chance d'avoir sur Bordeaux, je le disais tout à l'heure, une qualité de l'enseignement importante, une université en plein développement, en

restructuration. C'est fondamental pour notre avenir, pour nos jeunes, pour notre économie, pour la recherche, et ça mérite bien mieux que les 4 lignes dans votre rapport et qu'une place vide au P.R.E.S.

Enfin, et là, je vais moins insister, en matière sportive, l'Equipe Magazine a fait une enquête sur 37 villes de plus de 100.000 habitants. Bordeaux sur ces 37 villes a été classée 29^{ème}, avec ce commentaire :

« L'offre pour les simples licenciés et les équipements de base est pauvre. Les 4 piscines dont l'une ouverte uniquement l'été ne suffisent pas à répondre à la demande. Idem pour les pistes d'athlétisme sur les petites terrains de proximité. Le sport n'apparaît pas comme une priorité ».

On est donc classé 31^{ème} sur 37 en ce qui concerne les équipements. 37^{ème} sur 37 pour le sport pour tous. Je cite :

« Le nombre d'équipements en libre accès est indigent : 14 pour 230.000 habitants. Les dispositifs d'encouragement au sport sont modestes. »

Alors c'est vrai que des aménagements sont prévus. Il y aussi une population nouvelle qui est prévue. Donc nous verrons ce que ça deviendra avec ce qui est prévu sur les quais. M. JUPPE, vous avez raison, des investissements sont prévus. On verra ce que ça donnera à ce moment-là.

Le journaliste conclut en disant :

« En termes de cadre de vie, de déplacements, de conservation de son patrimoine, la ville a fait beaucoup. Mais en sport ? »

Moi je dirai, ce n'est pas qu'en sport. Pour la qualité de vie des habitants en général, on densifie, on construit, mais les équipements collectifs sont à la traîne. Et ce n'est pas sur Bastide 2 seulement qu'il faut prévoir les équipements pour la population, mais dans tous les quartiers ! Je l'ai dit l'autre jour quand on a parlé de l'aménagement de Belcier.

En outre rien n'est fait contre les inégalités entre les quartiers en matière de stationnement résidants, de gratuité des activités périscolaires, de cadre de vie ; l'état des trottoirs et de la voirie dans cette ville, sauf dans quelques lieux prestigieux, est marqué par l'abandon.

Bref, ce qui est regrettable dans cette ville c'est que nous sommes à la fois les champions des impôts et à la traîne pour les équipements de proximité.

(Brouhaha)

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, comme vous le voyez, d'autres priorités s'imposent rapidement. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci M. RESPAUD.

M. DUCASSOU veut répondre avant M. JAUFFRET.

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, excusez-moi d'avoir un peu réagi aux propos de M. RESPAUD.

Puisque vous aimez les classements sur le Journal l'Étudiant, vous auriez dû voir que la raison d'un classement aussi peu satisfaisant pour les étudiants à Bordeaux et son agglomération, c'est le logement étudiant.

Je me permets de rappeler que le Conseil Régional d'Aquitaine a refusé en 2000 contrairement aux autres régions françaises d'intégrer le logement étudiant dans le contrat de plan Etat / Région, alors qu'il y avait une forte incitation de M. ALLEGRE, ce qui fait qu'on a pris du retard sur le logement étudiant.

Donc vous regarderez bien le classement et vous verrez que ce classement-là est lié en grande majorité au logement étudiant et à notre retard.

Quant au P.R.E.S., M. RESPAUD, vous devriez savoir, car vous devriez connaître les statuts du P.R.E.S. et la composition de son Conseil d'Administration, que la Ville de Bordeaux ne fait pas partie du Conseil d'Administration du P.R.E.S....

(Protestations de M. RESPAUD)

M. DUCASSOU. -

Mais non ! Vous confondez le P.R.E.S. et le pôle universitaire qui est dissous !

Par ailleurs la Ville de Bordeaux fera partie du comité stratégique, et nous y serons très présent, parce que nous sommes très attachés à nos universités que vous défendez si bien ! J'en ferai état auprès de mes collègues !

Dernier point. Vous avez reproché à la Ville ce que nous reprochons en permanence au Conseil Régional d'Aquitaine, c'est-à-dire une imposition élevée avec très peu de services en retour.

Alors, écoutez, franchement je trouve ça un peu ridicule. C'est d'ailleurs ce que nous dit sans arrêt le Président de la Région. Mais vos propos et les exemples que vous utilisez me paraissent un peu fallacieux.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je ne veux pas me mêler de ce débat parce que j'ai entendu tellement de contrevérités...

Je veux simplement dire que s'agissant du P.R.E.S. j'ai reçu à plusieurs reprises les quatre présidents des quatre grandes universités bordelaises qui sont associées à des grandes écoles. Ils sont venus m'expliquer pourquoi la Ville de Bordeaux ne pouvait avoir de siège au Conseil d'Administration du P.R.E.S. Ils m'ont dit qu'en « compensation », nous aurions une place au Conseil d'Orientation Stratégique. Donc ce que dit M. DUCASSOU est exactement conforme à la vérité.

Et puis je pourrai rappeler tout ce que la ville a fait pour essayer de ramener des étudiants dans la ville avec beaucoup de succès, puisqu'aujourd'hui il y a 20.000 étudiants sur les 70.000 de nos universités qui sont dans Bordeaux, en particulier sur le pôle de la Bastide, qui marche très très bien, sur le pôle de Cavalaire(?), sur le pôle de la Victoire, sur celui de Pey-Berland et sur celui de Sainte-Croix. Donc Bordeaux est une ville qui attire ses étudiants.

Sur le reste, moi je me réjouis de ce que j'entends. Beaucoup. D'abord je vais avoir des arguments dans les prochains mois. Quand on me parlera du logement étudiant je vais boire du petit lait, compte tenu des candidats en présence. Ça va être amusant.

Deuxièmement, je me réjouis aussi beaucoup de ce que j'entends, parce que quand on explique aux Bordelais que la qualité de vie à Bordeaux est absolument lamentable, parce que

c'est ça qu'on nous a dit, c'est vraiment épouvantable... et que je vois dans toutes les enquêtes d'opinions qui ont été faites que le taux de satisfaction des gens qui vivent à Bordeaux est supérieur à 90%, je me dis que j'ai un boulevard...

Il y a encore d'autres orateurs. Ça vient par vagues successives. On est là jusqu'à 23 h, mais pour ma part je m'en réjouis. Je prends beaucoup de plaisir à cette compagnie.

Je suis un peu maso, il faut bien le dire...

Mme NOËL.

MME NOËL. -

C'était juste une très courte réaction aux propos que vous avez tenus tout à l'heure concernant les logements et le satisfecit que vous avez affiché par rapport au respect de nos obligations concernant la loi Dalo.

Vous avez passé sous silence, mais vous ne l'ignorez pas, qu'un débat assez important a eu lieu à la Communauté Urbaine sur la comptabilisation qu'a fait l'Etat du parc qui répondait aux besoins de la loi Dalo, et que beaucoup de communes ont critiqué le fait que le diagnostic qui a été posé par l'Etat n'a pas du tout pris en compte les communes et ne respecte pas du tout la réalité.

Alors tant mieux si Bordeaux en la matière affiche effectivement le besoin en logements tel qu'il est notifié par l'Etat, mais le diagnostic a été remis en question par la Communauté Urbaine.

Par ailleurs, il ne faut pas que le respect de la loi Dalo masque justement le problème plus large du logement. Bon. Je sais que c'est difficile de faire du logement social. Nous le savons tous. Mais vous le savez aussi, nous sommes très loin de répondre à nos obligations en la matière puisque pour l'année 2006, de mémoire, notre obligation était d'environ 560 logements, et que nous en avons réalisé 255. Donc nous sommes loin du compte.

Je ne dis pas que c'est facile. Je constate simplement qu'on est loin des objectifs et que donc il ne faut pas fanfaronner – excusez l'expression – sur le respect du parc Dalo, alors que sur le parc général, sur le parc pour tous, nous sommes extrêmement en retard.

M. LE MAIRE. -

Oh, moi je ne fanfaronne sur rien. Il y a bien longtemps que j'ai cessé de fanfaronner. Je dis simplement la vérité. C'est tout.

Vous dites que la comptabilisation par l'Etat des logements d'urgence est contestable. Moi je conteste depuis le début la comptabilisation des logements sociaux. Si on comptabilisait autrement nous serions beaucoup plus proches des 20% que nous ne le sommes.

Il y a une réalité, c'est qu'en matière de logements d'urgence la Ville de Bordeaux ne fait que son devoir, mais elle le fait, convenablement, à peu près bien, et j'aurais aimé que ça vaille une reconnaissance. Mais nous avons une opposition... Enfin, bref.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Rapidement sur deux questions.

La première sur la question du logement. Heureusement que dans votre présentation orale, Monsieur le Maire, vous avez un peu développé ce que vous considérez comme prioritaire sur le logement social, car sa place dans le texte en faisait selon moi le parent pauvre.

Je ne reviens pas sur la situation de crise concernant l'accès au logement social dans notre ville, comme sur l'ensemble de la Communauté Urbaine. Nous avons malheureusement tous dans nos permanences d'élus l'expression de cette attente forte des populations, notamment des jeunes, pour accéder à un logement conventionné.

Je rappelle que les efforts qui ont été faits en termes de construction de logements sur la ville de Bordeaux tout comme sur la CUB a essentiellement profité aux logements défiscalisés de Robien, puisque ça représentait deux tiers des logements vendus sur la CUB en 2005, pratiquement la moitié du volume de constructions neuves sur la CUB, et peut-être un peu plus sur la Ville.

Alors, oui, il faut mettre bien sûr les bouchées doubles à Bordeaux, comme sur les autres communes en déficit, mais à Bordeaux, puisque nous sommes ici en Conseil Municipal de Bordeaux.

Je note positivement votre souhait de placer la barre à 40% sur la deuxième partie de Bastide, puisque nous avons ici tous relevé que dans le bilan de Bastide 1 le logement social était bien en dessous des 10%. Donc ça sera un équilibre.

J'appelle de mes vœux que sur les autres opérations urbaines, y compris dans les quartiers Nord de Bordeaux, nous ayons la même ambition d'un volume de logements conventionnés permettant quelque peu de rattraper notre retard. Même s'il ne s'agit pas de refaire des ghettos à 100% de logements sociaux, il n'empêche que les besoins étant, il faut évidemment être offensifs.

Egalement une meilleure prise en compte aussi de la disparité entre quartiers, nous l'avons déjà dit ici à plusieurs reprises. Il n'est pas normal que des quartiers de Bordeaux n'aient encore à ce jour pratiquement aucun logement social.

Deuxième point : le développement économique. Là par contre je suis très très déçu de ce que vous proposez pour 2008, alors que nous sommes en face de plans de licenciements, de suppressions d'emplois énormes dans notre région après SOGERMA, SOLECTRON, FORD... etc.

Je pense que la Ville de Bordeaux, ville centre, qui, certes, recense à elle seule 45% des établissements, comme vous le dites dans la délibération, mériterait une ambition un peu plus importante en termes de créations d'emplois et de créations d'activités, que simplement le recours au tertiaire et le remplissage de mètres carrés de bureaux, même si, vous l'avez dit, la demande est forte.

Moi je rêve d'une Ville de Bordeaux où nous puissions, comme cela a été le cas dans le passé au moment de sa pleine richesse, produire des choses. Il est important de réfléchir à de nouveaux projets de production sur les terrains à notre disposition. Il reste encore du foncier, tant autour du Lac, des Bassins à Flots que de la Bastide.

Je pense que nous avons intérêt dans notre ville à réfléchir à de nouveaux projets, en particulier en lien avec le Port de Bordeaux et la navigation sur la Garonne.

M. LE MAIRE. -

M. JAUFFRET, si vous voulez bien répondre aux orateurs qui se sont exprimés.

M. JAUFFRET. -

Je vais d'abord dire à Mme MELLIER que nous sommes tout à fait d'accord avec elle : développer l'accueil des enfants, améliorer la vie des personnes âgées, augmenter les crèches, supprimer les fuites d'eau, c'est très important, et préserver la qualité de l'air. Merci, Mme MELLIER de nous avoir rappelé ces recommandations.

Par contre, M. RESPAUD, décidément vous êtes incorrigible. Vous dites n'importe quoi. Excusez-moi de vous parler comme ça...

M. LE MAIRE. -

Nous ne cherchons pas à le corriger. Au contraire. Il faut le garder tel qu'il est.

M. JAUFFRET. -

Le SFL, l'organisme que vous citez est un organisme privé qui, compte tenu du fait que ses statistiques étaient particulièrement contestées, ne publie plus ses chiffres. Pourquoi ? Parce qu'il tenait compte de toutes les collectivités confondues. C'est-à-dire que dans les taux de Bordeaux il y avait le Conseil Régional et le Conseil Général. Donc ça ne signifie absolument rien.

Et comme vous savez en plus que vos amis du Conseil Régional ont augmenté de 70% leurs taux depuis quelques années, que ceux du Conseil Général de 25%, évidemment, ce que vous nous dites est très très loin de la réalité.

Concernant les logements sociaux, M. MAURIN indique qu'il y a des quartiers qui n'ont pas de logements sociaux. Mais avec Monsieur le Maire nous avons inauguré la semaine dernière de magnifiques logements sociaux, 37 appartements, en plein centre de Caudéran, qui n'ont l'air de gêner personne et que, je crois, tout le monde appréciera beaucoup.

M. LE MAIRE. -

Merci M. JAUFFRET.

Il faut avoir un culot monstre quand on est Conseiller Général de la Gironde de vouloir faire des leçons de modération fiscale à la Ville de Bordeaux. Là vraiment, il faut avoir de l'assurance et de la confiance en soi. Parce que quand on regarde les chiffres on croit rêver.

M. RESPAUD, vous avez été très très long... Je sais que vous prenez énormément de plaisir à ces discussions. C'est un plaisir partagé. Je vous redonne la parole, mais je voudrais vraiment maintenant vous inciter à la concision. Pensez aux autres.

M. RESPAUD. -

Juste pour vous apporter des précisions qui pourront vous servir pour votre future campagne électorale.

M. LE MAIRE. -

Mais vous ne pensez qu'à ça, Monsieur RESPAUD ! Vous êtes complètement obsédé par la campagne électorale ! Elle n'est pas commencée. Ici on n'est pas dans un meeting de quartier. Modérez-vous. Revenez à votre rôle de Conseiller Municipal.

M. RESPAUD. -

Vous savez qu'au niveau du Conseil Général les recettes fiscales n'ont augmenté que de 1,4% et elles n'augmenteront certainement l'an prochain que de 1,4%. Ce qui en fait finalement une augmentation minimale dans l'ensemble du département qui est confronté à un transfert de charges important de l'Etat, et c'est la raison pour laquelle les Conseillers Généraux qui vous représentent - qui sont présents ici d'ailleurs, puisqu'il y a ici un certain nombre de Conseillers Généraux de droite - se sont abstenus sur les orientations budgétaires et sur le budget.

M. LE MAIRE. -

Bien. M. RESPAUD, si un jour vous voulez vraiment, ça vous changera, avoir une attitude qui soit intellectuellement honnête, je ne mets pas en cause votre honnêteté par ailleurs, je m'empresse de le dire, qui est totale, mais sur le plan intellectuel, je ne sais pas quel est le mot qu'il faut dire, eh bien vous viendrez à cette tribune et vous me donnerez le pourcentage d'augmentation des impôts départementaux, allez, je vais être bon prince, depuis 2001. Voilà.

Vous allez me dire ça un jour. Vous afficherez au micro : voilà de combien le Conseil Général a augmenté ses impôts depuis 2001, et on comparera avec l'augmentation de la ville. Ça c'est un vrai débat. Si on pouvait l'avoir un jour j'en serais très heureux.

M. RESPAUD. -

(Hors micro)

M. LE MAIRE. -

D'accord. Très bien. On en sera très heureux. Et on demandera à FSL de nous apporter ses lumières.

Ce débat est ainsi clos puisqu'il n'y a pas de vote.

Mme PALVADEAU va appeler les dossiers suivants.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL